

MC/2006

**Original: anglais
10 mai 2000**

QUATRE-VINGTIEME SESSION

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR LES
TRAVAUX DE L'ORGANISATION POUR L'ANNEE 1999**

Le présent document est soumis au Comité exécutif pour sa quatre-vingt-dix-septième session en juin 2000.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
LE CONSEIL ET SES ORGANES SUBSIDIAIRES	2
SERVICES	
I. Mouvements	8
Tableaux statistiques	15
II. Migration et santé	50
III. Coopération technique en matière de migration	57
IV. Aide au retour	67
V. Campagnes d'information publique	72
VI. Lutte contre la traite des êtres humains	78
ACTIVITES DE CARACTERE GENERAL ET APPUI AUX PROGRAMMES	
VII. Activités d'urgence	83
VIII. Appui aux programmes et mobilisation de fonds	87
IX. Relations extérieures	90
X. Coordination des questions de genre	95
XI. Evaluation et vérification interne des comptes	97
XII. Appui administratif	99

ABREVIATIONS

ACDI	Agence canadienne de développement international
AECI	Agence espagnole de coopération internationale
ANASE/ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
APC	Consultations Asie/Pacifique
ASD	Agence suisse de développement
ATI	Initiative transitoire en Albanie
ATNUTO	Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental
BIDDH	Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (OSCE)
CBMMP	Programme d'assistance technique institutionnelle en matière de gestion des migrations
CCT	Centre de coopération technique
CDMC	Projet de développement communautaire et de micro-crédits
CEE/ONU	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
CEI	Communauté d'Etats indépendants
CELADE	Centre latino-américain de démographie
CEPALC	Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CHAT	Communautés honduriennes de logements provisoires
CICR	Comité international de la Croix rouge
CIM	Centre pour la migration internationale et le développement (Frankfort, Allemagne)
CIMAL	Centre d'information sur les migrations en Amérique latine
CISS	Conseil international des sciences sociales
CTPD	Coopération technique entre pays en développement
ECHO	Office humanitaire de la Communauté européenne
FALINTIL	Forces armées d'indépendance nationale du Timor oriental
FMS	Services fédéraux de migration (Fédération de Russie)
FONAPAZ	Fonds national pour la paix (Guatemala)
GARP	Programme de rapatriement bénéficiant de l'aide du gouvernement (Allemagne)
GRPCE	Programme de retour général au départ de l'Europe centrale
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HEP	Programme d'évacuation humanitaire
ICRS	Service d'information, de conseil et d'orientation (Kosovo)
ILEA	International Law Enforcement Academy
IMIMS	Système intégré de gestion de l'information sur les migrations
INS	Immigration and Naturalization Service (Services d'immigration et de naturalisation des Etats-Unis)
INSTRAW	Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme
INTERFET	Force internationale au Timor oriental
IUHEI	Institut universitaire des Hautes Etudes internationales
IVVM	Institut de sondage de l'opinion publique (République tchèque)
KBP	Association de radiodiffuseurs des Philippines

ABREVIATIONS (suite)

KFOR	Force internationale de sécurité au Kosovo
KIAI	Initiative d'assistance au Kosovo dans le domaine de l'information
KPC	Corps de protection du Kosovo
KRP	Programme de retour au Kosovo
KTI	Initiative transitoire au Kosovo
LARAP	Programme d'aide à la réintégration en Amérique latine (retour de nationaux qualifiés)
MAI	Malicious Acts Insurance (Assurance contre les actes de malveillance)
MERCOSUR	Marché commun du Sud
MHS	Migration Health Service (Service Migration et santé de l'OIM)
MIM	Gestion de l'information sur les migrations
MINUK	Mission des Nations Unies au Kosovo
MINUTO	Mission des Nations Unies au Timor oriental (devenue ATNUTO)
MIRCAS	Service mobile d'information, d'orientation et d'aide aux communautés
MNLF	Front national de libération Moro (Philippines)
MRC	Centre de ressources sur les migrations
MSDP	Programme de développement ONG/Secteur migratoire (Caucase)
NANE	Les femmes pour les femmes contre la violence (Hongrie) (Association NANE pour les droits des femmes)
NSTDA	Agence nationale thaïlandaise pour le développement de la science et de la technologie
OCAM	Commission centraméricaine des directions nationales de la migration
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Nations Unies)
ODR	Office fédéral des réfugiés (Suisse)
ONG	Organisation non gouvernementale
OMM	Organisation mondiale de la météorologie
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
OUA	Organisation de l'Unité Africaine
PAF	Prototype Analytical Framework (Cadre analytique prototype)
PAM	Programme alimentaire mondial
PAREM	Programme d'appui à la réinsertion des ex-combattants dans le nord du Mali
PAT	Progiciel d'aide à l'élaboration de projets
p.d.i.	Personnes déplacées à l'intérieur des frontières
PLACMI	Projet latino-américain de coopération technique en matière de migration
PMS	Priority Medical Screening (Sélection médicale prioritaire)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

ABREVIATIONS (suite)

PRINPOST	Programme interaméricain d'études universitaires supérieures sur les politiques migratoires
RAP	Programme d'aide au retour
RCM	Regional Conference on Migration (Conférence régionale sur la migration)
RDC	République démocratique du Congo
REAG	Retour et réintégration de demandeurs d'asile d'Allemagne
REAN	Programme de réintégration et d'émigration de demandeurs d'asile au départ des Pays-Bas
RECAM	Réseau de communication par voie électronique de l'OCAM
RQAN	Retour de nationaux africains qualifiés
RQN	Retour de nationaux qualifiés
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SDT	Unité de perfectionnement et de formation du personnel (de l'OIM)
SENAMIG	Service national de la migration (Bolivie)
SIMICA	Système d'information sur les migrations internationales pour les pays de la communauté andine
STEM	Centre de recherche empirique (République tchèque)
SZOPAD	Zone spéciale de paix et de développement
TCM	Programme de coopération technique en matière de migration
UÇK	Armée de libération du Kosovo
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNSECOORD	Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité
UNV	Volontaires des Nations Unies
USAID	Agence des Etats-Unis pour le développement international
VARP	Programme d'aide au retour volontaire
VWU	Union des femmes vietnamiennes
ZAV	Bureau central de placement (Allemagne)

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ORGANISATION POUR L'ANNEE 1999

INTRODUCTION

1. En 1999, l'Organisation a accordé le statut de Membre aux Etats suivants: Tunisie, Yémen, Jordanie et Lettonie. Elle a également accordé le statut d'observateur à l'Algérie et au Royaume du Cambodge, ainsi qu'à l'International Migrants Watch Committee, à l'Organisation internationale de la Francophonie et à l'Organisation de l'unité africaine (OUA).
2. D'autres activités et décisions significatives du Conseil de l'OIM et des organes subsidiaires sont résumées dans le présent rapport, comme les années précédentes, pour donner un tableau d'ensemble exhaustif de la situation.
3. Le reste du rapport est assez différent des années précédentes. D'abord, il tente de faire un large tour d'horizon des activités, des tendances et des développements importants, plutôt que de donner un compte rendu graduel de tout ce que l'Organisation a fait. Deuxièmement, il est découpé par secteurs de services et non par régions géographiques, reflétant ainsi la nouvelle orientation de l'OIM, même si le budget de 1999 a été établi en fonction d'un découpage par régions. Certaines activités apparaissent dans plus d'un chapitre étant donné qu'elles relèvent de plus d'un secteur de services ou font partie de l'action menée dans des situations de crise.
4. Les crises mondiales ont mis à l'épreuve toutes les structures de l'OIM en 1999. Avec d'autres développements importants au niveau des programmes, elles ont permis de clarifier la spécificité et les compétences de l'Organisation, et de souligner l'importance de la flexibilité pour notre capacité à servir les gouvernements et les migrants rapidement et efficacement. Ceci a conduit aux ajustements qui ont été proposés à propos de la structure du Siège, ajustements approuvés par le Conseil en novembre, et qui sont mis en œuvre en 2000. L'année écoulée a également permis de démontrer la nécessité de remanier la structure hors Siège, qui fera l'objet de propositions concrètes en 2000, lesquelles seront mises en œuvre en 2001.
5. 1999 a également été une année au cours de laquelle nous nous sommes efforcés d'atteindre une transparence nettement plus marquée à travers les documents que nous produisons et dans nos relations avec l'ensemble de nos interlocuteurs. Comme je l'ai déjà dit, ceci n'est pas un rapport exhaustif de ce qu'a fait l'OIM en 1999, mais j'espère que ceux qui s'intéressent à ce que nous faisons y trouveront une source d'informations utile. Si le lecteur souhaite davantage d'informations sur l'un ou l'autre des programmes, des activités ou des domaines dont il est question dans le présent rapport, mon personnel se fera un plaisir de les lui fournir.

LE CONSEIL ET SES ORGANES SUBSIDIAIRES

Le Sous-Comité du budget et des finances (4 mai 1999)¹

6. Le Sous-Comité du budget et des finances (SCBF) s'est réuni pour sa quatre-vingtième session le 4 mai 1999, sous la présidence de M. Vervaeke (Belgique). Les points principaux de son ordre du jour étaient: le Rapport financier pour l'exercice clôturé le 31 décembre 1998, l'examen du reclassement général des postes de l'OIM; les contributions assignées restant dues à la partie administrative du budget, l'utilisation de l'excédent dégagé par la partie administrative, la révision du Programme et Budget pour 1999, et le barème des quotes-parts pour 2000.

7. Le Sous-Comité a examiné le Rapport financier et en a recommandé l'approbation au Comité exécutif. Le Sous-Comité a ensuite porté son attention sur l'examen du reclassement général des postes de l'OIM. Il a recommandé que le Comité exécutif approuve le projet de résolution invitant l'Administration à prendre en considération les conclusions du rapport, notamment eu égard aux améliorations souhaitées au niveau des processus de reclassement, surtout en matière de transparence, aux consultations avec les Etats Membres, aux consultations avec le personnel, et à l'approbation nécessaire par les Etats Membres des mesures ayant des implications financières. Le Sous-Comité a également invité le Directeur général à soumettre, dans le cadre de consultations informelles et dans son avant-projet de Programme et Budget pour 2000, les ajustements qu'il jugeait appropriés pour remédier aux problèmes recensés dans le rapport.

8. L'Administration a présenté un rapport d'étape sur les contributions restant dues à la partie administrative du budget et un débat a suivi. Le Sous-Comité a noté avec vive préoccupation que le non-paiement des contributions handicapait l'action de l'Organisation et a recommandé au Comité exécutif de prier instamment tous les Etats Membres en retard de paiement de tout mettre en œuvre pour s'acquitter de leurs contributions restant dues dans les meilleurs délais possibles. Il a invité plus particulièrement les Etats Membres dont les contributions étaient impayées depuis deux années consécutives ou davantage de consentir dès que possible à un plan de remboursement satisfaisant et à demander que la question fasse l'objet d'un suivi par les présidents du Sous-Comité du budget et des finances et du Comité exécutif. S'agissant de la demande du Nicaragua d'effacer la créance de ses contributions restant dues en considération de sa situation économique difficile et à la suite du cyclone Mitch, le Sous-Comité a noté que, malgré les marques de solidarité avec le Nicaragua manifestées par tous les orateurs, qui avaient reconnu les difficultés auxquelles se pays était confronté, cette demande n'a pas fait l'unanimité. Il appartiendrait dès lors au Comité exécutif de prendre une décision en la matière.

9. Compte tenu des divergences de vues suscitées par la question de l'utilisation de l'excédent dégagé par la partie administrative du budget, le Sous-Comité a décidé que la recherche d'une solution systématique ferait l'objet d'un débat ultérieur. S'agissant de l'utilisation de l'excédent dégagé par le budget administratif de 1997, plusieurs délégations ont recommandé que le Comité exécutif approuve l'option consistant à compenser le déficit de 333.113 francs suisses qu'accusait le budget administratif de 1998 à l'aide de l'excédent de 1997 qui s'élevait à

¹ Il est rendu compte intégralement de la quatre-vingt-seizième session dans le rapport du SCBF (MC/EX/618 et MC/EX/618/Corr.1).

479.550 francs suisses. Le solde de 146.437 francs suisses resterait gelé et son utilisation ferait l'objet d'une décision à un stade ultérieur. Après avoir examiné la Révision du Programme et Budget pour 1999, le Sous-Comité en a recommandé l'approbation par le Comité exécutif et a lancé un appel aux Etats Membres pour qu'ils veuillent bien fournir les fonds complémentaires requis pour l'exécution de tous les programmes d'exécution approuvés par le Conseil pour 1999. S'agissant de l'ajustement proposé du barème des quotes-parts de l'OIM pour 2000, le Sous-Comité a recommandé au Comité exécutif d'approuver la recommandation consistant à adopter le barème des quotes-parts pour la partie administrative du budget de 2000 et d'inviter les organes directeurs à examiner le barème des quotes-parts pour 2001 en mai 2000.

Comité exécutif (1er juin 1999)²

10. Le Comité exécutif, composé des représentants de l'Allemagne, de l'Argentine, du Bangladesh, de la Belgique, du Canada, des Etats-Unis, du Honduras, de la Hongrie, de l'Italie, du Japon, de l'Ouganda, du Paraguay, du Pérou, de la Suisse, du Venezuela et de la Zambie, a tenu sa quatre-vingt-seizième session le 1er juin 1999 sous la présidence de M. Bösenbacher (Hongrie) et la vice-présidence de M. Rodriguez Cedeño (Venezuela). Il avait à son ordre du jour les travaux de l'Organisation pour l'année 1998, le Rapport financier pour l'exercice clôturé le 31 décembre 1998, la déclaration d'un représentant de l'Association du personnel, l'utilisation de l'excédent dégagé par la partie administrative du budget, la révision du Programme et Budget pour 1999, le barème des quotes-parts pour 2000, et un document d'information intitulé "La traite des migrants: politique et moyens d'action de l'OIM".

11. Le Comité exécutif a examiné le rapport sur les travaux de l'Organisation pour 1998 (MC/1975) et le Rapport financier (MC/1974), et a adopté la résolution No 97 (XCVI) sur les décisions prises par le Comité exécutif.

12. Après avoir entendu la déclaration du représentant de l'Association du personnel, le Président du Comité exécutif a déclaré que la coopération du SAC avait rendu possible un examen utile de certains problèmes internes à l'Organisation, qui avait débouché sur une issue positive pour l'Organisation. Un délégué a ajouté que les Etats Membres avaient intérêt à être tenus informés en permanence de tout changement et de tout fait nouveau envisagés par l'Administration, ajoutant que des consultations informelles devraient toujours avoir lieu avant que des décisions finales n'interviennent.

13. Au terme d'un long débat sur l'utilisation de l'excédent dégagé par la partie administrative du Budget (MC/EX/615), le Comité exécutif a approuvé l'option consistant à compenser le déficit de la partie administrative du Budget de 1998 à l'aide de l'excédent de 1997. Il a été décidé que le solde resterait gelé et que son utilisation ferait l'objet d'une décision à un stade ultérieur. Il a en outre été décidé que la recherche d'une solution systématique à propos de l'utilisation des excédents budgétaires ferait l'objet d'un débat ultérieur et que l'Administration rédigerait une nouvelle proposition, accompagnée d'un complément d'information sur la question pour la prochaine session du SCBF. Le Comité exécutif a ensuite adopté la résolution portant sur la révision du Programme et Budget pour 1999 (résolution No 98 (XCVI)).

² Il est rendu compte intégralement de cette session du Comité exécutif dans les procès verbaux MC/EX/SR/427, 427/Corr.1 et 428 et dans le rapport sur la quatre-vingt-seizième session du Comité exécutif (MC/1973).

14. Après un débat approfondi sur le barème des quotes-parts pour 2000 (MC/EX/616), le Comité exécutif a approuvé les recommandations contenues dans le document, à savoir l'adoption du barème des quotes-parts pour la partie administrative du budget de 2000 (annexe II, colonne 5), et la révision par les organes directeurs du barème des quotes-parts pour 2001 en mai 2000.

15. A propos de l'examen du reclassement général des postes à l'OIM, le Directeur général a déclaré qu'à l'avenir, l'Administration veillerait à ce que les membres soient pleinement consultés, de manière tant formelle qu'informelle. Le Comité exécutif a adopté la résolution No 99 (XCVI) concernant le reclassement général des postes.

16. A propos des contributions restant dues à la partie administrative du budget, le Comité exécutif a instamment prié les Etats Membres en retard de paiement de tout mettre en œuvre pour s'acquitter dans les meilleurs délais possibles de leurs contributions restant dues, et a instamment demandé aux Etats Membres en retard de paiement depuis deux années consécutives ou davantage de consentir à un plan de remboursement satisfaisant dans les meilleurs délais possibles. A propos de la requête du Nicaragua concernant ses contributions restant dues, le Comité exécutif a invité le Directeur général à tenir les organes directeurs informés de tout fait nouveau.

17. A propos des quotes-parts proposées pour les nouveaux Etats Membres, en considération du fait que la République tunisienne et la République du Yémen étaient en deçà du taux plancher, leurs contributions seraient fixées au taux actuellement en vigueur de 0,050%. Leurs demandes d'adhésion avaient été inscrites à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Conseil, en même temps que les demandes soumises par la République algérienne démocratique et populaire et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en vue de leur admission en qualité d'observateur.

18. Le Comité exécutif a pris note du document relatif à la traite des migrants (MC/EX/INF/58).

19. Au nom du Comité exécutif, le Président a chaleureusement remercié Mme Escaler et M. Wirth, qui quittaient tous deux l'Organisation, pour leur contribution précieuse à l'action de l'OIM.

Session (extraordinaire) du Conseil (3 juin 1999)³

20. Le Conseil s'est réuni pour sa soixante-dix-septième session (extraordinaire) le 3 juin 1999, sous la présidence de M. Jakubowski (Pologne). Il a adopté l'ordre du jour qui comportait les demandes d'adhésion en qualité de Membre et d'admission en qualité d'observateur, le départ du Directeur général adjoint et l'élection d'un nouveau directeur général adjoint.

21. Le Conseil a adopté les résolutions Nos 1001 et 1002 (LXXVII) admettant la République du Yémen et la République tunisienne en qualité de Membres de l'Organisation, ainsi que les résolutions No 1003 et 1004 (LXXVII) accordant à la République algérienne démocratique et populaire et à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) le statut d'observateur à ses réunions.

³ Il est rendu compte intégralement des débats du Conseil dans les procès-verbaux de séance (MC/C/SR/422 et 423) et dans le rapport sur la soixante-dix-septième session (extraordinaire) du Conseil (MC/1968/Rev.1).

22. Avant de procéder à l'élection d'un directeur général adjoint, le Conseil a adopté la résolution No 1005 (LXXVII) sur le départ du Directeur général adjoint, dans laquelle il lui exprimait sa gratitude pour les services précieux qu'elle avait rendu à l'Organisation et à la cause des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées partout dans le monde. Un grand nombre de délégués ont rendu hommage à Mme Escaler, en évoquant en particulier son dévouement, son efficacité, son savoir-faire, son professionnalisme, son sens du travail en équipe, ses compétences et sa diplomatie, de même que sa contribution à l'action de l'Organisation, notamment au niveau de la réforme administrative et dans la quête de la parité entre les sexes.

23. Le Conseil a ensuite procédé à l'élection d'un nouveau directeur général adjoint. Au terme de six tours de scrutin à bulletin secret, le Conseil a élu Mme Ndioro Ndiaye par acclamation et a adopté la résolution No 1006 (LXXVII). Mme Ndiaye a reçu à cette occasion les félicitations de délégués des pays de toutes les régions.

Réunions informelles d'information tenues avec les gouvernements le 18 janvier, le 25 février, le 28 avril, le 25 mai, le 29 juin, le 21 juillet et le 22 octobre 1999

24. Dans le cadre du processus constant de consultation avec les Etats Membres, et comme les bureaux des organes directeurs l'avaient suggéré, l'Administration a invité les représentants des Etats Membres à assister à des réunions informelles d'information sur les questions financières, administratives et de gestion inscrites aux ordres du jour des réunions des organes directeurs de l'OIM en 1999. Les différents points de ces ordres du jour portaient notamment sur l'actualisation du travail des six nouveaux secteurs de services, sur les processus régionaux, sur la nouvelle présentation du document de Programme et Budget, sur l'état d'évaluation du reclassement général des postes, sur l'utilisation de l'excédent dégagé par la partie administrative du budget, sur les contributions restant dues à la partie administrative du budget, sur l'examen du rapport consacré au reclassement général des postes à l'OIM, sur l'ajustement des secteurs de services, et sur le Programme et Budget pour 2000.

Sous-Comité du Budget et des Finances (9 novembre 1999)⁴

25. Le Sous-Comité du budget et des finances s'est réuni pour sa quatre-vingt-unième session le 9 novembre 1999. Le Sous-Comité a élu M. Jurkovich (Canada) à la présidence, M. Abdelmoneim Mostafa (Egypte) à la vice-présidence et M. Mahasaranond (Thaïlande) à la fonction de Rapporteur.

26. Le Sous-Comité a adopté l'ordre du jour, en ce compris les points relatifs à la réactualisation succincte du Programme et Budget pour 1999, au rapport de situation sur les contributions restant dues à la partie administrative du budget, à l'utilisation de l'excédent dégagé par la partie administrative du budget, à la déclaration d'un représentant de l'Association du personnel, au Programme et Budget pour 2000 et à l'avant-projet de Programme et Budget pour 2001.

27. Le Sous-Comité a recommandé que le Conseil prenne note du document sur la réactualisation succincte du Programme et Budget pour 1999 (MC/1976). Il a également pris note avec préoccupation de la situation concernant les contributions restant dues et instamment

⁴ Il est rendu compte intégralement de la quatre-vingt-unième session dans le Rapport du SCBF (MC/1985).

prié tous les Etats Membres, et plus particulièrement ceux dont les contributions n'avaient pas été acquittées depuis deux années consécutives ou davantage, de s'en acquitter intégralement s'ils ne l'avaient pas déjà fait, ou de consentir à un plan de remboursement en effectuant un premier paiement dès que possible. S'agissant de l'utilisation dégagée par la partie administrative du budget, le Sous-Comité a recommandé au Conseil de différer jusqu'à la prochaine session du SCBF tout nouvel examen d'une solution systématique concernant l'utilisation des excédents budgétaires, en attendant un complément de consultations, et de décider que l'utilisation du reliquat de l'excédent de 1997 serait débattu séparément à la même session, à la lumière du Rapport financier pour 1999.

28. Dans sa déclaration, le Président du Comité de l'Association du personnel s'est fait l'écho des attentes du personnel concernant la nécessité d'une politique globale de mise en valeur des ressources humaines, en vertu de laquelle tous les membres du personnel seraient traités équitablement et qui permettrait de définir des principes sur les plans de l'organisation des carrières, des transferts et de la mobilité, de l'équilibre entre les sexes, des procédures établies en matière de sélection et des mesures de sécurité pour les employés locaux sur le terrain. Soulignant l'importance pour le Sous-Comité de prendre l'avis du personnel, plusieurs délégués ont souscrit aux propos tenus par le représentant du SAC.

29. Le Sous-Comité a ensuite examiné le Programme et Budget pour 2000 /MC/1977 et en a recommandé l'adoption par le Conseil. Il a également pris note du document "Initiatives dans le domaine de la migration" (MC/INF/241), contenant les programmes et projets prioritaires n'ayant pas trouvé de financement. Le Sous-Comité a examiné l'avant-projet de Programme et Budget pour 2001 (MC/1978) et, recommandé que le Conseil en prenne note et qu'il invite le Directeur général à soumettre son Programme et Budget pour 2001 au Conseil lors de sa session ordinaire à l'automne de 2000.

30. Pour finir, le Sous-Comité a approuvé la recommandation visant à fixer à 0,050% le taux de quote-part des deux nouveaux Etats Membres, à savoir le Royaume hachémite de Jordanie et la Lettonie, conformément à la pratique traditionnellement suivie pour l'établissement des quotes-parts des nouveaux membres, et sur la base du barème des quotes-parts des Nations Unies.

Conseil (30 novembre-1er décembre 1999)⁵

31. Le Conseil a tenu sa soixante-dix-huitième session le 30 novembre et le 1er décembre 1999 et a élu à la présidence M. Molander (Suède), à la vice-présidence M. Rodriguez-Cuadros (Pérou), et la fonction de Rapporteur, Mme Bicket (Australie). Il a adopté les résolutions No 1008 et 1009 (LXXVIII) admettant en qualité de Membres le Royaume hachémite de Jordanie et la République de Lettonie, ainsi que les résolutions Nos 1010, 1011 et 1012 (LXXVIII), accordant au Royaume du Cambodge, à l'Organisation internationale de la Francophonie et à l'International Migrants Rights Watch Committee le statut d'observateur à ses réunions.

32. Après avoir entendu les allocutions liminaires du Directeur général et du Directeur général adjoint (reproduites in extenso dans le procès-verbal de séance MC/C/SR424, annexes I et II respectivement), et au terme du débat général (MC/C/SR/424, MC/C/SR/425 et

⁵ Il est rendu compte intégralement des débats de cette session dans les procès-verbaux de séance (MC/SR/424 à 427) et dans le projet de rapport sur la soixante-dix-huitième session du Conseil (MC/1989).

MC/C/SR/426), le Conseil a examiné et approuvé les résolutions relatives à l'acceptation des amendements à la Constitution; à la participation de l'OIM au processus de suivi de la Conférence sur la CEI, aux rapports sur la soixante-seizième session et la soixante-dix-septième session (extraordinaire) du Conseil; et au rapport sur la quatre-vingt-seizième session du Comité exécutif. Le Conseil a également examiné la réactualisation succincte du Programme et Budget pour 1999 et en a pris bonne note.

33. Le Conseil a adopté la résolution No 1017 (LXXVIII), approuvant le Programme et Budget pour 2000, pris note des besoins de financement indiqués dans le document ("Initiatives dans le domaine de la migration 2000" et examiné l'avant-projet de Programme et Budget pour 2001. Plusieurs délégués ont formulé des observations à propos de la croissance nominale zéro et suggéré que des consultations informelles aient lieu sur cette question avant les prochaines sessions des organes directeurs. Le Conseil a invité le Directeur général à soumettre le Programme et Budget pour 2001 au Conseil lors de sa session ordinaire à l'automne de 2000.

34. A propos des contributions restant dues à la partie administrative du budget, le Conseil a pris note avec préoccupation de la situation, en priant instamment tous les membres, et en particulier ceux dont les contributions n'avaient pas été acquittées depuis deux années consécutives ou davantage, de s'en acquitter intégralement, s'ils ne l'avaient pas déjà fait, ou de consentir à un plan de remboursement.

35. A propos de l'utilisation de l'excédent dégagé par la partie administrative du budget, le Conseil a décidé de différer jusqu'à la prochaine session du Sous-Comité du budget et des finances tout nouvel examen d'une solution systématique à l'utilisation des excédents budgétaires, en attendant un complément de consultations, et aussi que l'utilisation du solde restant de l'excédent de 1997 fasse l'objet d'un examen séparé à la même session, à la lumière du Rapport financier pour l'exercice 1999.

36. A l'occasion de la déclaration du représentant de l'Association du personnel au Sous-Comité du budget et des finances, le Conseil a souligné l'importance de prendre connaissance des vues du personnel.

37. Les seize Etats Membres suivants ont été élus membres du nouveau Comité exécutif pour 2000 et 2001: Allemagne, Bangladesh, Belgique, Canada, Colombie, Costa Rica, Danemark, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, Honduras, Italie, Japon, Kenya, Paraguay, Pologne et Yémen.

38. En vertu de la résolution No 1019 (LXXVIII), le Conseil a décidé que la quatre-vingt-deuxième session du SCBF se tiendrait les 9 et 10 mai 2000 au Palais des Nations à Genève, et a invité le Comité exécutif à se réunir pour sa quatre-vingt-dix-septième session les 6 et 7 juin 2000. La quatre-vingt-troisième session du SCBF aura lieu les 30 et 31 octobre 2000 (résolution No 1019 (LXXVIII)) et la prochaine session ordinaire du Conseil les 28 et 29 novembre 2000.

SERVICES

I. MOUVEMENTS

Introduction

39. 1999 a été l'année de tous les défis. Deux grandes crises ont mis à l'épreuve la capacité de réaction et l'efficacité des nouvelles structures de l'OIM sur le plan de la gestion des mouvements. En parallèle, les changements exceptionnels intervenus au niveau des compagnies aériennes ont exigé des adaptations et de l'ingéniosité de la part de l'OIM pour garder les avantages de marché qu'elle négocie de la part de ses membres.

40. L'urgence et l'ampleur des mouvements occasionnés par les crises en 1999 ont mis à l'épreuve la capacité de l'OIM à réagir dans ce type de situation. En l'espace de trois mois, elle a évacué plus de 60.000 Kosovars de l'ex-République yougoslave de Macédoine. Alors que les évacuations se poursuivaient encore, l'OIM a commencé à effectuer des rapatriements au Kosovo dès le mois de juillet. Un mois plus tard, elle s'est trouvée engagée dans la crise du Timor Oriental. Sans précédent par leur ampleur et leur complexité, ces deux opérations ont fait appel à tous les moyens logistiques de l'OIM, qui a dû utiliser des moyens de transport par air, par mer et par terre.

Aperçu d'ensemble des activités de transport

41. L'IOM a transporté 430.684 personnes en 1999, soit une augmentation de 70% par rapport à la même période de 1998. Sur ce nombre, 145.678 personnes ont été transportées par voie de surface. Le total cumulatif des migrants ayant bénéficié d'une aide au transport de l'OIM depuis 1952 s'élève ainsi à 10.917.111 à la fin de 1999.

42. Les activités relevant des programmes d'urgence (c'est à dire la réinstallation temporaire et le retour) se sont considérablement accrues en 1999, sous l'effet des crises du Kosovo et du Timor oriental.

43. Ce sont les Etats-Unis, avec un total de 90.997 personnes transportées au titre du programme d'évacuation humanitaire (HEP) et des programmes ordinaires de réinstallation (en hausse de 16%) qui ont accueilli le plus grand nombre de personnes transportées par l'OIM en 1999. Vient ensuite l'Allemagne avec 70.894 personnes. Les mouvements à destination du Canada ont eux aussi augmenté de 38,99% (atteignant ainsi un total de 19.340), suivi des mouvements vers l'Australie, en hausse de 12% (pour un total de 10.300 personnes). De même, les mouvements à destination des pays nordiques ont triplé en 1999, atteignant un total de 21.244 personnes (contre 7.632 en 1998).

44. Au cours des évacuations du Kosovo et des retours qui ont suivi, l'OIM a été largement tributaire des transports par charter. Elle a dû recourir à cette option en raison de la discontinuation des services offerts par les transporteurs commerciaux à la suite des hostilités.

Aperçu d'ensemble des mouvements effectués selon les programmes

45. Si les statistiques figurant à la fin du présent rapport donnent un aperçu d'ensemble des mouvements considérés sous des aspects différents, elles ne donnent pas une vue d'ensemble des

principales catégories de mouvements sous une forme succincte. Les quatre grands secteurs d'activités en la matière sont décrits ci-après, l'accent étant mis sur les programmes les plus importants.

Activités de réinstallation et d'évacuation humanitaire

46. Les mouvements relevant de cette catégorie restent l'une des activités importantes de l'Organisation. En raison de la crise du Kosovo, un total de 188.282 personnes ont été admises au titre d'accords de réinstallation définitive ou d'évacuation humanitaire. Sous l'effet de la crise, on a enregistré 422% d'augmentation des transports de personnes en Europe par rapport à 1998 (67.887 personnes contre 13.008 en 1998). Parmi les personnes transportées par les bons soins de l'OIM, c'est la France qui en a accepté le plus en Europe (6.368), suivie de près par la Turquie (5.765), la Norvège (5.504), l'Autriche (5.115), l'Allemagne (4.758), la Suède (4.352) et les Pays-Bas (4.072). Les pays nordiques considérés dans leur ensemble ont accueilli un total de 14.282 personnes, contre 1.543 en 1998.

47. Comme lors des années précédentes, les réinstallations, toutes catégories confondues (réfugiés et migrants dont les déplacements sont payés par des répondants) en Amérique du Nord ont constitué l'essentiel des mouvements. 110.341 personnes ont été réinstallées aux Etats-Unis et au Canada en 1999, ce qui représente une augmentation de 15,58 % par rapport à 1998. Le Canada a accueilli 11.798 personnes, soit 39% de plus qu'en 1998. La majeure partie de ce surcroît s'explique par le programme d'évacuation humanitaire du Kosovo.

48. Les Etats-Unis ont été témoins d'une augmentation générale de 10,6% des cas de réinstallations, ce qui reflète en partie la décision politique d'accueillir près du double de réfugiés et de migrants en provenance d'Afrique et du Moyen-Orient, soit 15.939 personnes (dont 14.605 réfugiés) contre 8.107 personnes en 1998.

49. D'autres pays de réinstallation ont également accueilli davantage de réfugiés et de migrants originaires d'Afrique et du Moyen-Orient. Les pays nordiques en ont accueilli 5.478, le Canada 1.882 et l'Australie 1.244. C'est essentiellement d'Afrique de l'Est que venaient ces personnes (8.924), suivie de l'Afrique de l'Ouest (4.587).

Programmes de rapatriement

50. En 1999, un total de 29.391 personnes ont été transportées au titre des programmes d'aide au rapatriement. En règle générale, les programmes de rapatriement concernent des personnes qui ont été admises en qualité de réfugiés par un pays d'asile en vue d'une réinstallation définitive, mais qui ont ensuite manifesté le désir de retourner dans leur pays d'origine.

51. Le principal programme de rapatriement a concerné l'Asie du Sud-Ouest, où l'OIM a rapatrié, pour le compte du HCR, des Afghans résidant en Iran et qui ont été raccompagnés jusqu'aux postes-frontières d'où ils ont pu rentrer dans leur pays. 16.471 personnes ont ainsi été transportées en 1999, soit le double des 7.500 qui étaient initialement prévues. Les autres mouvements ont concerné les personnes qui n'étaient pas inscrites et qui ont demandé de l'aide pour rentrer de leur plein gré dans leur pays.

52. L'OIM a également fourni une aide au transport aux réfugiés kurdes irakiens désireux de retourner en Iraq depuis l'Iran. 5.881 personnes ont été rapatriées au titre de ce programme. Ces mouvements ont été effectués à la demande du HCR, qui a pris toutes les dépenses à sa charge.

Aide au transport accordée aux experts et aux boursiers

53. Dans le contexte de la coopération régionale en Amérique latine, 5.611 boursiers (assurant eux-mêmes leur frais de déplacement) ont été transportés (originaires pour la plupart de Bogota), soit une diminution nette de 20,5% par rapport à 1998, et considérablement moins que ne le permettait l'allocation budgétaire prévue pour 9.200 personnes. La principale raison de cette diminution est à chercher dans la concurrence exercée par le secteur privé pour assurer le transport de ces personnes.

54. Un programme similaire à l'intention des Africains étudiant à l'étranger offre des tarifs de transport réduits pour les étudiants originaires pour la plupart du Kenya et du Zimbabwe. Ce projet est autofinancé, grâce au remboursement effectué par les étudiants ou leurs répondants. Environ 448 personnes ont été transportées au titre de ce programme, soit à peu près la moitié de ce qui était prévu pour 1999. Les contraintes en termes d'infrastructure et les problèmes de financement n'ont pas permis à l'OIM d'assurer cette partie des transports au niveau qui avait été prévu.

55. Plus de 5.429 experts ont été transportés au titre des accords de CTPD conclus avec un certain nombre de gouvernements d'Amérique latine et d'organisations régionales internationales. En partie, cette activité comprend également une aide aux boursiers qui entreprennent une formation universitaire supérieure à l'étranger.

Programmes d'aide au retour

56. Cette activité a connu une hausse sans précédent par rapport à 1998, dépassant pour la seconde année le nombre de personnes transportées au titre des programmes de réinstallation. Un total de 206.826 personnes ont été transportées au titre des divers programmes de retour en 1999, ce qui représente une hausse de 100% par rapport aux activités similaires effectuées en 1998 (103.042 personnes). Les retours depuis l'Europe ont constitué l'essentiel de ces mouvements (125.327 personnes), suivis de ceux effectués au départ du Timor occidental à destination du Timor oriental (70.936 personnes).

57. Pour l'essentiel, l'aide au retour a été offerte aux réfugiés accueillis à titre temporaire qui ont accepté de regagner leur pays d'origine dans les Balkans, notamment au Kosovo. 112.392 personnes (soit 89,67% des personnes aidées à rentrer chez elles) tombent dans cette catégorie. L'Allemagne a rapatrié 49.204 personnes (dont 18.443 au Kosovo et 30.761 en Bosnie-Herzégovine), la Suisse 15.830 et les pays nordiques 6.918.

58. Les retours vers le Timor oriental se sont effectués principalement au départ du Timor occidental et d'autres régions de l'Indonésie. 74.570 personnes ont ainsi été transportées par air, par mer et par terre. Un autre groupe de 892 personnes a été rapatrié d'Australie où il avait provisoirement trouvé asile.

59. En parallèle aux retours rendus nécessaires par des situations d'urgence, les programmes ordinaires d'aide au retour se sont poursuivis au départ de l'Europe (4.391) et de l'Amérique du

Nord (202). En Europe, les départs au départ de l'Allemagne sont restés relativement importants, avec un total de 2.766 personnes rapatriées, essentiellement à destination de pays africains (788 personnes).

60. Les programmes de retour au départ de l'Amérique du Nord (202 personnes) ont concerné essentiellement des ressortissants d'Amérique du Sud et centrale, avec une majorité de nationaux des pays andins (122 personnes) et du Cône sud (58 personnes).

61. A la demande des gouvernements tadjik et turkmène, l'OIM a continué de soutenir les opérations de rapatriement volontaire des Tadjiks de souche jusque dans leurs anciens lieux de résidence. 2261 personnes ont ainsi bénéficié de ce programme d'aide au retour et à la réintégration. La clé du succès de ce programme réside dans les accords de transit négociés avec l'Ouzbékistan. En raison de l'impossibilité d'assurer des enregistrements en transit suffisamment tôt, l'objectif de 3.000 personnes à rapatrier n'a pas été atteint.

Programmes d'urgence

Programme d'évacuation humanitaire du Kosovo (HEP)

62. L'opération de l'OTAN en République fédérale de Yougoslavie a commencé le 24 mars 1999. L'OIM a établi une présence opérationnelle minimale sur le territoire de l'ex-République yougoslave de Macédoine le 5 avril 1999, et le premier vol HEP a eu lieu le jour suivant, soit le 6 avril 1999, ralliant Skopje à la Turquie.

63. En étroite coopération avec le HCR, l'OIM a mené à bien l'enregistrement, sous forme électronique, des réfugiés kosovars se trouvant sur le territoire de l'ex-République yougoslave de Macédoine. La base de données ainsi constituée par l'OIM a servi de référence pour les délégations des pays d'accueil, à partir de quoi elles ont sélectionné les bénéficiaires de leur offre d'asile temporaire. Cette base de données a rempli son double but de rendre leur identité aux réfugiés et de fonctionner comme centre d'information et de réservation. Installés dans des conteneurs équipés de 25 ordinateurs reliés en réseaux, des membres du personnel de l'OIM et du HCR ont travaillé par équipes pour assurer une permanence quotidienne de 18 heures.

64. Les évacuations ont rapidement pris le tour d'une opération majeure de transport. Un total de 383 vols charters utilisant 13 transporteurs ont permis de transférer 65.649 personnes vers 28 pays, avec une moyenne de 96% de sièges occupés par vol. Au point culminant de l'opération, jusqu'à 2.500 personnes par jour ont ainsi été prises en charge, c'est-à-dire qu'elles ont d'abord fait l'objet d'une sélection, qu'une place leur a été réservée à bord d'un avion, d'un bateau ou autre, qu'elles ont reçu des informations et qu'elles ont en définitive été transférées. Si son rôle le plus important a été d'organiser les vols charters en vue des évacuations, l'OIM a également facilité les dispositions relatives aux vols charters affrétés directement par les gouvernements, en fournissant des manifestes de passagers, une aide au sol et des moyens de transport pour l'acheminement des personnes évacuées.

65. La formule globale de services d'évacuation de l'OIM vers différentes destinations en Europe consistait en l'application d'un tarif aller simple, assorti d'une commission de rémunération de services de 263 dollars. Cette commission englobait les services médicaux de pointe, le transport au sol, le coût d'affrètement du charter et le manifeste de vol. Vers la fin des

opérations d'évacuation, cette commission a été portée à 303 dollars, en considération du coût plus important du transport des personnes évacuées vers des camps éloignés.

Programme de retour au Kosovo (KRP)

66. Alors que les mouvements d'évacuation se poursuivaient, les retours ont commencé dès juillet. Les opérations se sont rapidement accélérées à partir de la mi-juillet, et durant les mois de juillet et d'août, elles se sont déroulées en parallèle avec la poursuite des opérations préalablement organisées de réinstallation au départ de l'ex-République yougoslave de Macédoine. Au 17 décembre 1999, soit le dernier jour des opérations menées au Kosovo pour l'année 1999, 69.693 personnes avaient ainsi pu regagner le Kosovo par l'un des 631 vols commerciaux ou charters appartenant à 39 compagnies différentes, affrétés au départ de 31 pays d'accueil non limitrophes.

67. Les premiers vols ont été effectués à partir de l'aéroport de Skopje; dès le 2 août 1999, l'aéroport de Pristina est devenu opérationnel pour les vols charters humanitaires. Les contraintes techniques (absence de système d'atterrissage aux instruments, d'éclairage des pistes, etc.) ont empêché l'utilisation à grande échelle de l'aéroport de Pristina, réduisant graduellement le nombre de vols par jour de 4 à 2 à l'approche de l'hiver.

Rapatriement au Timor oriental

68. Les violences qui ont fait suite à l'annonce du vote en faveur de l'indépendance du Timor oriental ont conduit environ 250.000 personnes (sur une population totale de quelque 700.000) à chercher refuge dans d'autres régions plus sûres de l'Indonésie. Lorsque la communauté internationale a réussi à stabiliser la situation au Timor oriental avec le déploiement d'une force internationale (INTERFET), les rapatriements ont pu commencer.

69. Opérant conjointement avec le HCR au titre d'un mémorandum d'accord, l'OIM a entrepris les rapatriements en affrétant des ferry boats de grande dimension, des avions charters et des flottes de camions, ce qui a permis de rapatrier en moyenne 1.400 personnes par jour. D'autres rapatriements ont pu être effectués à partir d'autres régions de l'Indonésie (Jakarta, Flores, Denpasar), mais aussi d'Australie.

70. Les retours se sont effectués dans des conditions difficiles. L'interférence des milices dans les camps ont occasionné de nombreux incidents qui ont concerné aussi bien le personnel que les rapatriés. Heureusement, aucune blessure grave n'a été à déplorer. Dès leur arrivée au Timor oriental, les rapatriés ont reçu un nécessaire de secours devant favoriser leur réintégration et ont été transportés jusqu'à leur destination finale, ce qui n'a pas été sans mal compte tenu du manque de véhicules adéquats et de l'état des routes pendant la saison des pluies. La clé du succès de l'opération a été l'excellente coopération interorganisations, notamment avec le HCR et l'INTERFET, ce qui a permis de disposer de camions et d'hélicoptères.

71. Au 31 décembre 1999, plus de 75.000 personnes avaient ainsi regagné le Timor oriental grâce aux rapatriements organisés.

Accords tarifaires

72. Grâce à la surveillance étroite de l'évolution des marchés, à la proximité des acteurs clés du transport aérien et à la facilité d'accès à ces derniers, tant les bureaux extérieurs que le Département de gestion des mouvements ont pu préserver l'acquis des années précédentes en assurant le maintien des accords négociés avec des transporteurs, voire en les élargissant. L'industrie des transports aériens est mue par un certain nombre d'éléments clés tels que le rendement, les coûts et les réseaux. Ces trois éléments ont joué un rôle important en 1999. On a assisté à un retour en force général du rendement (revenu par siège au kilomètre) à l'heure où des alliances se formaient et où les transporteurs engrangeaient les bénéfices du travail d'aplanissement des obstacles et d'intégration des horaires. Alors qu'au début de 1999, les prix du pétrole avaient atteint leur plancher absolu, lorsque les restrictions à la production sont intervenues vers le milieu de l'année, le prix du pétrole a amorcé une hausse qui ne s'est plus arrêtée depuis lors, forçant les transporteurs à augmenter leurs tarifs. Tandis que les alliances qui se sont conclues ici ou là ont apporté une manne d'avantages aux transporteurs comme aux passagers eux-mêmes, certains accords n'ont pas résisté à l'épreuve du temps. C'est ainsi que l'*Atlantic Excellence Alliance*, qui associait *Delta* et le groupe *Swissair*, est tombée à l'eau, mettant en péril les accords négociés par l'OIM, et plus particulièrement sur l'Afrique. Cette alliance a maintenant été remplacée par le groupe *Qualiflyer*, qui compte comme partenaires principaux *American Airlines* et le groupe *Swissair*, et qui a donné naissance au nouvel accord "Qualiflyer" associant *Swissair*, *Sabena*, *TAP*, *AOM*, *Crossair* et *American Airlines*, pour offrir des tarifs plus bas et une flexibilité accrue au niveau des routes aériennes. En outre, un accord commercial spécial a été passé avec *Delta* afin de maintenir une relation commerciale déjà ancienne.

73. Un nouveau partenariat entre transporteurs, associant *Royal Air Maroc* et *TWA*, a débouché sur la conclusion d'un accord de tarifs spéciaux accordant à l'OIM davantage de flexibilité sur les routes transatlantiques et renforçant les capacités de l'Organisation, l'accent étant surtout mis sur les mouvements au départ de l'Afrique.

74. Un accord amélioré a été conclu avec le transporteur national australien *Qantas*, lequel autorise des tarifs plus concurrentiels au départ de l'Afrique et de l'Europe vers l'Australie.

Déplacements du personnel

75. Environ 1.200 déplacements ont été organisés depuis le Siège. Une économie d'environ 370.000 dollars a pu être réalisée grâce à la suppression des voyages en classe affaires pour tout le personnel.

Formation

76. Un atelier a été organisé à Pretoria à l'intention du personnel de l'OIM, et des participants de Nairobi, d'Accra, d'Addis Abeba, de Lusaka, d'Harare et de Pretoria y ont pris part. Le but de cet atelier était de vérifier que le personnel opérationnel était capable de gérer des transferts de manière efficace, en tirant parti des derniers accords conclus avec les transporteurs et des techniques de traitement de pointe. D'autres séances de formation initialement prévues ont dû être différées en raison de l'engagement de MMD dans des programmes d'urgence.

Statistiques

77. Dans le présent chapitre consacré aux transports, l'accent est surtout mis sur les activités de transport les plus importantes, qui ont mobilisé l'Organisation et son personnel durant toute l'année 1999 et ont été au centre de son action. Cependant, ces activités ne représentent que la moitié du travail d'ensemble de l'Organisation en termes de transports. Les tableaux qui suivent permettent de se représenter plus complètement les activités de transport de l'Organisation. On y trouve un récapitulatif détaillé par type de moyen de transport, par distribution géographique, par sexe et par nationalité.

TABLEAUX STATISTIQUES POUR 1999

- **Tableau 1: Statistiques par sexe**

Ce tableau donne la répartition, par sexe et par tranche d'âges, des migrants assistés par l'OIM. Il fait apparaître que les migrants de sexe masculin sont plus nombreux de 9,1% que les migrants de sexe féminin. Cette statistique contraste avec celles des années précédentes, d'où il ressortait que l'un et l'autre sexes étaient jusque là représentés à part égale. Cette nouvelle donne s'explique principalement par le retour sélectif des hommes chef de ménage avant le retour des autres membres de la famille. Cette tendance a encore été amplifiée par le fait que les garçons sont plus nombreux que les filles en termes d'enfants à charge.

- **Tableau 2: Mouvements par principaux pays de départ**

Ce tableau donne les chiffres de mouvements effectués depuis les vingt premiers pays en termes de nombre de départs. Il indique également les moyens de transport utilisés.

- **Tableaux 3 et 3a: Vols charters et transports par bateau, selon les programmes**

Ces tableaux donnent l'indication du nombre des migrants transportés par vols charters et par bateaux. Ces chiffres sont incorporés dans les colonnes "Air" et "Surface" du tableau 2b.

- **Tableau 4: Statistiques de mouvements par nationalité**

Ce tableau fait ressortir les vingt nationalités principales des migrants assistés par l'OIM.

- **Tableau 5: Dépenses de transport aérien par avion**

199 transporteurs aériens ont été utilisés en 1999, contre 177 en 1998. Le total des dépenses a atteint 101,5 millions de dollars, ce qui reflète une augmentation de 32,5 millions de dollars (47%) par rapport à 1998.

Ce tableau montre le total des dépenses de transport aérien par pays, exprimé en dollars des Etats-Unis, par comparaison avec celles de 1998.

- **Tableau 6: Mouvements par sous-programme budgétaire**

Ce tableau résume l'activité de transport de l'OIM ventilée par région budgétaire, par bureau régional et par sous-programme régional (en accord avec la ventilation du Programme et Budget pour 1999, document MC/1946).

- **Tableaux 7 à 10: Mouvements au titre des projets pour l'Afrique et le Moyen-Orient, pour les Amériques, pour l'Asie et l'Océanie, et pour l'Europe**

Ces tableaux donnent des statistiques détaillées des mouvements pour chaque programme, sous-programme et projet en fonction des régions budgétaires respectives et des bureaux régionaux.

- **Tableaux 11: Mouvements par région de départ et de destination**

Ce tableau résume l'activité de mouvement de l'OIM par région géographique de départ et de destination. Les activités de migration de masse sont données séparément.

- **Tableaux 12 à 15: Mouvements à destination de l'Afrique et du Moyen-Orient, des Amériques, de l'Asie et de l'Océanie, et de l'Europe**

Ces tableaux donnent les statistiques détaillées des mouvements par pays de départ et de destination. Chaque tableau reflète les mouvements à destination d'une région géographique donnée.

- **Tableaux 16 à 19: Mouvements en provenance de l'Afrique et du Moyen-Orient, des Amériques, de l'Asie et de l'Océanie, et de l'Europe**

Ces tableaux donnent les statistiques détaillées des mouvements par pays de départ et de destination. Chaque tableau reflète les mouvements, par programme, en provenance d'une région géographique donnée.

- **Tableau 20: Les quinze bureaux principaux en termes de mouvements**

Ce tableau contient la liste des missions de l'OIM qui ont déployé le plus d'activités en termes de mouvements. Les dispositions relatives aux mouvements au-delà d'un seuil de 25.000 personnes effectuées par l'unité MSA du Siège ne sont pas reflétées dans ce tableau.

Tableau 1 : Statistiques par sexe

Groupe d'âge	Sexe			Total
	F	M	NC	
0 - 9	22 993	25 228		48 221
10 - 19	21 976	24 652		46 628
20 - 29	22 175	23 504		45 679
30 - 39	19 604	22 230		41 834
40 - 49	10 616	12 491		23 107
50 - 59	5 354	5 447		10 801
60 - 69	3 352	2 832		6 184
70 - 79	1 377	988		2 365
80 - 89	302	171		473
> 90	85	81		166
Inconnu			205 226	205 226
Total général	107 834	117 624	205 226	430 684

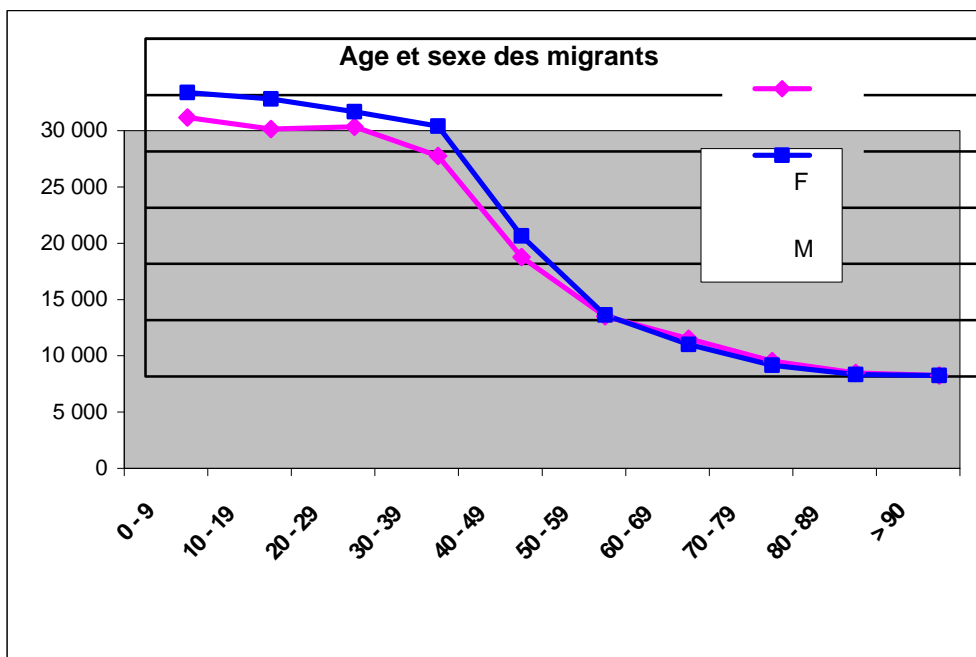


Tableau 2 : Mouvements par principaux pays de départ

Pays de départ	Mode de transport				Total
	Voie aérienne	Transports combinés	Arrangements personnels	Voie de surface	
Albanie	745	865		7 395	9 005
Argentine	6 404	49			6 453
Australie	4 327	199			4 526
Autriche	5 538	1			5 539
Bosnie-Herzégovine	411	534		3 003	3 948
Colombie	3 569	59			3 628
Croatie	6 674	4 131		3 216	14 021
Cuba	87	2 873			2 960
Egypte	3 048	11			3 059
Allemagne	41 737	1		29 240	70 978
Indonésie	11 833	2		62 808	74 643
Iran (République islamique d')	611	51		22 352	23 014
Kenya	9 136	102		16	9 254
Macédoine (ex-Rép. youg. de)	66 268	754		13 666	80 688
Pays-Bas	3 715	312			4 027
Norvège	3 995	8			4 003
Pakistan	2 806	1 039			3 845
Fédération de Russie	4 348	122	4 021		8 491
Suisse	16 373	59			16 432
République arabe syrienne	3 351	305			3 656
Turquie	4 707	459			5 166
Ukraine	7 113	20	1 717		8 850
Etats-Unis d'Amérique	3 402	31			3 433
Viet Nam	10 357	754			11 111
Yugoslavie, Rép. féd. de	3 980	666		995	5 641
Autres pays (125)	39 821	1 505		2 987	44 313
Total général	264 356	14 912	5 738	145 678	430 684

Tableau 3 : Vols affrétés par programme

Programme	Nombre de vols	Nombre de migrants
Evacuation d'urgence du Kosovo	383	65 649
Retours humanitaires au Kosovo	455	63 761
Opérations de retour au Timor	92	12 604
Réinstallation aux Etats-Unis d'Amérique depuis l'Afrique	4	1 801
Opération d'extraction de la République démocratique du Congo	4	984
Réinstallation de réfugiés en provenance de l'ex-Yougoslavie, au départ de Timisoara	3	1 235
Total	941	146 034

Tableau 3a : Mouvements par voie maritime et par programme

Programme	Nombre de bateaux	Nombre de migrants
Retours du Timor occidental au Timor oriental	51	28 875
Retours volontaires d'Italie et réintégration aux Balkans	78	405
Total	129	29 280

Tableau 4 : Statistiques des mouvements par nationalité

Nationalités	Migrants
Ressortissants de la Rép. féd. de Yougoslavie*	164 143
Ressortissants du Timor oriental	75 629
Ressortissants de la Bosnie-Herzégovine	61 738
Afghans	20 052
Iraquiens	14 490
Vietnamiens	11 331
Somaliens	7 187
Ukrainiens	6 826
Argentins	6 423
Iraniens	4 457
Colombiens	4 266
Soudanais	3 818
Croates	3 450
Ressortissants de la Fédération de Russie	3 209
Ethiopiens	3 140
Cubains	2 957
Libériens	2 846
Tadjiks	2 297
Ressortissants de la République démocratique du Congo	1 891
Chiliens	1 320
Non déterminés	8 976
Toutes autres nationalités (145)	20 238
Total général	430 684

* Principalement les personnes déplacées de la Province du Kosovo

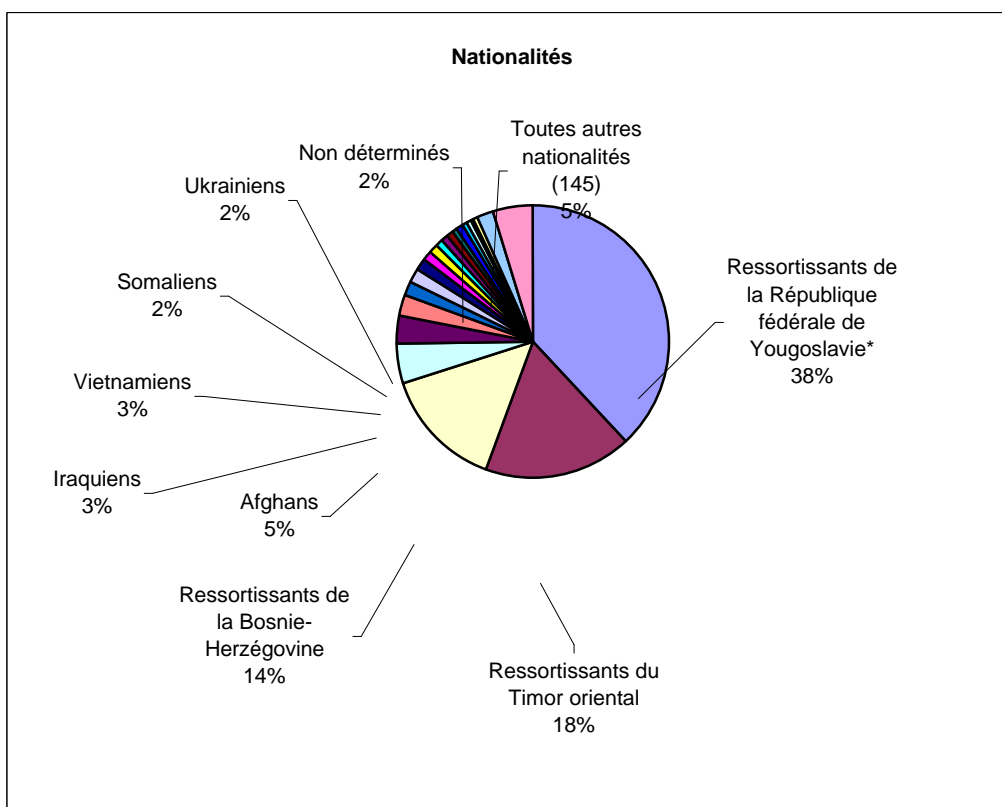


Tableau 5 : Dépenses de transport aérien par pavillon

L'OIM a fait appel à 199 compagnies aériennes en 1999 (177 en 1998).
Le total des dépenses a atteint 101,5 millions de dollars, soit 32,5 millions (47%)
de plus qu'en 1998.

Pavillon	1998 USD	1999 USD
Albanie	631	178 110
Algérie	22 244	18 905
Angola	5 207	3 589
Argentine	354 972	1 146 705
Arménie	298 648	689 225
Australie	1 711 823	1 847 856
Autriche	1 171 752	1 882 095
Azerbaïdjan	4 667	
Bahrein	894 346	593 391
Bangladesh	4 814	6 741
Bélarus	5 836	12 300
Belgique	1 468 642	3 053 206
Bolivie	48 251	42 495
Bosnie-Herzégovine	830 339	272 385
Brésil	313 622	233 021
Brunéi Darussalam	1 038	589
Bulgarie	30 156	589 002
Cambodge	7 834	5 168 305
Cameroun	11 145	9 629
Canada	1 480 958	5 919 101
Cap-Vert	1 981	3 947
Chili	356 363	205 644
Chine	1 862 733	2 102 027
Colombie	940 689	670 063
Costa Rica	178 333	175 089
Côte d'Ivoire	77 975	33 460
Croatie	736 349	812 911
Cuba	607	40 075
Chypre		1 005
République tchèque	14 258	41 856
République démocratique du Congo		347
Danemark	4 462	1 421
Equateur	12 501	15 266
Egypte	54 736	54 600
El Salvador	61 648	39 910
Lettonie	273	2 438
Ethiopie	329 511	202 776
Finlande	19 597	22 831
France	2 165 731	1 770 384
Gabon	2 704	246
Géorgie	188 702	155 055
Allemagne	4 749 204	6 103 380
Ghana	17 161	26 442
Grèce	425 588	494 398
Guatemala	19 781	8 199
Hongrie	31 486	493 743
Islande		4 234
Inde	2 049	3 408
Indonésie	31 294	614 795

Tableau 5 : Dépenses de transport aérien par pavillon (suite)

Pavillon	1998 USD	1999 USD
Iran (République islamique d')	80 349	73 628
Iraq		81 857
Irlande	733	6 463
Israël	437	284
Italie	268 476	325 870
Jamaïque	521	799
Japon	626 253	82 009
Jordanie	183 293	61 842
Kazakhstan		723 212
Kenya	76 628	164 434
Koweït	139 870	126 642
Kirghizistan	1 443	841
République démocratique populaire lao	81	2 609
Lettonie	426	
Liban	68 205	31 302
Lituanie	189 627	23 392
Macédoine, ex-Rép. youg. de	74 840	15 818 368
Madagascar	889	738
Malawi		2 049
Malaisie	1 402 278	915 637
Malte	10 112	21 405
Mexique	288 801	234 752
Mongolie	8 381	
Maroc	4 789	1 573
Mozambique	5 931	5 244
Namibie	10 398	1 176
Népal	29 037	4 757
Pays-Bas	4 108 626	5 140 375
Nouvelle-Calédonie	810	
Nouvelle-Zélande	59 345	21 264
Nicaragua	498	
Norvège	270	238
Pakistan	164 389	179 964
Panama	50 125	67 503
Pérou	12 186	2 376
Pologne	2 122	631
Portugal	51 375	46 734
République de Corée	2 625 673	1 410 061
République de Moldova	46 696	478 498
Roumanie	31 776	54 001
Fédération de Russie	512 317	346 222
Arabie Saoudite	4 501	30 726
Sénégal	73	
Singapour	1 174 763	834 552
Slovénie	10 336	586 685
Afrique du Sud	92 431	43 036
Espagne	2 037 369	1 405 368
Sri Lanka	41 395	9 894
Soudan	2 118	668 108
Suède	297 980	167 126
Suisse	537 636	1 101 732

Tableau 5 : Dépenses de transport aérien par pavillon (suite)

Pavillon	1998 USD	1999 USD
République arabe syrienne	31 554	8 986
Taiwan	1 873 535	1 280 172
Thaïlande	874 657	299 980
Trinité-et-Tobago		1 588
Tunisie	5 144	3 018
Turquie	658 644	1 344 136
Turkménistan	624	
Ouganda	19 800	26 575
Ukraine	51 672	8 734
Emirats arabes unis	199 463	123 974
Royaume-Uni	327 175	224 255
République-Unie de Tanzanie	34 181	3 932
Uruguay	6 252	2 099
Etats-Unis d'Amérique	24 043 396	29 622 079
Ouzbékistan	2 746	864
Venezuela	432	14 715
Viet Nam	2 571 580	1 352 887
Yémen	11 947	2 867
Yougoslavie, Rép. féd. de	1 173 941	47 715
Zambie	178	
Zimbabwe	43 024	32 615
(Inconnu)	333 824	75 863
Total général	68 553 019	101 549 631

Tableau 6 : Mouvements par sous-programme budgétaire

Région	Nom des BR	Sous-programmes régionaux	Total
Afrique et Moyen-Orient	Le Caire	FHA - Réinstallation de réfugiés	5 623
		FHB - Rapatriement de réfugiés	1
	Le Caire - Total		5 624
	Dakar	FHA - Réinstallation de réfugiés	59
		Dakar - Total	
	Nairobi	FHA - Réinstallation de réfugiés	19 059
		FHB - Rapatriement de réfugiés	304
		FHE - Programmes de retour	220
FQA - Retour de nationaux qualifiés		343	
Prétoiria	FQC - Programmes spéciaux de retour	448	
	FHB - Rapatriement de réfugiés	27	
Nairobi - Total		20 374	
Prétoiria - Total		27	
Afrique et Moyen-Orient Total		26 084	
Amériques	Buenos Aires	LHB - Rapatriement de réfugiés	45
		LHM - Retour spécial et réintégration de Chiliens	44
		LQA - Retour de nationaux qualifiés	153
		LQE - Echange d'experts	5 429
		LTA - Assistance technique institutionnelle	247
		LTB - Information et recherche	40
	Buenos Aires - Total		5 958
	Lima	LQA - Retour de nationaux qualifiés	662
		LQC - Programmes spéciaux de retour	5 611
		LQD - Migration sélective	10
		LQE - Echange d'experts	64
	San José	LTA - Assistance technique institutionnelle	2
Lima - Total		6 349	
Washington	LHB - Rapatriement de réfugiés	245	
	LHD - Migration de nationaux	3 129	
	LHN - Programmes d'appui à l'accord de paix au Guatemala	9	
	LQC - Programmes spéciaux de retour	209	
	LQD - Migration sélective	58	
San José - Total		3 650	
Washington	LHA - Réinstallation de réfugiés	227	
	LHD - Migration de nationaux	1 820	
	LHE - Programmes de retour	219	
	LHK - Retour à partir de pays tiers	233	
	LHL - Autres programmes humanitaires	14 343	
Washington - Total		16 842	
Amériques Total		32 799	
Asie et Océanie	Islamabad	AHA - Réinstallation de réfugiés	1 312
		AHB - Rapatriement de réfugiés	22 352
		AHH - Programme de retour et de réintégration dans les pays de la CEI	2 274
	Islamabad - Total		25 938
	Manille	AHA - Réinstallation de réfugiés	6 139
		AHC - Organisation méthodique des départs du Viet Nam	11 157
		AHD - Migration de nationaux	2 275
AHE - Programmes de retour		71 076	
AHL - Autres programmes humanitaires	4 501		
	AQA - Retour de nationaux qualifiés	7	
AQB - Experts intégrés	11		
Manille - Total		95 166	
Asie et Océanie Total		121 104	
Europe	Bruxelles	EHA - Réinstallation de réfugiés	17 656
		EHD - Migration de nationaux	161
		EHE - Programmes de retour	67 084
		EHL - Autres programmes humanitaires	192
		EQE - Echange d'experts	17
		ETA - Assistance technique institutionnelle	2
		EVb - Services médicaux	55
		EVC - Programmes de diffusion d'informations sur les migrations	2
	Bruxelles - Total		85 169
	Vienne	EHA - Réinstallation de réfugiés	21 799
		EHB - Rapatriement de réfugiés	6 417
		EHD - Migrations de nationaux	308
		EHE - Programmes de retour	58 243
		EHI - Activités déployées dans les pays de l'ex-Yougoslavie - ACY	13 932
EHL - Autres programmes humanitaires		64 590	
ETD - Coopération technique en Europe centrale et orientale	3		
Vienne - Total		165 344	
Europe Total		250 513	
Activités de caractère général et appui aux programmes	GAPS	XGD - Activités diverses de projets	184
		GAPS - Total	
Total général		430 684	

Tableau 7 : Mouvements au titre des projets pour l'Afrique et le Moyen-Orient

Programme	Sous-programme régional	Projet		Nom du projet	Nombre de migrants
		Activité	Financement		
BR Le Caire					
Migrations humanitaires et migrations de nationaux	FHA - Réinstallation de réfugiés	169	921	REINSTALLATION DEPUIS LE MOYEN-ORIENT	1 347
		407	414	REINSTALLATION DE REFUGIES DEPUIS LA JORDANIE	6
	408	388		REF. M-O ET AFR. - CROIX-ROUGE SUEDOISE	1 758
		CNL		REF. M-O ET AFR. - PAYS-BAS	57
		CNO		REF. M-O ET AFR. - NORVEGE	1 871
		CSE		REF. M-O ET AFR. - SUEDE	584
	FHA - Réinstallation de réfugiés - Total				5 623
FHB - Rapatriement de réfugiés	543	414	RAPATRIEMENT DE REFUGIES DEPUIS L'EGYPTE	1	
Migrations humanitaires et migrations de nationaux - Total					5 624
Le Caire - Total					5 624
BR Dakar					
Migrations humanitaires et migrations de nationaux	FHA - Réinstallation de réfugiés	070	912	TRANSPORT DE REFUGIES VERS DES PAYS DE REINSTALLATION	59
Dakar - Total					59
BR Nairobi					
Migrations humanitaires et migrations de nationaux	FHA - Réinstallation de réfugiés	120	CUS	EVACUAT. DE POPUL. EXPOSEES DU CONGO VERS LE BENIN	1 643
		162	921	REINST. DEPUIS AFR. ET M-O - FONDS PROPRES E-U	13 113
	358	810		REF. M-O ET AFR. VERS LE CANADA - PREPAYE PAR REPENDANTS	192
		CCA		REF. M-O ET AFR. VERS LE CANADA - CANADA	1 690
	408	232		REF. M-O ET AFR. - CONSEIL DANOIS POUR REFUGIES	1
		239		REGROUPEMENT FAMILIAL AUX PAYS-BAS	15
		249		REF. M-O ET AFR. - MIN. FINLAND. AFF. SOC.	373
		300		REF. M-O ET AFR. - CARITAS BERNE	1
		414		REF. M-O ET AFR. - HCR	47
		810		REF. M-O ET AFR. - PREP. PAR REPENDANTS	948
		CDK		REF. M-O ET AFR. - DANEMARK	873
	409	CS2		REF. M-O ET AFR. - GOUV. SUEDOIS 2MIL. COUR.	18
		810		PROG. VISA LOTERIE DIVERSIF. E-U - DEPUIS AFR.	145
	FHA - Réinstallation de réfugiés - Total				19 059
FHB - Rapatriement de réfugiés	410	414	RAPATRIEMENT REF. DEPUIS LE KENYA	304	
FHE - Programmes de retour	566	CIT	RETOUR D'ERYTHREENS DU KENYA ET DE DJIBOUTI	220	
Migrations humanitaires et migrations de nationaux - Total					19 583
Transfert de ressources humaines qualifiées	FQA - Retour de nationaux qualifiés	802	243	RETOUR DE NATIONAUX AFRICAINS QUALIFIES	330
		808	243	RETOUR ET REINTEGRATION D'ETUDIANTS RWANDAIS	13
	FQA - Retour de nationaux qualifiés - Total				343
	FQC - Programmes spéciaux de retour	804	243	APPUI ETUD. TANZAN. EN CEI ET EUROPE ORIENTALE	21
807		810	PROGRAMME APPUI AUX BOURSIERS - PREPAYE PAR REPENDANTS	427	
FQC - Programmes spéciaux de retour - Total				448	
Transfert de ressources humaines qualifiées - Total					791
Nairobi - Total					20 374
BR Prétoria					
Migrations humanitaires et migrations de nationaux	FHB - Rapatriement de réfugiés	056	912	ILFROE AUTRES RAPATR. EN EUROPE - FONDS PROPRES HCR	27
Prétoria Total					27
Total général					26 084

Tableau 8 : Mouvements au titre des projets pour les Amériques

Programme	Sous-programme régional	Projet		Nom du projet	Nombre de migrants	
		Activité	Financement			
BR Buenos Aires						
Migrations humanitaires et migrations de nationaux	LHB - Rapatriement de réfugiés	011	912	RAPAT. ILF SUD DE L'AMER. LAT. - FONDS PROPRES HCR	45	
	LHM - Retour spécial et réintégration de Chiliens	484	CCL	COMPTE SPECIAL CHILIENS (CSA)	44	
Migrations humanitaires et migrations de nationaux - Total					89	
Coopération technique	LTA - Assistance technique institutionnelle	758	800	PLACMI	26	
		C05	424	SOUTIEN AU PROJET MIGR. MERE/ENFANT	12	
			CAR	ASSIST. TECH. INST. ET COOP. - ARGENTINE	186	
		C29	CAR	LUSIDA - SERV. TECHNIQUES PNUD - OIM ARGENTINE	10	
	C32	CAR	TRANSFERT D'ITALIE EN ARGENTINE DE MIGRANTS DETENTEURS DE CAPITAUX A INVESTIR	13		
LTA - Assistance technique institutionnelle - Total					247	
	LTB - Information et recherche	C08	CAR	IMPACT MIGRATION - SYST. SOCIAL ARGENTINE	40	
Coopération technique - Total					287	
Transfert de ressources humaines qualifiées	LQA - Retour de nationaux qualifiés	703	810	INT. ET REINT. AMER. LAT. - PREPAYE	106	
		763	810	LARAP (ALLEMAGNE) REINTEGRATION - AUTOFIN.	47	
	LQA - Retour de nationaux qualifiés - Total					153
	LQE - Echange d'experts	757	343	CTPD - ORG. ETATS AMERICAINS	13	
			810	COOP, TECH. AGR. GOUV. ARG. ET ONU - PREP. REpondants	5 414	
CCL		CTPD - CHILI	2			
LQE - Echange d'experts - Total					5 429	
Transfert de ressources humaines qualifiées - Total					5 582	
Buenos Aires - Total					5 958	
BR Lima						
Coopération technique	LTA - Assistance technique institutionnelle	C37	CPE	PROG. DE REORGANISATION ET DE MODERNISATION DU MIN. PUB.	2	
Transfert de ressources humaines qualifiées	LQA - Retour de nationaux qualifiés	701	810	RETOUR DE LAT. AM. QUALIFIES - PREP. REpondants	662	
	LQC - Programmes spéciaux de retour	753	810	PROG. DE SOUTIEN BOURSIERS - PREP. REpondants	5 611	
	LQD - Migration sélective	704	810	SOUTIEN MIGR. SELECTIVE - PREPAYE	3	
		C34	800	MIGRAT. FONDS RESSOURCES HUMAINES QUALIFIEES	7	
LQD - Migration sélective - Total					10	
	LQE - Echange d'experts	757	CCO	CTPD FINANCEE PAR GOUVERNEMENT COLOMBIEN	64	
Transfert de ressources humaines qualifiées - Total					6 347	
Lima - Total					6 349	
BR San José						
Migrations humanitaires et migrations de nationaux	LHB - Rapatriement de réfugiés	404	912	RAPAT. ILF NORD DE L'AM. LAT. - FONDS PROPRES HCR	47	
			213	REFUGIES D'AM. LAT. - CEAR	40	
			388	REFUGIES D'AM. LAT. - CROIX ROUGE SUEDOISE	17	
			810	REFUGIES D'AM. LAT. - PREP. REpondants	116	
			CNO	REFUGIES D'AM. LAT. - NORVEGE	4	
			CSE	REFUGIES D'AM. LAT. - SUEDE	21	
	LHB - Rapatriement de réfugiés - Total					245
	LHD - Migration de nationaux	106	921	ILF REINST. AUX E-U DEPUIS CUBA - FONDS PROPRES E-U	2 875	
			CUS	CUBAINS DE GUANTANAMO AU PANAMA	15	
		354	810	REFUGIES D'AM. LAT. AU CANADA - PREP. REpondants	9	
		CCA	REFUGIES D'AM. LAT. AU CANADA - CANADA	230		
LHD - Migration de nationaux - Total					3 129	
	LHN - Programmes de soutien à l'accord de paix au Guatemala	775	CGT	FONAPAZ 01/92 - GUATEMALA	9	
Migrations humanitaires et migrations de nationaux - Total					3 383	
Transfert de ressources humaines qualifiées	LQC - Programmes spéciaux de retour	705	810	RET. BOURSIERS MONS D'1 AN AM. LAT. - PREP. REpondants	209	
	LQD - Migration sélective	702	810	MIGR. SELECT. AM. LAT. - PREP. REpondants	58	
Transfert de ressources humaines qualifiées - Total					267	
San José - Total					3 650	

Tableau 8 : Mouvements au titre des projets pour les Amériques (suite)

Programme	Sous-programme régional	Projet		Nom du projet	Nombre de migrants
		Activité	Financement		
BR Washington					
Migrations humanitaires et migrations de nationaux	LHA - Réinstallation de réfugiés	493	810	PROG. PREP. URSS - PREP. REpondants	227
	LHD - Migration de nationaux	601	810	MIGR. DE NAT. EN AMERIQUE DU NORD - PREP. REpondants	1 795
		607	810	OBTENTION DE VISAS MIGRANTS HAITIENS PARTANT AU CANADA	25
		LHD - Migration de nationaux - Total			
	LHE - Programmes de retour	613	810	AIDE DEPLAC. MONDE - WASHINGTON	219
	LHK - Retour à partir de pays tiers	172	CUS	RAPATR. DE 3 INDIENS DEPUIS LE NICARAGUA(01/99)	5
		173	CUS	RAPATR. DE 7 MIGR. CHINOIS DEPUIS LES BAHAMAS (03/99)	7
		174	CUS	MOUV. DE PERUVIENS DEPUIS LE NICARAGUA (03/99)	13
		175	CUS	MOUV. D'EQUATORIENS (03/99)	21
		176	CUS	MOUV. DE 62 EQUATORIENS DEPUIS LE GUATEMALA (03/99)	63
		177	CUS	RETOUR DE 8 CHINOIS DEPUIS LE PANAMA	8
		178	CUS	RAPATR. DE CHINOIS DEPUIS LES ILES MARIANNES DU NORD	101
		179	CUS	RETOUR DE 3 EQUATORIENS DEPUIS LE NICARAGUA	3
		182	CUS	RAPATRIEMENT DE 4 CHINOIS DES BAHAMAS EN CHINE	4
		184	CUS	RETOUR DE 1 PERUVIEN DU GUATEMALA	1
		185	CUS	DIVERS RAPATRIEMENTS DEPUIS PAYS TIERS	3
		186	CUS	RETOUR DE 4 COLOMBIENS DU NICARAGUA	4
	LHK - Retour à partir de pays tiers - Total				233
	LHL - Autres programmes humanitaires	108	921	ILF HAITIENS AUX ETATS-UNIS - FONDS PROPRES E-U	77
		203	921	KOSOVARS - USRP PROC - TRANSPORT	14 266
LHL - Autres programmes humanitaires - Total				14 343	
Migrations humanitaires et migrations de nationaux - Total					16 842
Washington - Total					16 842
Total général					32 799

Tableau 9 : Mouvements au titre des projets pour l'Asie et l'Océanie

Programme	Sous-programme régional	Projet		Nom du projet	Nombre de migrants	
		Activité	Financement			
BR Islamabad						
Migrations humanitaires et migrations de nationaux	AHA - Réinstallation de réfugiés	355	CCA	REFUGIES INDOCHINOIS VERS CANADA	1 312	
	AHB - Rapatriement de réfugiés	433	414	RAPATRIEMENT D'AFGHANS D'IRAN - HCR	16 445	
		434	414	PROG. RAPATRIEMENT DE KURDES - HCR	5 907	
	AHB - Rapatriement de réfugiés - Total				22 352	
	AHH - Programme de retour et de réintégration dans les pays de la CEI	896	800	TURKMENISTAN - RETOUR DE TADJIKS	2 261	
		908	800	PROG. HUMANITAIRE D'AIDE AUX DEPLACEMENTS - HTAP	13	
	AHH - Programme de retour et de réintégration dans les pays de la CEI - Total				2 274	
Islamabad - Total					25 938	
BR Manille						
Migrations humanitaires et migrations de nationaux	AHA - Réinstallation de réfugiés	133	921	REINST. DEPUIS LA THAILANDE - FONDS PROPRES E-U	371	
		134	921	REINST. DEPUIS ASIE SUD-EST - FONDS PROPRES E-U	51	
		161	921	REINST. DEPUIS ASIE SUD - FONDS PROPRES E-U	1 011	
		405	249		REFUGIES D'ASIE - MIN. FINLAND. AFF. SOC.	52
			250		REFUGIES INDOCHINOIS - CROIX ROUGE FINLANDAISE	3
			272		REFUGIES D'ASIE - CROIX ROUGE ISLANDAISE	4
			388		AUTRES REF. INDOCHINOIS - CROIX ROUGE SUEDOISE	293
			810		REFUGIES D'ASIE - PREPAYE PAR REpondANTS	116
			CDK		REFUGIES D'ASIE - DANEMARK	382
			CIE		REFUGIES D'ASIE - IRLANDE	177
			CNO		REFUGIES D'ASIE - NORVEGE	441
		CSE		REFUGIES D'ASIE - SUEDE	72	
	470	942		PROG. HUM. SPEC. - REF. EUR. OR - OIM/FONDS DE PRET AUSTRALIEN	2	
		CAU		MOUVEMENTS FINANCES PAR GOUV. AUSTRALIEN	3 164	
	AHA - Réinstallation de réfugiés - Total				6 139	
	AHC - Organisation méthodique des départs du Viet Nam	355	810	REF. INDOCHINOIS AU CANADA - PREP. REpondANTS	1 342	
		455	810	ODP DU VIET NAM VERS L'EUROPE	32	
		459	810	ODP DU VIET NAM VERS LES ETATS-UNIS - PREP. REpondANTS	2 458	
			921		ODP DU VIET NAM VERS LES ETATS-UNIS - FONDS PROPRES E-U	7 085
		470	ODP	ORGANISATION METHODIQUE DES DEPARTS DU VIET NAM	88	
	474	800	AUTRES ODP DU VIET NAM - APPELS FONDS ET RSV-OIM	152		
	AHC - Organisation méthodique des départs du Viet Nam - Total				11 157	
	AHD - Migrations de nationaux	470	ARR	MOUVEMENTS AUSTRALIENS - PREP. ARRIVEE	699	
DEP			MOUVEMENTS AUSTRALIENS - PREP. DEPART	1 574		
602	810	MIGR. NAT. EN OCEANIE - PREP. REpondANTS	2			
AHD - Migrations de nationaux - Total				2 275		
AHE - Programmes de retour	252	800	RAPATRIEMENT DU TIMOR OCCIDENTAL AU TIMOR ORIENTAL	70 936		
	608	800	RETOUR ET REINST. FEMMES/ENFANTS VICTIMES TRAFIQUANTS	140		
AHE - Programmes de retour - Total				71 076		
AHL - Autres programmes humanitaires	251	800	PROJET D'ASSISTANCE AU TIMOR	4 501		
Migrations humanitaires et migrations de nationaux - Total					95 148	
Transfert de ressources humaines qualifiées	AQA - Retour de nationaux qualifiés	868	800	PROGRAMME NAT. THAIL. HAUTEMENT QUALIFIES	7	
	AQB - Experts intégrés	768	800	EXPERTS AUSTRALIENS VOLONTAIRES	11	
Transfert de ressources humaines qualifiées - Total					18	
Manille - Total					95 166	
Total général					121 104	

Tableau 10 : Mouvements au titre des projets pour l'Europe

Programme	Sous-programme régional	Projet		Nom du projet	Nombre de migrants		
		Activité	Financement				
BR Bruxelles							
Migrations humanitaires et migrations de nationaux	EHA - Réinstallation de réfugiés	025	911	REGROUPEMENT FAMILIAL EN FRANCE - HCR	381		
		105	912	REINST. ILF Y COMPRIS INDOCHINE	906		
		164	921	REINST. ILF M-O ET AFR. DEPUIS EUROPE - FONDS PROPRES E-U	67		
		165	921	REINST. ILF D'EUROPE - FONDS PROPRES E-U	2 127		
		166	921	REINST. REF. EUR. OR. DEPUIS EUROPE - FONDS PROPRES E-U	37		
		168	921	REINST. REFUGIES DEPUIS L'ALLEMAGNE	12 267		
				213	REFUGIES D'EUROPE - CEAR	37	
				232	REFUGIES D'EUROPE OR. EN EUROPE - CONSEIL DANOIS DES REF.	19	
				239	REGROUPEMENT FAMILIAL AUX PAYS-BAS	993	
				253	REFUGIES D'EUROPE - CROIX ROUGE ZURICH	2	
				272	REFUGIES D'EUROPE - CROIX ROUGE ISLANDAISE	47	
				340	REFUGIES D'EUROPE OR. EN EUROPE - OSEO	2	
				387	REFUGIES D'EUROPE OR. EN EUROPE - OCRA LAUSANNE	1	
				399	REFUGIES D'EUROPE OR. EN EUROPE - CROIX ROUGE ECOSSAISE	4	
				422	REFUGIES D'EUROPE - HIAS	10	
				CIT	RAPAT. D'ENFANTS RWANDAIS DE L'ITALIE	2	
				CNL	REFUGIES D'EUROPE - PAYS-BAS	290	
				CNO	REFUGIES D'EUROPE - NORVEGE	426	
				CS2	REFUGIES D'EUROPE - SUEDE	33	
				443	CIT	COMPTE OPER. HUM. URGENCE ITALIE	5
		EHA - Réinstallation de réfugiés - Total					17 656
		EHD - Migration de nationaux		611	810	AIDE AUX DEPLACEMENTS - ESPAGNE	161
		EHE - Programmes de retour		217	CLU	RETOUR VOLONT. DE KOSOVARS ALBANOPH. DE BELGIQUE (RKB)	193
				221	CBE	RET. ET REINT. DE KOSOVARS ALBANOPH. DE BELGIQUE (RKB)	512
				301	266	REAG SPEC. - GOUVERNEMENTS LAENDER ALLEMAGNE	29 940
					455	REAG NORMAL - MIN. FAMIL. ET PERSONNES AGEES	6 235
					CDE	REAG MONDIAL - GOUVERNEMENT ALLEMAND	821
				303	265	KHRP (KOSOVO) - MINISTERE DE L'INTERIEUR	9 064
				304	265	KHRP(KOSOVO) - NON-HEP - MINISTERE DE L'INTERIEUR	9 215
				305	CDE	REAG BOSNIE - GOUVERNEMENT ALLEMAND	1 760
				306	CDE	REAG SPEC. - GOUVERNEMENT ALLEMAND	385
				312	810	PROGRAMME SPECIAL AIDE MIGRATOIRE (SMAP)	969
				321	CBE	REAB - DEMANDEURS D'ASILE BELGIQUE	2 066
				331	321	REAN - MINISTERE NEERLANDAIS DE JUSTICE	4 018
				337	CPT	PROGRAMME PILOTE - RET. VOLONTAIRE EX-PORTUGAL	264
339	800			RETOUR ET REINT. DEMANDEURS D'ASILE DEBOUTES - FINLANDE	256		
	CFI			RETOUR ET REINT. DEMANDEURS D'ASILE - FINLANDE	38		
343	800			RETOUR ET REINT. VOL. DEPUIS L'ITALIE VERS LES BALKANS	407		
				273	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - SCHWYZ FREMDEMP	16	
				274	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - KONOLFINGEN SOZ	5	
				278	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - BERN RUCKKEHBER	14	
				281	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - LUGANO SOCCORSO	4	
				294	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - HERISAU DIREKTI	4	
				300	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - CARITAS GENEVE	9	
				314	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - CARITAS LUCERNE	7	
				317	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - CARITAS BERNE	4	
				323	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - NIDAU ASYLKOORD	4	
				325	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - LUZERN FREMDENP	31	
				336	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - NEUCHATEL CVR	45	
				339	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - FRAUENFELD FURS	5	
				345	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - AARAU FREMDENPO	13	
				347	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - ST GALLEN FREMD	16	
				349	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - DELEMONT SERVICE	22	
				355	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - SION CVR	6	
				356	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - POL. DE BELLINZONE	8	
				359	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - ZURICH RUCKKEHR	39	
				363	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - POL. DE CHIASSO	4	
				366	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - BONINGEN FURSP	3	
				367	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - CROIX ROUGE OLTEN	1	
				369	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - COM AID SCHOOL	1	
				373	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - ENNENDA RUCKKEH	8	
				374	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - POL. DE LUGANO	7	
		375	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - CROIX ROUGE LIESTAL	3			
		376	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - ASYLFUR. DUBENDORF	4			
		378	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - SAFERN GEMEINDE	2			
		379	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - OBERHOFEN GEMEINDE	2			
		386	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - OFFICE POP. GENEVE	33			
		387	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - OCRA LAUSANNE	63			
		390	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - ORPUND	1			
		391	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - SETTLEN	7			
		396	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - CROIX ROUGE LAUSANNE	6			
		398	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - CROIX ROUGE FRIBOURG	65			
		400	REMB. MOUVEMENTS DE/VERS LA SUISSE - OBERWICHTRACH	1			
		810	REMB. MOUVEMENTS PAR MIGRANTS EUX-MEMES	79			

Tableau 10 : Mouvements au titre des projets pour l'Europe (suite)

Programme	Sous-programme régional	Projet		Nom du projet	Nombre de migrants		
		Activité	Financement				
Programmes humanitaires et programmes de nationaux	EHE - Programmes de retour	346	CGB	PROGRAMME PILOTE - RET. VOLONTAIRE - ROYAUME-UNI	43		
		347	800	AIDE AU RETOUR DE LETTONIE EN RUSSIE	120		
		560	CBE	RETOUR VOLONTAIRE DE BOSNIAQUES DEPUIS LA BELGIQUE (RBB)	28		
		603	INP	RAPATRIEMENT CITOYENS NON-RESSORT. U.E. DEPUIS L'ITALIE	28		
		951	800	RETOUR MIGRANTS BLOQUES PAYS BALTES (SMIBAL)	180		
EHE - Programmes de retour - Total					67 084		
	EHL - Autres programmes humanitaires	250	CPT	SECOURS URGENCE TIMOR ORIENTAL - PORTUGAL	192		
Programmes humanitaires et programmes de nationaux - Total					85 093		
Autres activités de migration	EVB - Services médicaux	A54	800	TRANS. CAS COMPLIC. KOSOVO	55		
	EVC - Programmes de diffusion d'informations sur les migrations	669	CIT	PREVENTION DE LA TRAITE - KOSOVO/ALBANIE	2		
Autres activités de migration - Total					57		
Coopération technique	ETA - assistance technique institutionnelle	940	800	RENFORCEMENT CAPACITES GESTION MIGR. - ESTONIE	2		
Transfert de ressources humaines qualifiées	EQE - Echange d'experts	783	CIT	TRANSFERT ENSEIGNANTS ITAL. AMER. LAT. ET EUR. OR.	17		
Bruxelles - Total					85 169		
BR Vienne							
Programmes humanitaires et programmes de nationaux	EHA - Réinstallation de réfugiés	163	SAT	TRANSP. AUTO-FINANCES DEPUIS MOSCOU - FONDS PROPRES E-U	4 021		
			921	REINST. ILF DE REFUGIES D'URSS - FONDS PROPRES E-U	3 804		
		167	SAT	TRANSP. AUTO-FINANCES DEPUIS KIEV - FONDS SIEGE	1 717		
			921	REINST. ILF DE REFUGIES D'UKRAINE (KIEV)	6 983		
		351	810	REFUGIES D'EUROPE OR. AU CANADA - PREP. REPENDANTS	386		
			CCA	REFUGIES D'EUROPE OR. AU CANADA - CANADA	3 401		
		401	238	REFUGIES D'EUROPE OR. - DIR. DANOIS	16		
			249	REFUGIES D'EUROPE - MIN. FIN. AFF. SOC.	164		
			388	REFUGIES D'EUROPE - CROIX ROUGE SUEDOISE	329		
			414	REFUGIES D'EUROPE - HCR	14		
			810	REFUGIES D'EUROPE - PREP. REPENDANTS	192		
			CAT	RAPATRIEMENT VOLONTAIRE D'AUTRICHE	536		
			CDK	REFUGIES D'EUROPE - DANEMARK	74		
			CSE	REFUGIES D'EUROPE - SUEDE	162		
		EHA - Réinstallation de réfugiés - Total					21 799
		EHB - Rapatriement de réfugiés	209	414	RAPATRIEMENT VOL. DE BOSNIE EN REP. FED. DE YOUG.	2 224	
			541	414	RAPATRIEMENT VOL. REFUGIES DEPUIS LA FED. DE RUSSIE	92	
567	800		RETOUR TRANSFRONTIERES - CROATIE/B-H	4 101			
EHB - Rapatriement de réfugiés - Total					6 417		
EHD - Migration de nationaux	603	810	MIGR. NAT.VERS D'AUTRES REGIONS - PREP. REPENDANTS	300			
	A02	810	SELECT. MED. MIGR. AUTO-FIN. DEPUIS MOSCOU	8			
EHD - Migration de nationaux - Total					308		
EHE - Programmes de retour	207	800	ACTIVITES RETOUR KOSOVO (KHRP)	54 225			
	210	CUS	RETOURS HUMANITAIRES DEPUIS LES ETATS-UNIS AU KOSOVO	2 895			
	401	CHU	REFUGIES D'EUROPE OR. EN EUROPE - HONGRIE	954			
	537	CGB	RETOUR DE BOSNIAQUES - EDINBURGH DIRECT AID	2			
	561	800	PROGRAMME DE RET. DEPUIS L'EUROPE CENTRALE	7			
	888	CUS	PROGRAMME DE RETOUR ETUD. BLOQUES EN CEI EN 1997	47			
	893	CFI	MIGRANTS BLOQUES EN TRANSIT (SMIT) - FINLANDE	44			
	CUS	AIDE AU RETOUR DE MIGR. BLOQUES EN TRANSIT (SMIT)	69				
EHE - Programmes de retour - Total					58 243		
EHI - Activités déployées dans les pays de l'ex-Yougoslavie	499	249	PROG. URG. YOUG. - MIN. AFF. SOC. FINLANDAIS	158			
		272	PROG. URG. YOUG. - CROIX ROUGE ISLANDAISE	5			
		388	PROG. URG. YOUG. - CROIX ROUGE SUEDOISE	23			
		810	PROG. URG. YOUG. - PREP. REPENDANTS	21			
		921	PROG. URG. YOUG. - FONDS PROPRES E-U	12 237			
		CDK	PROG. URG. YOUG. - DANEMARK	2			
		CGB	PROG. URG. YOUG. - GOUV. BRITANNIQUE	1			
		CIE	PROG. URG. YOUG. - IRLANDE	272			
		CLU	PROG. URG. YOUG. - LUXEMBOURG	101			
		CNO	PROG. URG. YOUG. - NORVEGE	376			
		CSE	PROG. URG. YOUG. - SUEDE	205			
DRC	RETOUR DE BOSNIAQUES DU DANEMARK - DANREFUCO	70					
558	243	REGENERATION ECONOMIQUE - BOSNIE-HERZEGOVINE	2				
568	CUS	RET. DE MIGRANTS VICTIMES DE TRAFIQUANTS DEPUIS LA BOSNIE	10				
GRF	800	FONDS GENERAL DE RETOUR EN BOSNIE	437				
RQN	800	RETOUR ET REINT. NAT. QUAL. B-H	12				
EHI - Activités déployées dans les pays de l'ex-Yougoslavie - Total					13 932		
EHL - Autres programmes humanitaires	201	800	EVAC. HUMANIT. DE KOSOVARS DE L'EX-REP. YOUG. DE MACEDOINE	55 571			
	202	CCA	SELECT. MED. ET TRANSP. REFUGIES KOSOVO	9 019			
EHL - Autres programmes humanitaires - Total					64 590		
Migrations humanitaires et migrations de nationaux - Total					165 289		
Autres activités liées aux migrations	EHJ - Activités médicales transitoires en ex-Yougoslavie	A33	CSE	EQUIPES MEDICALES POUR LA BOSNIE - SUEDE	50		
		A34	CSE	SOUTIEN PSYCHOSOCIAL A LA B-H - SUEDE	2		
EHJ - Activités médicales transitoires en ex-Yougoslavie - Total					52		
Coopération technique	ETD - Coopération technique en Europe centrale et orientale	348	800	PROGRAMME DE RETOUR VOLONTAIRE DANS LE CADRE DE LA TCM	3		
Vienne - Total					165 344		
Total général					250 513		

Tableau 12 : Mouvements à destination de l'Afrique et du Moyen-Orient

REGION DE DEPART			REGION DE DESTINATION																							
			Afrique centrale			Afrique de l'Est				Corne de l'Afrique					Moyen-Orient											
Région	BR	Pays	Burundi	Congo	Rép. dém. du Congo	Rwanda	Comores	Kenya	Rép.-Unie de Tanzanie	Ouganda	Djibouti	Erythrée	Ethiopie	Somalie	Soudan	Iraq	Israël	Jordanie	Koweït	Liban	Arabie saoudite	République arabe syrienne	Emirats arabes unis	République du Yémen		
Afrique et Moyen-Orient	Le Caire	Egypte					1								1											
		Jordanie											2													
		Koweït																								
		Arabie saoudite																								
		République arabe syrienne																								
	Dakar	Ghana									5															
		Sénégal									1															
	Nairobi	Burundi																								
		République centrafricaine																								
		Rép. dém. du Congo					8			4																
		Ethiopie								4																
		Kenya	15	12		34			96	3	57		125	81	13	97		3		1		108				
		Soudan																								
	Prétoria	Ouganda					16		8							4		16								
		Rép.-Unie de Tanzanie							8					2				13								
		Botswana									4															
		Lesotho									7															
Mozambique		2											1													
Namibie		6						1																		
Afrique et Moyen-Orient - Total	Afrique du Sud	6		3	9							1	8	2												
	Swaziland				6																					
	Zambie											1														
	Zimbabwe											2														
	Afrique et Moyen-Orient - Total	29	23	65	1	121	3	77	128	92	15	102	32	1	108											
	Amériques	Buenos Aires	Argentine								1							5								
Brésil																										
Chili					1																					
Lima		Colombie																1								
		Equateur																3								
San José		Pérou																								
	Costa Rica																									
Washington	Guatemala																							1		
	Canada						2		1			6	8													
Amériques - Total	Etats-Unis d'Amérique						19	6	5		1	4	2													
	Amériques - Total	1	21	6	7	1	10	10	9	1	10	10	9	1									1			
Asie et Océanie	Dacca	Inde						13																		
		Iran (Rép. islamique d')																5 881								
	Islamabad	Kazakhstan																								
		Pakistan									3	1														
	Manille	Australie									1															
Chine																										
Philippines											1															
Asie et Océanie - Total	5 881	4	2	13	4	2	5 881	13	4	2	5 881	13	4	2	5 881	13	4	2	5 881	13	4	2	5 881	13		
Europe	Bruxelles	Belgique	3	24	7	2	1		1		4				1			1		4		14	1			
		Danemark																			5					
		Finlande															1									
		France					4															1				
		Allemagne		10	4	14	1	2		19	44		3			11	69	205			65	1	6			
		Grèce						1																		
		Irlande						2																		
		Italie			6	1						1														
		Lettonie																								
		Lituanie																								
		Pays-Bas		4		2	2	2				11	7	13				15			4		4		13	
		Norvège															7									
		Portugal																								
		Espagne											1													
	Suède												4													
	Suisse		2										2								2				3	
	Royaume-Uni	2		5	5	1	10		9	4	4														1	
	Vienne	Autriche			1							1							12				1			
		Bosnie-Herzégovine																								
		Bulgarie		5					3																	
		Hongrie							7			2												4		
		Pologne							8																	
Fédération de Russie		4	5	12	5	1	5	2				22	11	10											10	
Slovaquie								1				2														
Turquie															2	1										
Ukraine		5					3					1														
Europe - Total	7	17	53	37	2	28	34	17	3	33	85	30	29	8	11	97	223	1	88	2	33					
Total général	36	17	77	102	3	183	43	105	5	162	187	55	131	5 889	52	97	1	223	109	88	2	34				

Tableau 13 : Mouvements à destination des Amériques

REGION DE DEPART			REGION DE DESTINATION																							Total											
			Pays andins					Caraïbes						Amérique centrale et Mexique						Amérique du Nord		Amérique du Sud, autres		Cône Sud													
Région	BR	Pays	Bolivie	Colombie	Equateur	Pérou	Venezuela	Antigua-et-Barbuda	Barbade	Cuba	République dominicaine	Haïti	Jamaïque	Porto Rico	Trinité-et-Tobago	Costa Rica	El Salvador	Guatemala	Honduras	Mexique	Nicaragua	Panama	Bahamas	Canada	Etats-Unis d'Amérique	Guyane	Suriname	Argentine	Brésil	Chili	Paraguay	Uruguay					
Afrique et Moyen-Orient	Le Caire	Egypte																						377	2 364										2 741		
		Israël																								1										1	
		Jordanie																								106	444										550
		Liban																								83										83	
		Maroc		1																																1	
		République arabe syrienne																								182	888										1 070
	Yémen																									16										16	
	Dakar	Bénin																							3	740										743	
		Burkina Faso																								7										7	
		Cameroun																							3	2										5	
		Côte d'Ivoire																							8	1 375										1 383	
		Gabon																								3										3	
		Gambie																							12	205										217	
		Ghana																							15	1 315		3								1 333	
		Guinée																							9	388										397	
		Libéria																							5										5		
		Mali																								1										1	
	Nigéria																							2	57				5						64		
	Sénégal																							1	103										104		
	Togo																							31	12										43		
	Nairobi	Rép. dém. du Congo		3																					29										32		
		Djibouti																							41	182										223	
		Erythrée																							1	28										29	
		Ethiopie																							115	941										1 056	
		Kenya																							617	6 428										7 045	
		Soudan																							37										37		
		Ouganda																							47	210										257	
	Rép.-Unie de Tanzanie																							99	48										147		
Prétoria	Botswana																							2	14										16		
	Lesotho																								1										1		
	Malawi																							18										18			
	Mozambique																								5										5		
	Namibie																								1										1		
	Afrique du Sud																							72	10				3						85		
	Zambie																							1	12										13		
Zimbabwe																							11	138										149			
Afrique et Moyen-Orient - Total				4																				1 927	15 939			3	8						17 881		
Amériques	Buenos Aires	Argentine	51	118	11	57	7			32	31	2	2	1	2	28	11	42	25	18	25	7	4	16	293			4 625	136	58	116	119			5 837		
		Brésil		45		6	13																							5						72	
		Chili	21	34	4	22	21			29							18	13	3	5	58	8	2		59	153			16	2						468	
		Paraguay				1																														1	
		Uruguay		8		2	1																			9					9					29	
		Lima	Bolivie		4		3	1									10			15	5	4	4						3	3	43					96	
	Colombie	6	1	4	8	2			50	11			11		44	2	3	8	104	1	5			1 127	1 188			37	54	47		4			2 717		
	Equateur	1	9		6										3			3	2	6				77	315			12	5	5		8			452		
	Guyane		2																																2		
	Pérou	1	2	1					2					3	12		1	2	7	5				26	15			2	22	5					106		
	Venezuela					106			2						4				11	2				97	183			8	14	23	4	12			466		
	San José	Barbade		6																															6		
		Bélice														1																			1		
		Costa Rica	24	53	17	9	10				3			1			16	9	16	6	9			5	18			15		15	5	1			232		
		Cuba		4												3									21	2 875					7		12			2 922	
		République dominicaine				1										2																				3	
El Salvador			1												19				23	2	1			49	12			1		15					123		
Grenade			5																																5		
Guatemala		7	107	4				2						6	7			6	2				47	16			5	3	10					222			

Tableau 15 : Mouvements à destination de l'Europe

REGION DE DEPART			REGION DE DESTINATION																	
Région	BR	Pays	Etats baltes			Caucase			Europe centrale						Europe orientale					
			Estonie	Lettonie	Lituanie	Arménie	Azerbaïdjan	Géorgie	Autriche	Croatie	République tchèque	Hongrie	Pologne	Roumanie	Slovaquie	Slovénie	Bélarus	Moldova	Fédération de Russie	Ukraine
Afrique et Moyen- Orient	Le Caire	Algérie																		
		Egypte																		
		Israël																		
		Jordanie					5													
		Koweït											1							
		Liban																		
		Jamahiriya arabe libyenne																		
		Maroc																		
		Qatar																		
		Arabie saoudite																		
		République arabe syrienne																		
		Tunisie																		
	Emirats arabes unis																			
	Yémen																			
	Dakar	Bénin																		
		Burkina Faso																		
		Cameroun																		
		Côte d'Ivoire																		
		Gabon																		
		Gambie																		
		Ghana																		
		Guinée																		
		Libéria																		
		Mauritanie																		
		Niger																		
		Nigéria																		
	Sénégal																			
	Togo																			
	Nairobi	Burundi																		
		République centrafricaine																		
		Congo																		
		Rép. dém. du Congo										5								
		Djibouti																		
		Erythrée																		
		Ethiopie																		
		Kenya								1			1		4					
Rwanda																				
Soudan																				
Ouganda																				
Rép.-Unie de Tanzanie																				
Prétoiria	Angola																			
	Botswana																			
	Malawi																			
	Maurice																			
	Afrique du Sud																			
Zambie								1												
Afrique et Moyen-Orient - Total							5		2		5	1	5							
Amériques	Buenos Aires	Argentine				2			12				2						1	2
		Chili							4					6					3	
		Paraguay																		
		Uruguay																		
	Lima	Bolivie																		
		Colombie								4		2	1		1			2		
		Equateur																		
		Pérou																		
	Venezuela								1											
	San José	Costa Rica																		
		Cuba																		
		République dominicaine																		
		El Salvador																		
		Guatemala																		
		Haïti																		
		Honduras																		
		Jamaïque																		
	Mexique																			
	Washington	Nicaragua																		
		Panama																		
Bahamas																				
Canada																				
Etats-Unis d'Amérique																				
Amériques - Total						2		21		2	9		1		2		4	2		

REGION DE DESTINATION																						Total		
Pays nordiques					Europe du Sud-Est					Europe méridionale					Europe occidentale									
Danemark	Finlande	Islande	Norvège	Suède	Bosnie-Herzégovine	Bulgarie	Macédoine (ex-Rép.youg. de)	Turquie	Yougoslavie (Rép. féd. de)	Albanie	Grèce	Italie	Malte	Portugal	Espagne	Belgique	France	Allemagne	Irlande	Luxembourg	Pays-Bas		Suisse	Royaume-Uni
1			3	2													2						2	10
7	3			9														4				9	6	38
				2					199													1		202
159	251		499	656	10											2		4			86	5	56	1 733
1	6		2															1	2			6	8	10
4			44	13																				78
			3	3																				6
				3											1									4
				6																				6
7			2																			4	9	28
112	81		574	1 324								7						1			361	26	11	2 497
			18	9																		9		36
6			2	2																		1	4	13
10			2	14																	10		5	41
1			20	3												4								28
																6							4	4
																6	2					6		6
1				4																		6	2	3
																							7	11
8															1	7	34		7	1			5	63
																							7	7
			29	24																				53
																		10						10
																3	2							5
			8	5													7					1	2	23
				1												6	30	1						38
				5												3								8
16				5												11	4							36
				2													7							9
			12																					12
6			5	21								6				45	68	3			6	7	37	209
1				6												2	15				2		6	32
				7																		4		11
309	20		189	100											4	22	9				55	3	156	867
249	17		442	159												38	22	1	3		18	8	106	1 069
																3								3
			3	4												3						11	18	39
24			15	11								3				2	15				46		31	147
5				9												4	6				6		9	39
																5	1	2				1		9
7	1																							8
2																								2
3				3																				6
8	1		10													7								26
2				3																			6	12
949	380		1 880	2 421	10				199			16			6	179	235	18	10	1	634	64	491	7 511
3				3		13						3	42	16	189	9	105	26			4	22	90	544
4				2									13	1	335	11	79	44	2				27	531
													1		4									5
1				2									2		117		1	4			2	1	9	139
	1												1		31	2	4	10			3		1	53
2			1	21									39	2	511	14	93	39	2		7	26	87	854
	1												38		91	7		10						147
				8									5		71	1	2	2				6	4	99
													9		239	6	36	47					50	388
				3									1		29	2	8					1	2	46
				8											23		5							38
															2							2		2
				2											12			3						17
															17			3						20
																	11							11
												2			22									24
															2									2
															6									6
				2											1	40						4		47
															8									8
				2																				2
									1 788											4				1 792
								7	2 900	6									1		5			2 924
10	2		1	53	5	13		7	4 688	6	3	153		20	1 749	52	344	189	13	21	57	270	7 699	

Tableau 15 : Mouvements à destination de l'Europe (suite)

REGION DE DEPART			REGION DE DESTINATION																			
			Etats baltes			Caucase			Europe centrale						Europe orientale							
Région	BR	Pays	Estonie	Lettonie	Lituanie	Arménie	Azerbaïdjan	Géorgie	Autriche	Croatie	République tchèque	Hongrie	Pologne	Roumanie	Slovaquie	Slovénie	Bélarus	Moldova	Fédération de Russie	Ukraine		
Asie et Océanie	Dacca	Bangladesh																				
		Inde																				
		Népal																				
		Sri Lanka																				
	Islamabad	Iran								4												
		Kazakhstan																				
		Kirghizistan																		4		
		Pakistan			2					9	1											
		Turkménistan																				
	Manille	Ouzbékistan																				
		Australie																				
		Cambodge																				
		Chine																				
		Indonésie																				
Laos																						
Malaisie																						
Nouvelle-Calédonie																						
Nouvelle-Zélande																						
Philippines																						
Thaïlande																						
Viet Nam								3														
Asie et Océanie - Total					2			16		1									4			
Europe	Bruxelles	Albanie													6			1				
		Belgique			3	83		68		1	29	2	5	239	444		18	33	29	36		
		Danemark																				
		Finlande									15					231						
		France																				
		Allemagne	3	17	26	735	123	512	11	468	19	45	18	22	210		32	47	232	128		
		Grèce																				
		Islande																				
		Irlande																				
		Italie						1		15	3	1	2	4						2	2	
		Lettonie				12	3	2										1		122	1	
		Lituanie				4	4													4	11	
		Luxembourg																				
		Malte																				
		Pays-Bas			2	15	1	5		31	10	10			12	71	6	5	1	27	12	
		Norvège								6												
		Portugal													4							
		Espagne			1		1	2					5		1	2			1	31	14	22
		Suède									6										1	6
	Suisse				1	2		2	5	2		2					2	1		3		
	Royaume-Uni			1						1	5				3	3						
	Vienne	Autriche				7		1												2	4	
		Azerbaïdjan																				
		Bélarus						2														
		Bosnie-Herzégovine									885				3				7		1	
		Bulgarie									4											
		Croatie																				
		République tchèque																				
		Géorgie																				
Hongrie					14									1	2				35	4	2	
Macédoine (ex-Rép. youg. de)									5	115	182	681		982	41	90	748					
Pologne																						
Roumanie									4													
Fédération de Russie				1		4																
Slovaquie																						
Slovénie																						
Turquie									1			4										
Ukraine																						
Yougoslavie (Rép. féd. de)																						
Europe - Total			3	18	34	872	132	599	5 136	1 601	762	69	1 008	338	1 051	756	58	155	440	225		
Total général			3	18	36	874	137	599	5 175	1 601	770	79	1 013	339	1 051	756	60	155	448	227		

REGION DE DESTINATION																				Total					
Pays nordiques					Europe du Sud-Est					Europe méridionale					Europe occidentale										
Danemark	Finlande	Islande	Norvège	Suède	Bosnie-Herzégovine	Bulgarie	Macédoine (ex-Rép. youg. de)	Turquie	Yougoslavie (Rép. féd. de)	Albanie	Grèce	Italie	Malte	Portugal	Espagne	Belgique	France	Allemagne	Irlande		Luxembourg	Pays-Bas	Suisse	Royaume-Uni	
3			1	2													25								31
8	35		15	8													12	1				10			89
			1	7																		6	1		15
11	2		11	4													85					25		5	143
109	4		224	155		1										3		12				80	6	10	608
			7																			2			9
			1																						5
231	3		146	184		2										6	5	4	5			224	4	12	838
			2																						2
6	10		3	1																					20
									3 456																3 456
				2																					2
8				6															55				9	78	
			2											71											73
1				1																					2
6			24																				1	31	
1																									1
					3																				3
				3																					3
				4																					7
1			4	3													2	12	126			7			161
385	55	4	443	379	3	3			3 456					71		9	129	29	186		354	11	37	5 577	
2	18	9	12	16			1	7 395			15					28	1	5					9	5	7 523
	3				38	36	15	1 069	34		1														2 198
			1		63			1 263																	1 327
					8			440	2																697
				2				1 309																	1 311
2	2		21	3	30 761	17	264	915	18 443	344	1	10			5				9			1	1	3	53 450
			1		1																			3	5
									31																31
					14			295																	309
					54	2	2	336		7									2						433
																								2	143
									193																23
				4				109																	193
7				1	238	7	11	28	2 695	30									8				2	5	3 240
1					119				3 812																3 938
						3			1 010	2															1 087
								10	1 029														2		1 063
					88				1 412																1 507
				1	39		3	2	15 831	8									5					2	15 911
1					8				1 422	9															1 453
					4	2	2		3 480	10															3 512
3			4	2														3						4	16
																									2
2	8	5	136	63					2 224								1	1	34			2	1		3 373
1	3								11																19
			14						819										162						4 228
							2		863																868
																							3		1
																							1		684
2 832	1 028	51	4 988	3 752	209	49	45	48	403	23												2			57 521
								5 765	4 578																748
									748																119
1					11				88	14															79
16	2		20	12												1							23		84
									84																1 362
51	144	2	326	429	212				1 361																3 593
12									2 138								12	25	6					8	14
												1													1 881
	101	5	78	54					995								293		56	4	290			5	1 881
2 931	1 323	72	5 604	4 352	35 132	116	345	6 781	75 886	483	1	30	105	1 278	1 434	1 258	6 691	4 770	1 381	105	4 573	1 768	4 383	174 059	
4 275	1 760	76	7 928	7 205	35 150	132	345	6 788	84 229	489	4	199	105	1 369	3 189	1 498	7 399	5 006	1 590	106	5 582	1 900	5 181	194 846	

Tableau 16 : Mouvements en provenance de l'Afrique et du Moyen-Orient

PAYS DE DEPART			REGION DE DESTINATION																Europe Total	Total							
			Afrique et Moyen-Orient						Afrique et Moyen-Orient Total	Amériques			Asie et Océanie				Asie et Océanie Total	Europe									
BR	Pays	Programme	Afrique centrale	Afrique de l'Est	Come de l'Afrique	Moyen-Orient	Afrique du Nord	Afrique australe		Afrique de l'Ouest	Pays andins	Amérique du Nord	Cône Sud	Amériques Total	Australie et Nouvelle-Zélande	Asie du Sud		Asie du Sud-Est	Asie du Sud-Ouest	Caucase	Europe centrale	Pays nordiques	Europe du Sud-Est	Europe méridionale	Europe occidentale		
Le Caire	Algérie	Migr. humanitaires et migr. de nationaux																			6			4	10	10	
	Egypte	GAPS - Activités de caractère général et appui aux programmes													21											21	21
		Migr. humanitaires et migr. de nationaux		1	1					1	3	2 741		2 741	256							19			19	38	3 038
	Israël	Migr. humanitaires et migr. de nationaux									1		1								2	199		1	202	203	
	Jordanie	GAPS - Activités de caractère général et appui aux programmes													17											17	17
		Migr. humanitaires et migr. de nationaux				2				1	3	550		550	126				5		1 565	10		153	1 733	2 412	
	Koweït	Migr. humanitaires et migr. de nationaux							1	1										1	9				10	11	
	Liban	Migr. humanitaires et migr. de nationaux										83		83	37							61			17	78	198
	Jamahiriya arabe libyenne	Migr. humanitaires et migr. de nationaux																				6				6	6
	Maroc	Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ									1			1								3				3	4
	Qatar	Migr. humanitaires et migr. de nationaux																						1		1	1
	Arabie saoudite	Migr. humanitaires et migr. de nationaux																				6				6	6
		Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ								2	2				8			26				15			13	28	62
	République arabe syrienne	Migr. humanitaires et migr. de nationaux							7	7	1 070		1 070	82							2 091		7	399	2 497	3 656	
Tunisie	Migr. humanitaires et migr. de nationaux																				27			9	36	36	
Emirats arabes unis	Migr. humanitaires et migr. de nationaux																				8			5	13	13	
Yémen	Migr. humanitaires et migr. de nationaux										16		16	1							26			15	41	58	
Le Caire - Total			1	3				12	16	1	4 461		4 462	548			26	574	5	1	3 844	209	8	635	4 702	9 754	
Dakar	Bénin	Migr. humanitaires et migr. de nationaux									743		743								24			4	28	771	
	Burkina Faso	Migr. humanitaires et migr. de nationaux									7		7											4	4	11	
	Cameroun	Migr. humanitaires et migr. de nationaux									5		5											6	6	11	
	Côte d'Ivoire	Migr. humanitaires et migr. de nationaux									1 383		1 383											14	14	1 397	
	Gabon	Migr. humanitaires et migr. de nationaux									3		3								1			2	3	6	
	Gambie	Migr. humanitaires et migr. de nationaux									217		217								4			7	11	228	
	Ghana	Migr. humanitaires et migr. de nationaux		5							5	1 330	3	1 333								8			54	62	1 400
		Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ																						1		1	1
	Guinée	Migr. humanitaires et migr. de nationaux									397		397											7	7	404	
	Libéria	Migr. humanitaires et migr. de nationaux									5		5								53				53	58	
	Mali	Migr. humanitaires et migr. de nationaux										1		1													1
	Mauritanie	Migr. humanitaires et migr. de nationaux																							10	10	10
	Niger	Migr. humanitaires et migr. de nationaux																							5	5	5
	Nigéria	Migr. humanitaires et migr. de nationaux										59	5	64								13			10	23	87
Sénégal	Migr. humanitaires et migr. de nationaux		1					1	2	104		104				3				1			37	38	147		
Togo	Migr. humanitaires et migr. de nationaux										43		43								5			3	8	51	
Dakar - Total			6					1	7		4 297	8	4 305			3	3			109		1	163	273	4 588		

Tableau 16 : Mouvements en provenance de l'Afrique et du Moyen-Orient (suite)

PAYS DE DEPART			REGION DE DESTINATION																	Total									
			Afrique et Moyen-Orient							Amériques			Asie et Océanie				Europe												
BR	Pays	Programme	Afrique centrale	Afrique de l'Est	Corne de l'Afrique	Moyen-Orient	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest	Afrique et Moyen-Orient Total	Pays andins	Amérique du Nord	Cône Sud	Amériques Total	Australie et Nouvelle-Zélande	Asie du Sud	Asie du Sud-Est	Asie du Sud-Ouest	Asie et Océanie Total	Caucase	Europe centrale	Pays nordiques	Europe du Sud-Est	Europe méridionale	Europe occidentale	Europe Total			
Nairobi	Burundi	Migr. humanitaires et migr. de nationaux						5	6	11														21	15	36	47		
	République centrafricaine	Migr. humanitaires et migr. de nationaux							1	1														2	7	9	10		
	Congo	Migr. humanitaires et migr. de nationaux																						12			12	12	
	Rép. dém. du Congo	Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ	8						994	1 002	3	29			32							5	32	6	166	209	1 243	4	
	Djibouti	GAPS - Activités de caractère général et appui aux programmes Migr. humanitaires et migr. de nationaux		4												8				8								8	267
	Erythrée	Migr. humanitaires et migr. de nationaux										223			223	12				12			7			25	32	41	
	Ethiopie	GAPS - Activités de caractère général et appui aux programmes Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ							3	4	8	1 056			1 056	173				173			618	4	245	867	2 104	3	
	Kenya	GAPS - Activités de caractère général et appui aux programmes Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ	53	155	309	88		10	3	618	6 941			6 941	352	5				357		5	867			187	1 059	8 975	
	Rwanda	Migr. humanitaires et migr. de nationaux	8	1	7	24		18	1	59	104			104	16	37	1			54		1				9	10	227	
	Soudan	GAPS - Activités de caractère général et appui aux programmes Migr. humanitaires et migr. de nationaux						2		2		37			37	159				159			7			32	39	237	
	Ouganda	Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ	16		5					23	257			257	38					38			50	3	94	147	465	25	
	Rép.-Unie de Tanzanie	Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ		8		11			17	19	147			147									14			25	39	205	
	Nairobi - Total			85	180	322	141	2	36	1 028	1 794	3	8 823	3	8 826	857	42	1	900	11	1 637	13	812	2 473	2 473	13 993			
	Prétoiria	Angola	Migr. humanitaires et migr. de nationaux																							9	9	9	
		Botswana	Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ		3				5	8	16			16									8				8	32	16
		Lesotho	Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ		1					1	1			1														2	6
Malawi		Migr. humanitaires et migr. de nationaux								18			18										2			2	20	6	
Maurice		Migr. humanitaires et migr. de nationaux																				6				6	6	8	
Mozambique		Migr. humanitaires et migr. de nationaux	2		1				3	5			5														8	8	
Namibie		Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ	6					1	7	1			1														8	1	
Afrique du Sud		Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ	16		11				1	28	82	3		85	1					1			19			7	26	140	
Swaziland		TRHQ	2						2																			2	11
Swaziland		TRHQ	6					5	11																			2	11
Zambie		Migr. humanitaires et migr. de nationaux		1				6	7	13			13									1	5			6	12	32	
Zimbabwe	Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ		2					2	12			12															14	142	
Prétoiria - Total			32	15	12		37	1	97	285	3	288	1	288	1	42	4	26	1 478	5	13	40	22	1 632	7 511	63	449		
Total général			117	202	337	141	2	73	1 042	1 914	4	17 866	11	17 881	1 406	42	4	26	1 478	5	13	5 630	209	22	1 632	7 511	28 784		

Tableau 17 : Mouvements en provenance des Amériques

PAYS DE DEPART			REGION DE DESTINATION																				Total										
			Afrique et Moyen-Orient						Amériques					Asie et Océanie					Europe					Europe Total									
BR	Pays	Programme	Afrique centrale	Afrique de l'Est	Corne de l'Afrique	Moyen-Orient	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest	Afrique et Moyen-Orient Total	Pays andins	Caraiibes	Amérique centrale et Mexique	Amérique du Nord	Cône Sud	Amériques Total	Australie et Nouvelle-Zélande	Extrême-Orient	Mélanésie	Asie du Sud	Asie du Sud-Est	Asie du Sud-Ouest	Asie et Océanie Total		Caucase	Europe centrale	Europe orientale	Pays nordiques	Europe du Sud-Est	Europe méridionale	Europe occidentale	Europe Total	Total
Buenos Aires	Argentine	Migr. humanitaires et migr. de nationaux								6		2		4		12	2					23		25	2	2				4	3	11	48
		Coopération technique								7	2	1			275	285														2		2	287
		TRHQ		1		5	2	1	5	14	231	68	153	309	4 779	5 540	5	19		1	8					12	3	6	13	244	253	531	6 118
	Brésil	TRHQ							4	4	64				8	72																	76
	Chili	Migr. humanitaires et migr. de nationaux									21		8	55		84	74									6				23	2	31	189
		TRHQ		1				4		5	81	29	99	157	18	384	7	4								4	3	6		326	161	500	900
Paraguay	TRHQ									1					1														5		5	6	
Uruguay	Migr. humanitaires et migr. de nationaux									1				2	3	2											2		99	1	102	107	
	TRHQ									10			9	7	26		3										1		20	16	37	66	
Buenos Aires - Total			1	1		5	6	1	9	23	422	99	263	534	5 089	6 407	90	26		1	31			148	2	24	6	15	13	723	436	1 219	7 797
Lima	Bolivia	Migr. humanitaires et migr. de nationaux												4	4												1			1	5		
		TRHQ								8		38	1	45	92														32	20	52	144	
	Colombie	Migr. humanitaires et migr. de nationaux								6		9	932	8	955	12									2		12		36	25	75	1 042	
		TRHQ				1				1	15	72	158	1 383	134	1 762	42	1		1						6	2	12		516	243	779	2 586
	Equateur	Migr. humanitaires et migr. de nationaux						1		1			2	378	2	382							1							101	8	109	493
		Coopération technique									1					1																	1
		TRHQ									15		12	14	28	69														28	9	38	107
Guyana	TRHQ									2					2																	2	
Pérou	Migr. humanitaires et migr. de nationaux							1		1	1		2	24		27	14										5		23	9	37	79	
	TRHQ					3				3	3	5	25	17	29	79			1		1						3		53	6	62	146	
Venezuela	Migr. humanitaires et migr. de nationaux												76	33	109	6													57		57	172	
	TRHQ									106	2	17	204	28	357	36									1				191	139	331	724	
Lima - Total						4		2	6	157	79	263	3 029	311	3 839	110	1	1	1	1	1	1		115		9	2	34		1 037	459	1 541	5 501

Tableau 17 : Mouvements en provenance des Amériques (suite)

PAYS DE DEPART			REGION DE DESTINATION																				Total										
			Afrique et Moyen-Orient							Amériques					Asie et Océanie					Europe													
BR	Pays	Programme	Afrique centrale	Afrique de l'Est	Corne de l'Afrique	Moyen-Orient	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest	Afrique et Moyen-Orient Total	Pays andins	Caribes	Amérique centrale et Mexique	Amérique du Nord	Cône Sud	Amériques Total	Australie et Nouvelle-Zélande	Extrême-Orient	Mélanésie	Asie du Sud	Asie du Sud-Est	Asie du Sud-Ouest	Asie et Océanie Total	Caucase	Europe centrale	Europe orientale	Pays nordiques	Europe du Sud-Est	Europe méridionale	Europe occidentale	Europe Total		
San José	Barbade	TRHQ									6					6																6	
	Bélice	TRHQ											1			1																1	
	Costa Rica	Migr. humanitaires et migr. de nationaux								14		12				26																26	
		TRHQ					4			99	4	44	23	36		206												3		30	13	46	256
	Cuba	Migr. humanitaires et migr. de nationaux											3	2 896	12	2 911												8		10	7	25	2 936
		TRHQ								4				7		11														13		13	24
	République dominicaine	TRHQ								1		2				3														2		2	5
	El Salvador	Migr. humanitaires et migr. de nationaux												55		55	13											2				2	70
		TRHQ								1		45	6	16		68														12	3	15	83
	Grenade	TRHQ								5						5																5	5
	Guatemala	Migr. humanitaires et migr. de nationaux					1			1	116	1	9	62	2	190					1									1		1	193
		TRHQ								2	1	12	1	16		32		1			1									16	3	19	52
	Haïti	Migr. humanitaires et migr. de nationaux												102		102															11	11	113
	Honduras	Migr. humanitaires et migr. de nationaux										1			5	6																6	6
		TRHQ								7	2	17			9	35														24		24	59
	Jamaïque	Humanitarian and National Migration																											2		2	2	2
	Mexique	Migr. humanitaires et migr. de nationaux								3		11	13	4		31																31	31
		TRHQ								57	2	19		2		80														6		6	86
Nicaragua	Migr. humanitaires et migr. de nationaux								21		3				24	2				5									9		9	40	
	TRHQ								97	7	22	5	12		143													2	32	4	38	181	
Panama	Migr. humanitaires et migr. de nationaux																	8													8	8	
	TRHQ										2		2		4														8		8	12	
St.-Kitts-et-Nevis	TRHQ								5						5																5	5	
Ste.-Lucie	TRHQ								3						3																3	3	
St.-Vincent-et-les-Grenadines	TRHQ								4						4																4	4	
Trinité-et-Tobago	TRHQ								5						5																5	5	
San José - Total						1	4		5	450	18	202	3 163	123	3 956	15	9		6							15		165	41	221	4 212		
Washington	Bahamas	Migr. humanitaires et migr. de nationaux																11									2			2	13		
		TRHQ							7						7																7		
	Canada	Migr. humanitaires et migr. de nationaux							31				1	4	36	1												1 788	4	1 792	1 829		
		TRHQ		3	14				1	18	11		9		1	21																39	
Etats-Unis d'Amérique	Migr. humanitaires et migr. de nationaux					4	3		7	91	3	19	2	54	169	142												2 901	6	6	2 913	3 231	
	Autres activités de migration																																
	TRHQ		30	7		19	21		77	43	2	46	5	18	114													11			11	191	
Washington Total			33	21			23	25	102	183	5	74	8	77	347	143	11									2	4 700	6	10	4 718	5 321		
Total général			1	34	21	10	6	30	34	136	1 212	201	802	6 734	5 600	14 549	358	47	1	8	32	1	447	2	33	8	66	4 713	1 931	946	7 699	22 831	

Tableau 19 : Mouvements en provenance de l'Europe

PAYS DE DEPART			REGION DE DESTINATION																				Total												
			Afrique et Moyen-Orient						Amériques					Asie et Océanie					Europe																
BR	Pays	Programme	Afrique centrale	Afrique de l'Est	Corne de l'Afrique	Moyen-Orient	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest	Afrique et Moyen-Orient Total	Pays andins	Caribes	Amérique centrale et Mexique	Amérique du Nord	Amérique du Sud, autres	Cône Sud	Amériques Total	Australie et Nouvelle Zélande	Asie centrale	Extrême-Orient	Asie du Sud	Asie du Sud-Est	Asie du Sud-Ouest	Asie et Océanie Total	Etats baltes	Caucase	Europe centrale	Europe orientale	Pays nordiques	Europe du Sud-Est	Europe méridionale	Europe occidentale	Europe Total	Total	
	Albanie	GAPS - Activités de caractère général et appui aux programmes Migr. humanitaires et migr. de nationaux Autres activités liées aux migrations																										6	1					7	7
	Belgique	Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ	33	4	5	20	7	8	93	170	108	1	3	29	33	32	174		17	5	21	8	18	69	3	151	720	116	3	1 170	35		2 198	2 611	
	Danemark	Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ	1					1	2	4	11				32	43	12	6						1					1	1 326			1 327	1 360	
	Finlande	Migr. humanitaire et migr. de nationaux				1				1	19					3	19							8									697	725	
	France	Migr. humanitaire et migr. de nationaux TRHQ											2			2	2	15						8			246		2	1 309			1 311	1 328	
	Allemagne	Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ	14	13	58	357	92	17	237	788	23	7	3	14 446	1	19	14 499	1 346	76	21	224	147	343	2 157	46	1 370	793	439	28	50 400	360	14	53 450	70 894	
	Grèce	Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ						1	8	13	19		2		14	35	228	573						1									5	807	
	Islande	Migr. humanitaire et migr. de nationaux																													31		31	31	
	Irlande	Migr. humanitaire et migr. de nationaux TRHQ																												309			309	309	
	Italie	Migr. humanitaires et migr. de nationaux Autres activités liées aux migrations TRHQ	6	1	1		5		14	27	1	1	143	17	6	19	22				1	2		25			18			393	4	2	417	631	
Bruxelles	Lettonie	Migr. humanitaires et migr. de nationaux						2	1	3	13					6	19																12	31	
	Lituanie	Migr. humanitaires et migr. de nationaux						1		1											10	7	17	17			17	124			2		143	163	
	Luxembourg	Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ																												193			193	193	
	Malte	Migr. humanitaires et migr. de nationaux									1						1																1	1	
	Pays-Bas	Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ	4	5	31	36	50	5	21	152	54	1	3	391	47	10	506	9	13	6	17	12	63	120	2	21	140	45	8	2 979	30	15	3 240	4 018	
	Norvège	Migr. humanitaires et migr. de nationaux TQHR		1					1	2	7					7	54												1	3 931			3 938	3 999	
	Portugal	Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ									4			8	3	4	13	95			1	2		98			4	68		1 013	2		1 087	1 377	
	Espagne	Migr. humanitaires et migr. de nationaux Coopération technique TRHQ			1				3	4	55	3	17	33	17	1	125	2					6	8	1	3	8	7		1 042	2		1 063	1 200	
	Suède	Migr. humanitaires et migr. de nationaux Autres activités liées aux migrations TRHQ			4					4	84	6	46	1	39	176	83	1						1			7			1 476			1 483	1 571	
	Suisse	Migr. humanitaires et migr. de nationaux Autres activités liées aux migrations TRHQ	2		2	5			4	13	50			298	4	352	121	13			5		139	1	4	11	4	1	15 874	8	7	15 910	16 414		
	Royaume-Uni	Migr. humanitaires et migr. de nationaux TRHQ	4	3	2	1	2		1	13	7			8		7	9						2	2	1		12		1	1 430	9		1 453	1 477	
	Bruxelles - Total		67	51	127	433	159	85	619	1 541	513	19	86	17 209	48	363	18 238	2 198	121	32	357	180	482	3 370	54	1 575	1 978	823	107	90 857	468	93	95 955	119 104	

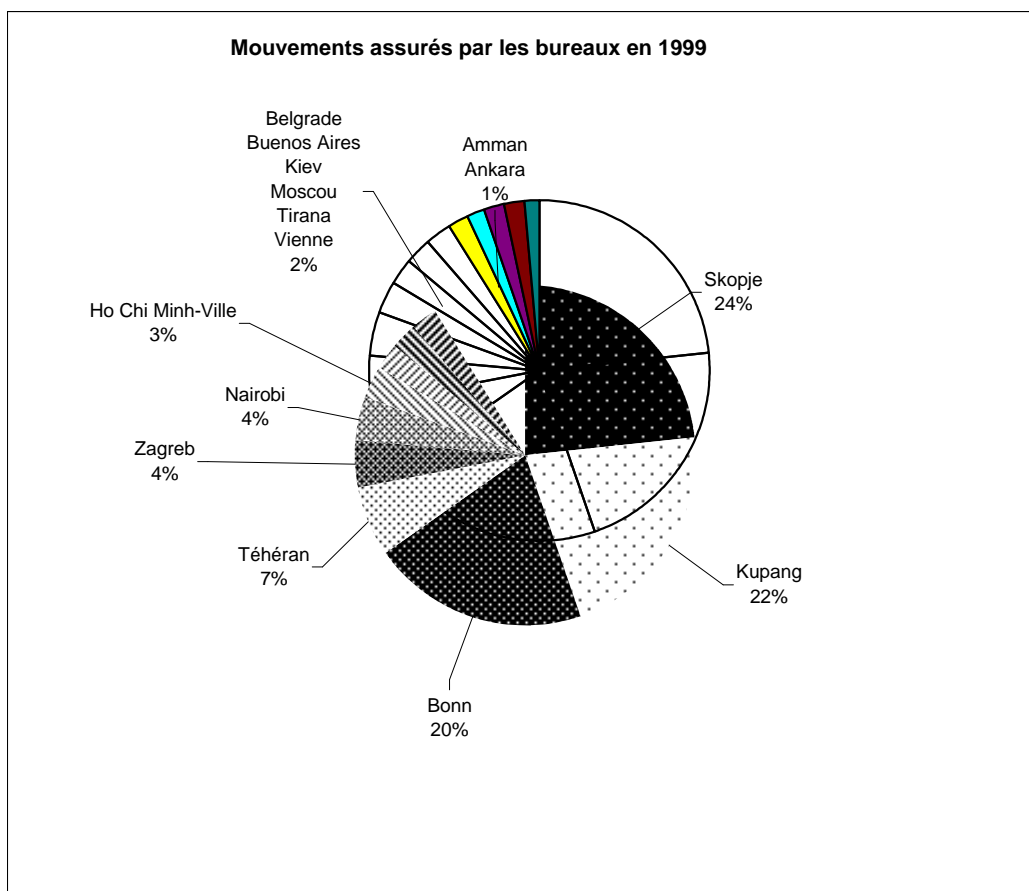
(suite au verso)

Tableau 19 : Mouvements en provenance de l'Europe (suite)

PAYS DE DEPART			REGION DE DESTINATION																								Total									
			Afrique et Moyen-Orient							Amériques							Asie et Océanie						Europe													
BR	Pays	Programme	Afrique centrale	Afrique de l'Est	Corne de l'Afrique	Moyen-Orient	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest	Afrique et Moyen-Orient Total	Pays andins	Caribes	Amérique centrale et Mexique	Amérique du Nord	Amérique du Sud, autres	Cône Sud	Amériques Total	Australie et Nouvelle Zélande	Asie centrale	Extrême-Orient	Asie du Sud	Asie du Sud-Est	Asie du Sud-Ouest	Asie et Océanie Total	Etats baïes	Caucase	Europe centrale	Europe orientale	Pays nordiques	Europe du Sud-Est	Europe méridionale	Europe occidentale	Europe Total	Total		
Vienne	Autriche	Migr. humanitaires et migr. de nationaux	1		1	13	3		5	23				1 936			1 936	35			6	1	26	68		8		6		3 488	10		3 512	5 539		
	Azerbaïdjan	Migr. humanitaires et migr. de nationaux												23			23												9			7	16	39		
	Bélarus	Migr. humanitaires et migr. de nationaux									1						1				7		1			2							2	11		
	Bosnie-Herzégovine	Migr. humanitaires et migr. de nationaux							2	2				568			568	3	2									888	8	186	2 224		39	3 345	3 920	
		Autres activités liées aux migrations																											28				28	28		
	Bulgarie	Migr. humanitaires et migr. de nationaux	1		1						2														1			4		4	11			19	22	
		TRHQ	4	3						3	10																								10	
	Croatie	Migr. humanitaires et migr. de nationaux													9 450			9 450	343											31	4 035		162	4 228	14 021	
	République tchèque	Migr. humanitaires et migr. de nationaux													2			2					1								865		3	868	873	
		TRHQ																																1	1	
	Hongrie	Migr. humanitaires et migr. de nationaux			2	7	42		5	56	1			197				198	4	9	55	120	20	10	218		14	3	41		601	23	2	684	1 156	
		TRHQ			7					7																									7	
	Macédoine, ex-Rép. youg. de	Migr. humanitaires et migr. de nationaux												20 003				20 003	3 164									7 839		12 651	10 552	2 810	23 658	57 510	80 677	
		Autres activités liées aux migrations																														5	6	11	11	
	République de Moldova	Migr. humanitaires et migr. de nationaux												1				1																	1	1
	Pologne	Migr. humanitaires et migr. de nationaux		1						1																					748			748	749	
		TRHQ		7						7																									7	7
	Roumanie	Migr. humanitaires et migr. de nationaux												1 339				1 339	4										4		12	89	13		118	1 461
		Coopération technique																				2										1		1	3	
		TRHQ										1						1																	1	1
Fédération de Russie	Migr. humanitaires et migr. de nationaux	23	8	43	10	5	7	88	184	6	9	1	8 175		4		8 195	6	9		5	4		24	1	4			50			24	79	8 482		
	TRHQ	3						2	5	4							4																	4	9	
Slovaquie	Migr. humanitaires et migr. de nationaux																	5												84			84	89		
	TRHQ		1	2					3																									3	3	
Slovénie	Migr. humanitaires et migr. de nationaux												20				20												1	1 361			1 362	1 382		
Turquie	Migr. humanitaires et migr. de nationaux			3				13	16				1 085				1 085	472									5	952	2 350		286		3 593	5 166		
Ukraine	Migr. humanitaires et migr. de nationaux	5		1			3	3	12	5			8 793				8 798				7		5	12				13					13	8 835		
	TRHQ	10	3						13	1							1																1	15		
Yougoslavie, Rép. féd. de	Migr. humanitaires et migr. de nationaux												2 882		27		2 909	851											238	995		644	1 877	5 637		
	Autres activités liées aux migrations																														4	4	4	4		
Vienne - Total			47	30	53	30	50	10	121	341	19	9	1	54 474		31	54 534	4 889	20	55	147	26	43	5 180	1	28	8 743	55	14 175	27 403	2 863	24 836	78 104	138 159		
Total général			114	81	180	463	209	95	740	1 882	532	28	87	71 683	48	394	72 772	7 087	141	87	504	206	525	8 550	55	1 603	10 721	878	14 282	118 260	3 331	24 929	174 059	257 263		

Tableau 20: Les 15 bureaux principaux en termes de mouvements

Bureau	Nombre de migrants
Skopje	80 560
Kupang	74 570
Bonn	70 652
Téhéran	22 978
Zagreb	15 343
Nairobi	14 427
Ho Chi Minh-Ville	10 941
Kiev	8 850
Moscou	8 489
Tirana	8 203
Belgrade	6 656
Buenos Aires	6 480
Vienne	6 418
Amman	6 293
Ankara	5 162
Autres (55 missions)	84 662
Total général	430 684



II. MIGRATION ET SANTE

78. En 1999, les activités principales du service Migration et santé de l'OIM (MHS) ont porté sur la gestion des aspects médicaux de l'immigration, de la réinstallation et du retour. Les conditions statutaires en matière d'examens médicaux préalables à l'immigration, d'évaluation, d'établissement de documents et de traitement des immigrants et des réfugiés sont régis par les législations nationales spécifiques des Etats d'accueil. Conformément à la tradition passée de l'OIM en matière de prestation de services, les principaux clients de ces activités ont été l'Australie, le Canada et les Etats-Unis.

79. Une évaluation médicale avant le départ est exigée par les pays d'accueil afin de réduire les conséquences de maladies infectieuses importées, d'identifier les maladies chroniques et non infectieuses revêtant une certaine importance et de veiller à ce que les migrants soient aptes à voyager.

80. Dans ce domaine, les services auxiliaires englobent le diagnostic et le traitement de certaines maladies revêtant une importance du point de vue de la santé publique et susceptibles d'influer sur la capacité des migrants à voyager, comme la tuberculose. En outre, ces services peuvent inclure l'immunisation et la fourniture de services d'escorte médicale aux migrants incapables de voyager seuls en raison d'une pathologie ou d'une maladie antécédente.

81. L'OIM, en tant que prestataire mondial le plus important de services médicaux à l'immigration, a acquis une vaste expérience et des connaissances utiles dans ce domaine du processus migratoire. Elle continue de rendre compte, après analyse, de l'activité de sélection médicale à l'immigration dans des enceintes nationales et académiques.

Fourniture de services

82. En accord avec les modèles d'accueil d'immigrants et de réfugiés des Etats Membres faisant appel aux services sanitaires de l'OIM, les activités d'évaluation médicale préalables à l'immigration ont essentiellement concerné l'Afrique, l'Asie, et l'Europe centrale et orientale en 1999. L'accroissement des cas de réinstallation de réfugiés au départ de l'Afrique a été mis en corrélation avec l'expansion des services de l'OIM sur ce continent.

Evaluation de l'état de santé des migrants et des voyageurs

Figure 1: Nombre d'examens médicaux à l'immigration, par région et par année d'examen, de 1990 à 1999*

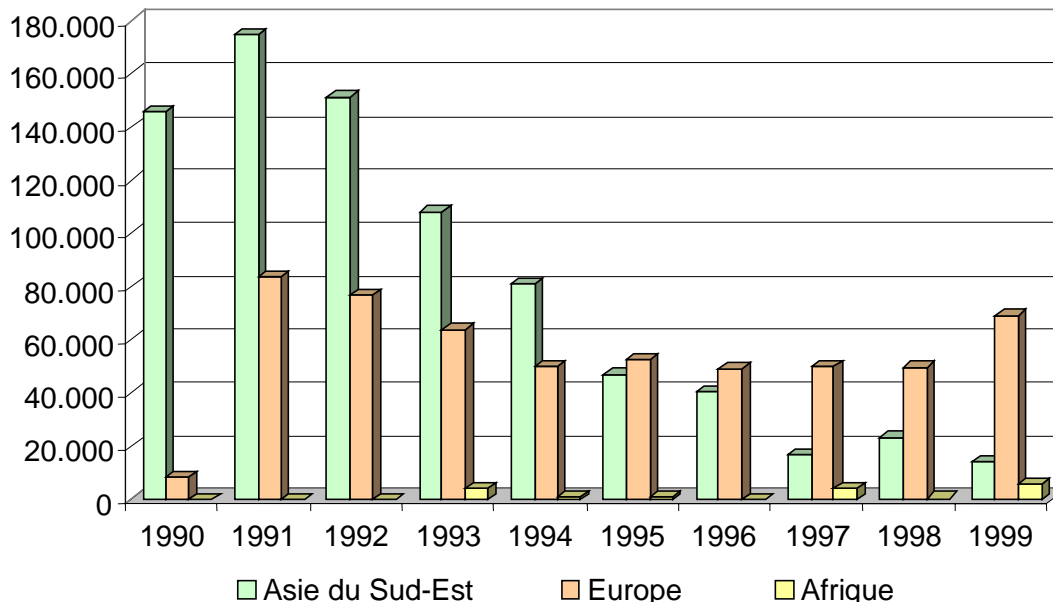
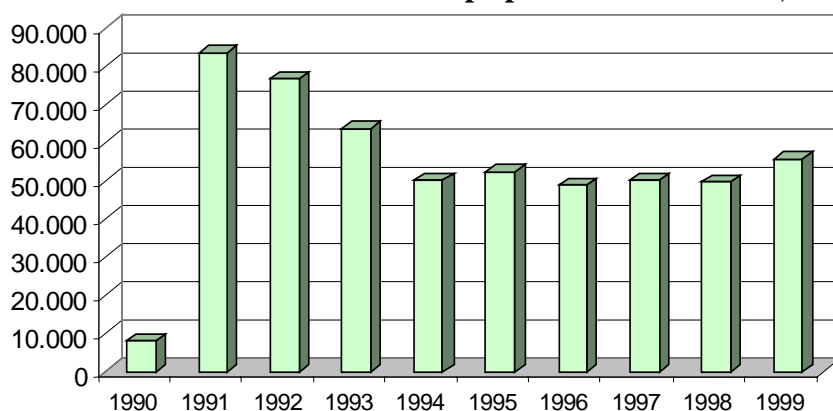


Figure 2: Nombre d'examens médicaux à l'immigration effectués en Europe par année d'examen, de 1990 à 1999*



* Ces chiffres n'englobent pas ceux des programmes relatifs au Kosovo, tels que le Programme d'évacuation humanitaire (HEP), le Programme de sélection médicale prioritaire (PMS) et d'autres encore.

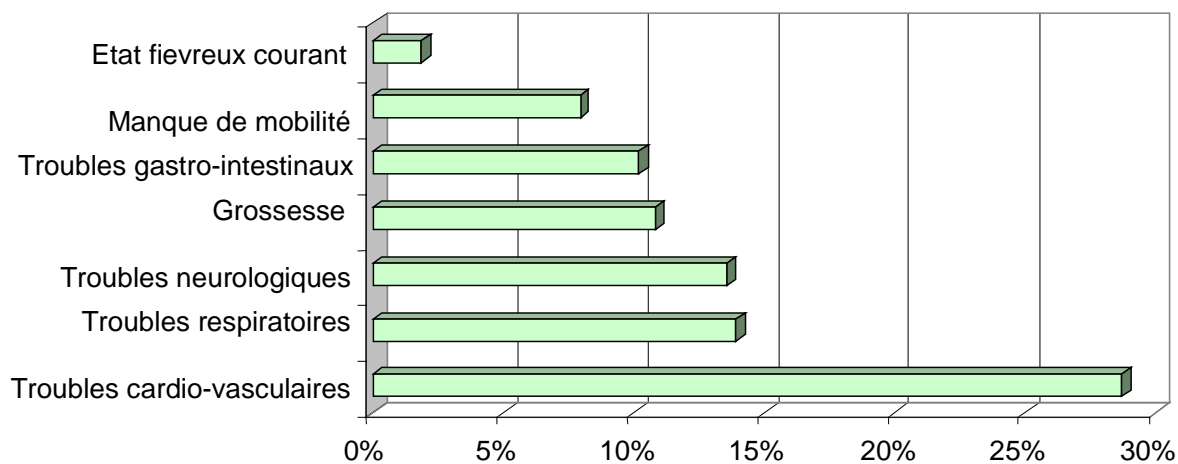
83. Tirant parti des leçons et des expériences acquises à l'occasion de la fourniture des services de sélection, l'OIM s'est donné du mal pour examiner, sous un angle à la fois scientifique et pratique, la question des exigences médicales préalables à l'immigration et a été étroitement associée aux débats et aux initiatives portant sur l'élaboration de politiques en la matière. S'appuyant sur les réussites du travail de prévention effectué auprès de réfugiés réinstallés en provenance de régions tropicales, l'OIM a assuré en 1999 des services renforcés de sélection médicale à l'intention de réfugiés en provenance des principales sources d'immigration en Afrique subsaharienne devant être réinstallés aux Etats-Unis. Dans ce cadre, et pour améliorer les

capacités de sélection médicale en Afrique de l'Est, l'OIM a ouvert une clinique à Nairobi (Kenya), clinique entièrement équipée pour des évaluations médicales préalables à l'immigration vers toutes les destinations possibles. Le traitement de prédépart de certaines maladies parasitaires et de la malaria constitue un élément important de ce processus qui vise à réduire le taux de prévalence des maladies importables non traitées, en même temps que les dépenses de santé publique correspondantes, pour les Etats-Unis, tout en réduisant parallèlement l'incidence des cas de malaria qui altèrent fréquemment "l'aptitude à voyager" des personnes dont la réinstallation a été autorisée.

84. Gérer certaines maladies et prévenir les complications de maladies tropicales qui risquent d'être importées par les immigrants est une mesure rentable qui va dans le sens des initiatives plus larges de santé publique. A partir de là, les développements ultérieurs dans cet important secteur peuvent faire l'objet de débats à différents niveaux.

85. En plus des services médicaux assurés dans le cadre des migrations et des déplacements de personnes s'inscrivant dans des activités courantes et ordinaires de réinstallation, le service Migration et santé de l'OIM (MHS) a assuré sur une grande échelle des services de santé liés aux mouvements dans les situations complexes et de crise apparues en 1999. La crise dans la région Sud-Est des Balkans a été associée à l'évacuation humanitaire de dizaines de milliers de personnes du Kosovo qui ont fui en ex-République yougoslave de Macédoine. Des personnes en grand nombre ont été transportées sur de longues distances au titre du Programme d'évacuation humanitaire OIM/HCR (HEP). Les conditions sanitaires de cette population variaient considérablement et MHS s'est assuré que tous les voyageurs étaient en mesure de faire le déplacement, et a fourni des services spécialisés de sélection médicale à l'immigration pour celles des personnes qui devaient se rendre aux Etats-Unis et qui avaient besoin d'une évaluation médicale supplémentaire.

Figure 3: Etat de santé des personnes évacuées au titre du programme HEP



86. Ces services sont assurés dans des conditions locales difficiles et continuellement changeantes, et constituent de ce fait un déficit logistique et technique. Un grand nombre de personnes présentant un large éventail de maladies ont été transportées, certaines d'entre elles pour parcourir de longues distances transocéaniques. En plus des examens préalables au départ, des escortes médicales ont été assurées et la jonction a été faite avec l'encadrement médical et sanitaire sur les lieux de départ et de destination. En dépit de la nature complexe des opérations ainsi menées, plus de 70.000 personnes ont été transportées et un seul accident sérieux en vol a été déploré.

87. Durant la crise du Kosovo, le HCR a reçu des offres de placement pour plus de 130.000 réfugiés. Si la sélection des réfugiés était relativement aisée pour ceux d'entre eux qui n'étaient pas malades, l'identification des cas relevant potentiellement du HEP, et pouvant justifier à ce titre d'une évacuation médicale, a exigé la mise en place d'un système additionnel d'établissement de priorités et de respect de normes. Des critères ont été établis à cet effet et un système de classement prioritaire a été entrepris au niveau local. A la fin du mois de mai, cette tâche était assumée par une équipe conjointe composée de représentants de l'OIM et du HCR, soutenue et financée par le HCR à Skopje, en ex-République fédérale de Yougoslavie. Les résultats de cette activité sont donnés au tableau 1.

Tableau 1:

Principaux états pathologiques des personnes évacuées au titre du programme prioritaire de sélection médicale

Maladies	Hommes	Femmes	Total
Divers	155	119	274
Troubles neuro- psychiatriques	103	124	227
Tumeurs malignes	71	55	126
Maladies cardio- vasculaires	43	65	108
Chirurgie reconstructive et orthopédique	37	52	89
Maladies congénitales	41	43	84
Chirurgie cardiaque infantile	11	16	27
Total	461	474	935

88. Depuis la cessation des hostilités, le personnel médical de l'OIM a assuré une assistance coordonnée dans le domaine de la santé aux personnes rentrant au Kosovo. Contrairement à la phase d'évacuation, où les malades ont été transportés dans des lieux où ils ont pu recevoir des soins de santé adéquats, ceux qui sont rentrés au Kosovo peuvent ne pas avoir eu un accès aisé à certains services de santé. Les services sanitaires proposés dans le cadre des retours comprennent la fourniture d'escortes médicales pour ceux qui ont besoin d'aide lors du retour, l'évaluation et la vérification avant l'arrivée de la disponibilité de services pour ceux qui en ont besoin, et la fourniture de services médicaux et d'ambulances à l'arrivée, ainsi que le transfert et la prise en charge des rapatriés malades par les prestataires locaux de soin de santé.

89. Entre août et décembre 1999, plus de 1.000 personnes présentant une pathologie ont fait l'objet d'un examen médical par le personnel médical de l'OIM dès leur arrivée au Kosovo.

90. Au cours du second semestre de 1999, MHS a été invité à faciliter la gestion de quelques-uns des problèmes médicaux liés au retour des populations déplacées au Timor oriental. Une fois encore, cette opération s'est révélée logistiquement et techniquement complexe. Des personnes ont été transportées par voie aérienne, par voie maritime et par voie de surface, et la santé de bon nombre d'entre elles s'est trouvée aggravée par les épreuves qu'elles avaient récemment traversées. Parallèlement, le Timor présentait un risque supplémentaire lié aux maladies tropicales.

91. Au cours des opérations de rapatriement qui se poursuivent aujourd'hui encore, le personnel médical de l'OIM a assuré des évaluations devant permettre de vérifier que les passagers étaient "aptes à voyager". Des escortes médicales ont également été assurées tout au long des transferts et une assistance a été apportée à la mise en place de services d'orientation et de transfert à l'intention des rapatriés.

Aide et conseils sanitaires dans le contexte des migrations

92. Dans le processus actuel de mondialisation, les relations entre santé d'une part et mobilité des populations et migrations d'autre part apparaissent de plus en plus importantes. Les migrations entraînent non seulement des déplacements de personnes d'une région à l'autre, et des mouvements de populations entre régions du monde présentant des caractéristiques et des types de maladies différents; elles représentent également un défi à la fois pour la santé publique et pour les services d'immigration.

93. D'un point de vue institutionnel, l'intérêt croissant pour l'état de santé des populations migrantes ressort clairement de la signature du mémorandum d'accord avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui doit faciliter une approche coopérative des questions d'intérêt commun. En termes concrets, cet accord a autorisé, à la fin de 1999, le détachement de personnel médical de l'OIM pour des programmes de l'OMS dans le Caucase.

94. Reflétant la prise de conscience croissante de l'importance de la migration et du VIH/SIDA, un accord cadre a été signé avec le Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) en 1999. Dans le même temps, ONUSIDA a appuyé la nomination, conjointement avec l'OIM, d'un agent de coordination pour les questions touchant au VIH et aux migrations. Le titulaire est chargé d'organiser un groupe de travail interagences pour examiner les questions touchant au VIH/SIDA et aux migrations d'un point de vue institutionnel. Un projet axé sur les Balkans et consacré à la prévention du VIH et à la prise de conscience du risque s'y rapportant, considéré du point de vue des migrations et des rapatriements, a été mené à bonne fin en Bosnie-Herzégovine, avec l'aide de donateurs italiens en 1999.

95. D'un point de vue organisationnel, MHS, avec sa longue expérience de ces questions, a été de plus en plus fréquemment sollicité pour donner des conseils et fournir une assistance en 1999.

96. Chaque fois que possible, des informations pertinentes sont recueillies au cours des opérations médicales menées par l'OIM. Ce matériel est revu, analysé et préparé en vue d'une publication dans des enceintes internes et scientifiques. Actuellement, une bonne partie de l'information ainsi recueillie au cours d'opérations menées au Kosovo et, dans une moindre mesure, au Timor, a été préparée et soumise pour publication dans le journal *Refuge*.

97. Une révision des activités sanitaires associée à la traite des migrants a été préparée et acceptée pour publication en 1999; elle sera publiée au début de 2000 dans le *Journal of Immigrant Health*.

98. Compte tenu de l'utilité de l'information et des connaissances acquises au sein de l'Organisation, l'OIM a été invitée à participer à plusieurs réunions et symposiums nationaux et internationaux en 1999. En outre, MHS participe activement à différentes activités de recherche appliquée et d'évaluation avec des partenaires académiques et institutionnels pour lesquels elle fournit des services médicaux à l'immigration.

Assistance sanitaire en contexte migratoire d'après-crise

99. Dans certaines situations, l'accès aux populations migrantes lors d'opérations de transport offre des opportunités particulières pour mener des activités sanitaires complémentaires. L'année passée n'a pas fait exception sur ce plan. Une quantité significative de savoir-faire et de capacités opérationnelle a été acquise lors du Programme d'évacuation humanitaire (HEP) et des activités de sélection médicale prioritaire (PMS) menées dans le Sud-Est des Balkans. Ce savoir-faire s'est révélé très utile dans les programmes ultérieurs d'évacuation médicale mis au point pour faciliter la gestion des cas complexes ne pouvant pas être traités au Kosovo. Plusieurs personnes ont ainsi été évacuées à l'étranger pour y recevoir un traitement.

Tableau 2:

Patients évacués de Pristina en 1999, répartis par type de maladie

Diagnostique	Femme	Homme	Total
Maladies cardio-vasculaire		1	1
Lésions complexes	16	38	54
Maladies congénitales	12	13	25
Tumeurs malignes	16	7	23
Autres	4	4	8
Total	48	63	111

100. En outre, les informations recueillies dans le cadre de la gestion des rapatriements de patients au Kosovo ou d'aide au rapatriement de ces patients ont été utilisées pour faciliter la mise sur pied d'équipes médicales étrangères devant exercer au Kosovo. Ce type d'activité a constitué une partie ordinaire des opérations de l'OIM en Bosnie-Herzégovine où il s'agissait de favoriser les retours et de faire baisser la demande d'évacuations médicales internationales.

101. Tirant la leçon des programmes de retour de nationaux qualifiés (RQN) déployés dans d'autres lieux, des projets visant à accroître la capacité sanitaire des professionnels locaux de la santé et de ceux qui rentraient au Kosovo ont été mis au point et entrepris en 1999.

102. Les conséquences en termes de santé mentale et psychosociale des migrations et des déplacements se sont fait sentir au cours des premières phases de la crise du Kosovo. Faire face à ces problèmes dans le contexte du retour et de la réadaptation a constitué un important domaine d'action et d'étude, dans lequel l'OIM a été aidée par un cadre international de spécialistes. Le premier module de formation appelé "Archives de la mémoire: de l'expérience individuelle à l'expérience collective", destiné à un cours sur la prise en charge des troubles psychosociaux et des traumatismes à l'Université de Pristina, a vu la participation de 38 étudiants en décembre 1999.

III. COOPERATION TECHNIQUE EN MATIERE DE MIGRATION

Introduction

103. L'objectif du service de coopération technique en matière de migration (TCM) en 1999 a été de renforcer, par un partenariat actif, la capacité des gouvernements et autres acteurs clés compétents à relever les défis migratoires de manière globale, interactive et, en définitive, autonome.

104. En 1999, les gouvernements ont été confrontés à toute une série d'exigences concernant leur capacité à gérer les migrations, notamment les migrations irrégulières. Par le biais de ses programmes de coopération technique, l'OIM a offert des services consultatifs sur la migration aux gouvernements, aux organisations intergouvernementales, aux organisations non gouvernementales, ainsi qu'à d'autres entités, pour leur permettre de mettre au point des réponses cohérentes aux défis migratoires dans un environnement international en mutation et, notamment, aux crises migratoires telles que celle du cyclone Mitch en Amérique centrale et celles du Kosovo et du Timor. La combinaison d'activités conventionnelles de coopération technique axée sur la gestion des migrations et la facilitation des mécanismes régionaux de dialogue sur le phénomène migratoire sont restées au centre de l'approche de l'OIM, soucieuse de mieux gérer les flux migratoires internationaux.

105. En 1999, environ 100 projets de TCM ont été déployés dans toute la région, ce qui représentait environ 17% du budget opérationnel total de l'OIM. Ces activités ont été déployées dans le cadre des plans secondaires ci-après de TCM:

1. Coopération technique axée sur la gestion des migrations et le renforcement des capacités

Projet latino-américain de coopération technique en matière de migration (PLACMI)

106. En 1999, le PLACMI a poursuivi ses activités de renforcement des capacités humaines, techniques et administratives des gouvernements de la région, leur permettant ainsi de traiter de tous les aspects de la planification et de la gestion des flux migratoires et de faire en sorte que ces activités soient utilement liées à un développement régional plus large et à des processus d'intégration. L'accent a continué d'être mis sur l'analyse des besoins des bureaux de migration en Amérique latine, la formation des fonctionnaires gouvernementaux et l'évaluation des besoins de modernisation de l'équipement existant par le biais de séminaires et d'ateliers et par l'élaboration d'études. Les activités ont notamment porté sur une analyse et un suivi des activités et des réunions du MERCOSUR; une étude comparative des aspects institutionnels et juridiques de la migration en Argentine, au Chili, au Paraguay et en Uruguay; une étude sur la mobilité territoriale entre pays; une étude sur la dynamique migratoire entre la République dominicaine et Haïti; le séminaire transfrontalier binational entre l'Equateur et le Pérou; une formation sur la zone frontalière entre le Venezuela et la Colombie, et un séminaire sur les services sociaux et d'intégration des migrants ciblés sur la zone frontalière entre l'Argentine et la Bolivie.

Projet de coopération technique axé sur le renforcement de la Commission centraméricaine des directions nationales de la migration (OCAM)

107. En 1999, ce projet réunissant les six pays d'Amérique centrale a engagé la seconde phase de renforcement du rôle de l'OCAM en tant que mécanisme de consultation, de coordination et de coopération pour faire face aux questions migratoires dans le cadre du processus d'intégration régional. Les principales activités liées au réseau de communications électroniques de l'OCAM sont désignées en espagnol sous l'acronyme RECAM.

Centre d'information sur les migrations en Amérique latine (CIMAL)

108. En accord avec l'intérêt manifesté par les gouvernements latino-américains pour le renforcement du CIMAL, l'OIM a continué de mettre en œuvre le projet de système intégré d'information sur la migration internationale en Amérique latine et dans les Caraïbes, conjointement avec le Centre latino-américain de démographie (CELADE), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et l'Organisation des Nations Unies.

Système d'information sur la migration internationale pour les pays de la Communauté andine (SIMICA)

109. Un séminaire régional a eu lieu à l'intention des pays de la Communauté andine pour analyser les résultats de la première phase du projet SIMICA. Ce séminaire était parrainé par le Gouvernement équatorien, le CELADE et l'OIM. Le projet SIMICA contribue à la production et à la systématisation d'informations sur les mouvements migratoires internationaux dans les pays andins et a pour but de produire des informations actualisées pouvant être utilisées pour la formulation des politiques migratoires dans la région. Le séminaire a recommandé la mise en œuvre de la seconde phase du projet. Le rapport final du projet a été soumis aux gouvernements lors du premier trimestre 1999, comme prévu.

Cours interaméricain sur la migration internationale

110. Le vingt et unième cours interaméricain sur la migration internationale s'est déroulé du 16 au 26 mars 1999 à Mar del Plata, en Argentine. Les participants étaient venus de 21 pays différents, dont l'Argentine, le Canada, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, El Salvador, les États-Unis d'Amérique, le Guatemala, Haïti, le Honduras, le Nicaragua, le Paraguay, le Pérou, la République dominicaine, l'Uruguay et le Venezuela. L'objet du cours était de rendre possible une formation et un échange d'idées et d'expériences entre participants sur la situation et les politiques migratoires dans la région.

Programme interaméricain d'études universitaires supérieures (PRINPOST) sur les politiques migratoires

111. En 1999, huit étudiants d'Argentine, d'Haïti et du Paraguay en cours de formation universitaire supérieure ont reçu leur diplôme de maîtrise dans le cadre du Programme international de maîtrise en politiques migratoires. PRINPOST a également organisé ou participé à différents séminaires et activités de formation.

Coopération technique dans la Communauté d'Etats indépendants (CEI) et en Asie centrale

112. Le centre de coopération technique (CCT) pour l'Europe et l'Asie centrale a continué d'assister les bureaux extérieurs de l'OIM concernés dans la mise au point et l'élaboration d'activités de coopération technique dans les pays en transition de la région et à leur fournir un appui spécialisé dans la phase de mise en œuvre. Le CCT sert de centre de convergence (avec le HCR) dans le cadre du processus de suivi de la conférence sur la CEI.

Centre de gestion des flux migratoires de Bishkek

113. L'OIM a maintenu son soutien et sa coopération au Centre de gestion des flux migratoires de Bishkek, lequel vise à renforcer la capacité des gouvernements d'Asie centrale à gérer les mouvements migratoires, à promouvoir le dialogue régional et à développer la coopération régionale en matière de migration entre les gouvernements et autres acteurs concernés, afin de renforcer la prise de conscience et favoriser la compréhension des questions touchant aux migrations et au déplacement de populations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Asie centrale. Les fonctionnaires de l'Asie centrale reçoivent dans ce centre une formation à la gestion des migrations. Le centre sert en outre de forum de débat et d'échange d'expériences sur les questions migratoires entre gouvernements d'Asie centrale.

Programme d'assistance technique institutionnelle en matière de gestion des migrations (CBMMP)

114. Dans la CEI et en Asie centrale, l'OIM a continué, avec l'appui des centres de coopération technique de Vienne et de Bishkek, de promouvoir le dialogue pour la mise au point et l'application de projets destinés à renforcer les capacités nationales et à accroître les compétences du personnel des services nationaux de migration. Ce programme a fait l'objet de projets spécifiques en Fédération de Russie, en Arménie, en Azerbaïdjan, en Géorgie, au Kazakhstan, au Turkménistan et au Kirghizistan.

Renforcement des capacités des ONG, renforcement des communautés et microcrédits

115. Durant la conférence de 1996 sur la CEI à Genève, le Gouvernement azerbaïdjanais s'est engagé à s'attaquer aux problèmes complexes des déplacements de populations et des mouvements perturbateurs. La mise en œuvre d'un plan d'action a permis de reconnaître le rôle important joué par les ONG. Dans cette perspective, l'OIM a mis sur pied dans le Caucase le Programme de développement ONG/secteur migratoire (MSDP). Le but de ce programme est de renforcer et de développer le secteur azerbaïdjanais des migrations avec le concours des ONG nationales.

116. Alors que la première phase du programme MSDP consacrée aux ONG mettait l'accent sur la construction d'un réseau d'organisations censé s'attaquer aux problèmes de migration, la seconde phase, qui a commencé en octobre 1999, a mis en lumière différentes questions migratoires. A cet effet, le Centre de ressources sur les migrations (MRC) gère un modeste fonds auquel les ONG peuvent faire appel en soumettant des propositions de projet sur la migration irrégulière, ou sur la santé et la migration. Une offre de subvention modeste a été annoncée dans l'un et l'autre cas. Ce concept a été mis au point pour susciter une prise de conscience des questions migratoires qui intéressent l'Azerbaïdjan et auxquelles une attention insuffisante est

accordée. Les ONG renforceront leur savoir-faire en soumettant des propositions, tandis que les thèmes ainsi choisis bénéficieront d'une attention accrue, comme ils le méritent.

117. L'OIM a entrepris la réalisation d'un projet de deux ans consacré au développement communautaire et au microcrédit (CDMC), financé par le PNUD et portant sur les activités rémunératrices dans la région, avec pour volet annexe un projet portant sur la fourniture d'eau potable et un autre portant sur la mise en place d'institutions locales. L'objectif de ce projet tripartite est de revitaliser l'économie locale au moyen d'une assistance financière, d'une formation et d'un soutien commercial, censé donner confiance aux entrepreneurs locaux en les aidant à être économiquement viables dans un marché intérieur libre, et donc en décourageant l'immigration non désirée.

Coopération technique en matière de migration en Hongrie

118. Ce projet a contribué à promouvoir l'échange d'informations et de connaissances spécialisées entre les autorités migratoires nationales de certains Etats Membres de l'Union européenne et des Etats candidats à l'adhésion à cette dernière. Ce projet pilote portait sur la recherche, la formation et l'échange de fonctionnaires. Des chercheurs de l'OIM ont rédigé une étude sur le thème "retour et accueil de migrants sans papiers dans certains pays de l'Union européenne et dans des Etats associés", étude fondée sur les données relatives aux politiques et pratiques en matière de retour et d'accueil, et sur des entretiens avec des fonctionnaires responsables de la mise en œuvre des politiques de retour et d'accueil, ainsi qu'avec des ONG et des organisations internationales. Deux cours de formation d'une durée de deux jours et demi chacun ont été organisés, l'un dans un Etat Membre de l'Union européenne et l'autre dans un Etat candidat à l'adhésion. Ces cours de formation ont été divisés en trois groupes, à savoir l'asile, l'immigration et le franchissement de frontières internationales. Entre les deux cours, les fonctionnaires des Etats candidats à l'adhésion se sont rendus dans un Etat Membre de l'Union européenne où ils ont séjourné une semaine, pendant que des fonctionnaires de l'Union européenne faisaient de même dans des Etats candidats à l'adhésion.

Activités de gestion des migrations et de renforcement des capacités institutionnelles dans les Etats nordiques et baltes

119. Au niveau régional, l'OIM a continué ses activités de coopération technique visant à aider les Etats baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) à se hausser au niveau de l'acquis communautaire de la Communauté européenne pour ce qui a trait aux questions du "IIIème pilier", à savoir la migration. Dans ce contexte, le projet de "renforcement institutionnel de la gestion des migrations dans les Etats baltes" et le "Projet régional pour l'instauration d'une coopération accrue entre les autorités migratoires des Etats baltes", cofinancé par l'Union européenne et la Finlande, ont renforcé la capacité des Ministères de l'intérieur et des affaires étrangères (gardes-frontière, police de l'immigration, services de migration (conseil), et personnel des centres d'accueil de migrants), pour mieux comprendre la migration irrégulière et savoir comment y faire face. Les instruments de renforcement de capacités utilisés dans le cadre de ces activités ont pris la forme d'ateliers, de séminaires, de visites d'étude et de détachements, ainsi que d'activités de recherche.

Programme consultatif et de formation destiné à réorganiser, moderniser et renforcer la gestion du ministère public du Pérou

120. En 1999, les activités suivantes ont été mises au point dans le but de faciliter la réorganisation et le renforcement du ministère public: la mise sur pied d'un système efficace de technologie de l'information devant servir d'instrument de modernisation du réseau, des statistiques et d'autres systèmes; la formation du personnel au sein du ministère public, et l'amélioration de ses compétences professionnelles; la formulation et le développement de programmes de recherche, de séminaires et d'orientations publiques dans le but d'appuyer le processus de réorganisation. Les activités liées au programme ont également été appuyées par des experts d'autres pays d'Amérique latine qui ont été transférés par l'OIM au titre du programme de CTPD.

Autres activités de coopération technique en Amérique latine

121. A la demande de certains gouvernements, l'OIM a déployé différentes activités: une étude sur la migration internationale et la délinquance, visant à analyser les statistiques criminelles récentes et les variables en la matière (Argentine); la conception des aspects opérationnels de régularisation des migrants en provenance d'Amérique centrale (Costa Rica); l'analyse du projet de réforme de la législation sur la migration, et notamment les commentaires et une proposition de modification de la législation migratoire actuelle (Panama); en coopération avec la Direction générale de la migration; la mise au point d'un programme de régularisation des citoyens brésiliens vivant dans les zones frontalières, ainsi qu'une proposition de projet destinée à renforcer ce bureau gouvernemental (Paraguay).

122. Le projet relatif à l'impact des migrations sur le système social argentin dans les provinces frontalières de Misiones, Salta et Neuquen a pris fin dans le courant du dernier trimestre de 1999. Les résultats et les recommandations ont été soumis aux autorités appropriées.

123. Un séminaire sur la politique et la législation en matière de migration s'est tenue sous le patronage conjoint de l'OIM et du service national bolivien de la migration (SENAMIG), et grâce au parrainage de l'agence espagnole de coopération internationale (AECI).

Appui aux réunions bilatérales

124. Le bureau de l'OIM à Buenos Aires a facilité l'organisation de la réunion bilatérale sur les politiques migratoires entre l'Argentine et les Etats-Unis. A la demande du Gouvernement argentin, un expert de l'OIM a été désigné pour mettre au point la base de coopération du projet VIGI-A du Ministère de la santé et de l'action sociale. Ce projet vise à mener des actions de surveillance épidémiologique sur les maladies nouvelles et actuelles le long de la frontière avec la Bolivie.

125. L'OIM a fait office de secrétariat technique pour deux réunions gouvernementales entre le Pérou et l'Equateur, en initiant des activités de formation à l'intention des fonctionnaires équatoriens et péruviens dans les postes frontières, en liaison avec l'accord de paix signé par les deux pays le 26 octobre 1998. Cet accord de paix comprend un accord sur le transit des personnes, des véhicules, des vaisseaux fluviaux et maritimes et des aéronefs. En tant qu'agent de coopération, l'OIM a élargi son assistance et présenté un programme de formation et de diffusion de l'accord. Le programme de formation a été débattu et approuvé.

2. Coopération avec les mécanismes de dialogue régional

Processus de Puebla

126. En 1999, la coopération de l'OIM avec le Processus de Puebla (Etats Membres: Belize, Canada, Costa Rica, El Salvador, Etats-Unis d'Amérique, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama et République dominicaine) a continué de s'accroître et de se diversifier. De nouveaux secteurs d'activités ont été incorporés après que des relations plus étroites ont été nouées avec la Commission interaméricaine des droits de l'homme et avec la participation de l'OIM dans la mise en œuvre du chapitre du Plan d'action, dans le Sommet sur les Amériques, consacré aux travailleurs migrants. Le secrétariat virtuel mis sur pied pour le processus, dans lequel l'OIM joue un rôle clé, est un succès, de même que le rôle renforcé de la Commission centraméricaine des directions nationales de la migration (OCAM) dans le cadre du processus, suite au soutien apporté par l'OIM.

127. Un séminaire de Puebla sur la protection consulaire et l'assistance s'est tenu au Guatemala en juillet 1999.

Réunion sud-américaine sur la migration, intégration et développement

128. L'OIM a également coopéré à l'organisation de la première réunion sud-américaine sur la migration, l'intégration et le développement, accueilli par le Gouvernement péruvien. Cette réunion a approuvé la Déclaration de Lima, dans laquelle les gouvernements participants ont fait part de leur engagement à poursuivre les débats systématiques sur la migration dans la région.

3. Renforcement de capacités par le transfert de ressources humaines qualifiées

Programme de migration sélective

129. Au titre du programme de migration sélective de l'OIM, des professionnels hautement qualifiés, des techniciens et des migrants disposant de capitaux à investir ont été transférés essentiellement vers l'Amérique latine et les Caraïbes. Ce programme continue de représenter une proportion significative du flux annuel total de ressources humaines qualifiées dans la région et comprend un nombre substantiel de nationaux latino-américains qui rentrent dans leur région d'origine. Cette pratique reflète l'intérêt des Etats Membres à encourager les Latino-américains qualifiés à rentrer dans leur région, atténuant du même coup les effets néfastes du transfert inverse de technologies, ou "exode des cerveaux". Ces programmes contribuent également au processus d'internationalisation des économies des pays en raison des compétences et des connaissances spécialisées nouvellement acquises par les rapatriés, ainsi que de leurs contacts institutionnels à l'étranger.

Renforcement de capacités par l'échange d'experts

Accords de CTPD

130. Dans le cadre du programme d'appui à la coopération technique entre pays en développement (CTPD), l'OIM a facilité l'échange coopératif d'experts gouvernementaux pour des missions consultatives de courte durée dans des secteurs critiques de développement au sein de la région. L'OIM a continué d'apporter son soutien à la mobilisation d'experts gouvernementaux responsables pour les projets de coopération technique et ont fait l'objet d'un accord entre gouvernements participants et leurs partenaires de coopération. Les accords ainsi conclus permettent aux gouvernements de réduire les coûts de transport et de tirer parti des réseaux de bureaux de l'OIM pour mettre en œuvre leurs activités de coopération technique.

Experts intégrés et volontaires

131. Au titre d'accords spécifiques avec le Gouvernement italien, des experts et des volontaires italiens ont continué d'être transférés dans les universités du Pérou, pour fournir des services consultatifs et dispenser une formation scientifique, technique et culturelle. La durée du programme est de trois ans. Douze experts et volontaires ont été placés dans différentes universités.

132. En plus du programme susmentionné, des cadres ont été recrutés et transférés essentiellement en Amérique latine et aux Caraïbes par l'entremise du Programme d'experts intégrés allemand, le Centre de migration internationale et de développement basé à Francfort (CIM), pour qu'il puisse prodiguer des services dans les secteurs clés de l'économie où la demande ne peut pas être entièrement couverte par la main-d'œuvre locale. Ce programme est exécuté en coopération avec les bureaux de l'OIM en Amérique latine et dans certains pays d'Asie du Sud-Est.

4. Programmes de retour et de réintégration

133. En un an, ce projet pilote a aidé 4.500 salvadoriens à leur arrivée à El Salvador, après qu'ils ont été rapatriés de force des Etats-Unis. Des organisations de la société civile en coordination avec le Gouvernement salvadorien et l'OIM ont mis en œuvre et consolidé un système de soins d'urgence et d'assistance humanitaire pour la population cible à mesure qu'elle se réinstallait à El Salvador. Ce projet a permis à l'OIM de systématiser le profit qu'elle a pu tirer des enseignements de cette opération effectuée dans des conditions d'urgence pour les Salvadoriens rapatriés. Il pourra servir d'exemple pour d'autres projets relatifs à l'intégration économique et sociale durable de rapatriés, que ce soit à El Salvador ou dans d'autres pays de la région confrontés à des situations similaires.

134. En Haïti, l'OIM a continué d'aider le gouvernement à mettre au point un système unifié de gestion des migrations capable d'assurer des services de réintégration à l'intention des rapatriés.

135. A l'aide de fonds versés par le Gouvernement belge et de remboursements de prêts aux migrants chiliens effectués lors des années précédentes, le bureau de l'OIM à Santiago a continué à mettre en œuvre un programme d'assistance et de prévention de la migration des zones rurales

vers les zones urbaines du sud du Chili. Cette assistance consiste en petits prêts destinés à des projets productifs à réaliser au sein des communautés qui ont une population migrante potentielle, notamment parmi les communautés autochtones.

136. A la demande du Gouvernement colombien, l'OIM a continué de venir en aide aux autorités nationales en mettant au point des modules de collecte de données sur les populations déplacées à l'intérieur des frontières du pays, ce qui facilite l'engagement de projets de retour à grande échelle. Les activités ainsi déployées ont notamment porté sur des séminaires et des ateliers consacrés à l'aide psychosociale à la population touchée par la violence en Colombie; sur l'élargissement du système d'information pour les personnes déplacées à l'intérieur des frontières (pdi) aux réseaux de solidarité sociale; et sur la documentation relative à la population déplacée dans les zones marginales de peuplement urbain.

137. Au Guatemala, l'OIM a continué ses programmes visant à accélérer la stabilisation de la population dans le pays, en facilitant le retour et la réintégration des populations victimes de la guerre et la réconciliation nationale générale, et a soutenu un effort de développement productif. La majeure partie des projets visant les populations déracinées ont été réalisés dans le secteur "Zona-paz", soit l'ensemble des régions les plus touchées par le conflit, et mis en œuvre en étroite partenariat avec le Fonds national pour la paix (FONAPAZ) du Gouvernement guatémaltèque.

138. En Estonie, l'approche fructueuse de l'OIM dans le domaine de l'intégration des non-citoyens engagée en 1997 l'a conduite, en même temps que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), à mettre au point un projet conjoint OIM/OSCE d'intégration par la formation à l'intention des femmes estoniennes et non-estoniennes. Ce projet visait à renforcer les capacités linguistiques et la conscientisation culturelle des femmes estoniennes et non-estoniennes, et s'efforçait de venir en aide aux femmes pour leur permettre d'améliorer leur niveau de vie. Une formation professionnelle a été dispensée dans le cadre de cours spécifiques et les participantes ont ainsi eu l'occasion d'obtenir des fonds en quantité limitée sous la forme de subsides au démarrage de petites entreprises. Des ateliers et des camps de formation linguistique pour les enfants ont également été inscrits au programme des activités du projet. Le nombre de cours de langue s'est accru avec le soutien du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (ODIHR). Le succès de ce projet a dépassé toutes les attentes, et une nouvelle phase est prévue pour 2000, avec l'appui des Etats-Unis.

5. Gestion des migrations dans les situations d'après-crise

Activités liées au Cyclone Mitch

Enquête nationale sur les familles hébergées dans des abris

139. En guise de premier pas dans la satisfaction des besoins formulés par le Gouvernement hondurien suite au passage du cyclone, l'OIM a réalisé une enquête sur la population ayant trouvé provisoirement refuge dans des bâtiments publics répartis en différents points du territoire national. Ce programme, financé par le Gouvernement suédois par l'entremise du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), s'est élevé à 64.270 dollars; les ressources humaines ont été fournies par les Volontaires des Nations Unies (UNV) et un soutien technique par le recensement de la population et l'Année du logement 2000. Cette opération a consisté à envoyer 100 enquêteurs dans 44 municipalités réparties sur 13 départements. Le recensement a fourni à la communauté internationale, aux autorités gouvernementales locales et centrales et aux autres entités intéressées des informations systématiques et actualisées sur la situation et les

conditions socio-économiques des 26.667 sans-abri victimes des inondations; les pertes matérielles et les conditions régnant dans les abris répartis sur tout le territoire hondurien ont été évaluées.

Construction de communautés transitoires (CHAT) à Tegucigalpa

140. Le Gouvernement hondurien a demandé à l'OIM de concevoir et de mener un plan stratégique pour la construction, sur une période maximum de treize mois, d'abris provisoires à l'intention des sans-abri victimes des inondations, en attendant que des solutions définitives soient trouvées. La construction des trois premiers grands abris collectifs à Tegucigalpa a été financée pour l'essentiel par le Gouvernement norvégien, par l'entremise du PNUD, à hauteur de 579.349 dollars. Les fonds annoncés par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) ont été prévus pour la réalisation des trois premiers CHAT à Tegucigalpa. L'USAID a également financé la construction du quatrième CHAT (El Trébol II). L'OIM a maintenu une présence sur place dans les CHAT pour assurer une supervision générale, un contrôle et les notifications au Bureau central. L'OIM a également assuré des activités ordinaires de maintenance et une planification prospective pour éviter les dommages pouvant résulter de la saison des pluies.

Construction de communautés transitoires (CHAT) à la campagne

141. Le projet de construction d'abris a été élargi aux autres zones sévèrement touchées du pays, après modification pour satisfaire les exigences spécifiques propres à chaque lieu. Le projet comprend des volets humanitaires et d'aide au développement, et il prévoit d'offrir un emploi temporaire à plus de 1.000 personnes. Il a été financé par l'USAID à hauteur de 6.808.605 dollars.

Programme de sortie des grands abris collectifs

142. Compte tenu du caractère transitoire des CHAT et au moment où la phase d'urgence à Tegucigalpa commençait à décliner, il devenait impératif de chercher des solutions définitives aux problèmes de logement rencontrés par la population déplacée résidant dans les abris de la capitale. Le programme de sortie des grands abris collectifs est financé par l'USAID à hauteur de 3.094.439 dollars et mis en œuvre par l'OIM, à partir des locaux de travail mis à sa disposition par le bureau du maire à Tegucigalpa. L'objectif du programme est de faciliter l'accès à des logements plus durables pour une population d'environ 2.000 familles résidant actuellement dans des abris temporaires et transitoires.

Enquête sur les familles résidant dans des zones à haut risque (Tegucigalpa)

143. Une enquête sur 2.564 familles résidant dans des zones à haut risque a été effectuée en juillet 1999 dans treize quartiers de Tegucigalpa, avec des fonds de l'USAID versés au titre du projet de construction et d'administration d'abris. L'USAID a également financé l'action d'assistance de l'OIM aux personnes déplacées, l'assistance technique aux municipalités ayant souffert de graves dommages et à la construction d'abris temporaires à la suite des pluies qui ont commencé en septembre.

Initiative transitoire en Albanie (ATI) et Initiative transitoire au Kosovo (KTI).

144. Le projet ATI a permis d'aider les gouvernements locaux et régionaux d'Albanie à améliorer le développement de leur communauté par la mise en œuvre de projets communautaires. L'ATI a également mis au point et réalisé des projets touchant aux sphères politique et des médias pour le renforcement de la conscientisation des citoyens.

145. Au Kosovo, une région qui sort d'un conflit de grande ampleur et qui a dû réabsorber des centaines de milliers de nationaux déplacés de l'intérieur et de l'extérieur, le KTI visait à renforcer le processus démocratique. Pour aider les autorités locales, le projet a organisé et appuyé les structures informelles de gouvernement et mis en œuvre des projets d'amélioration communautaire.

Réintégration d'ex-combattants par des services de conseil et d'orientation (ICRS) – Kosovo

146. Ce programme est décrit en détail sous la rubrique "Activités d'urgence".

Réinsertion d'ex-combattants au Mali

147. Le Gouvernement malien a créé un programme d'aide à la réinsertion des ex-combattants dans le nord du Mali (PAREM), qui constituait la principale structure de coordination comprenant des institutions nationales compétentes, le PNUD et l'OIM. L'OIM s'est vue chargée de la démobilisation et de la réinsertion des ex-combattants dans le cadre du processus de paix.

148. Les quatre grands objectifs des activités de l'OIM au Mali étaient de: (a) constituer une banque de données et de gestion de l'information concernant les populations ciblées, notamment en établissant les profils individuels; (b) assurer l'organisation et la mise en œuvre des paiements de prime à la démobilisation; (c) fournir des services d'orientation et de conseil et de formation aux combattants démobilisés en vue de leur réinsertion dans la vie civile. Un service d'orientation axé sur les opportunités économiques et sociales offertes aux ex-combattants à été créé et géré, en ce compris des activités périphériques auxquelles pourront avoir accès ceux qui vivent dans des zones éloignées; (d) mettre en œuvre une formation au renforcement de capacités pour le personnel national, ainsi que des micro-projets d'activités rémunératrices.

IV. AIDE AU RETOUR

Introduction

149. En 1999, l'aide au retour financée par les pays hôtes a été, une fois encore, la principale activité de programme de l'OIM. Les deux faits les plus saillants du récapitulatif ci-dessous sont le fait que le centre de gravité de l'activité semble être l'Europe centrale et que cela concerne notamment le retour de nationaux qualifiés. En raison du retour de nationaux qualifiés en Bosnie-Herzégovine, on voit progresser l'idée selon laquelle le retour de nationaux qualifiés peut entraîner des retours plus massifs, et en même temps stabiliser les populations. En outre, cela met en lumière le fait que les services d'aide au retour de l'OIM couvrent tout le spectre des retours. Même si cela ne transparait pas toujours des descriptions qui suivent, il est néanmoins utile de noter que l'aide au retour a de nombreuses connections avec d'autres services, et notamment la lutte contre la traite des êtres humains, les campagnes d'information et l'assistance technique.

Aide au retour apportée aux migrants et aux gouvernements

Retour général de migrants et de demandeurs d'asile déboutés

150. En 1999, un total de 196.842 demandeurs d'asile déboutés, migrants irréguliers et autres migrants démunis ont bénéficié de l'aide de l'OIM pour regagner plus de 100 pays d'origine. La majorité de ces retours se sont effectués en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo et au Timor oriental. Un nombre significatif de personnes a également été aidé à regagner la Turquie, la Slovaquie, l'Arménie et la Géorgie (voir également les détails ci-après).

151. Les bureaux de l'OIM en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, en Suisse, en Finlande et en Hongrie ont organisé la majorité de ces mouvements aux points de départ, en étroite coordination avec les missions dans les pays de transit et d'origine. L'aide au retour de l'OIM depuis le Portugal, l'Italie, le Royaume-Uni et la Finlande a considérablement progressé.

152. Les rapatriés dans un certain nombre de pays d'origine ont bénéficié d'activités spécialisées visant à favoriser la réintégration initiale dans les communautés d'origine. Dans certains cas, des primes de retour ont été versées aux rapatriés avant leur départ. Dans d'autres, une aide a été apportée à l'arrivée par les bons offices des bureaux de l'OIM dans les pays d'origine.

153. Le bureau de l'OIM à Berne a continué d'appuyer et de conseiller l'Office fédéral suisse des réfugiés (ODR) quant à la formulation d'un concept global de retour. Une enquête détaillée menée par l'OIM dans la communauté Kosovare en Suisse a débouché sur une planification conjointe, avec l'Agence suisse du développement et l'ODR, suivie d'une opération organisée de retour et de réintégration au Kosovo. L'aide au retour de l'OIM au Kosovo est le projet de retour le plus important jamais mis en œuvre par la Suisse.

154. Le Bureau de l'OIM aux Pays-Bas est venu en aide à 1.418 personnes de 80 nationalités différentes en vue de leur rapatriement dans leur pays d'origine au titre du Programme de réintégration et d'émigration de demandeurs d'asile déboutés au départ des Pays-Bas (REAN), ou dans la perspective d'une réinstallation dans un pays tiers. En outre, l'OIM a organisé la réadmission de 2.700 Kosovars. La mission a également coopéré avec les autorités néerlandaises

pour évaluer le programme d'aide au retour en Ethiopie, en maintenant des contacts réguliers à propos de la mise en œuvre ou de la planification de projets de retour dans des pays cibles spécifiques, ainsi qu'en renforçant la mise en œuvre de la politique néerlandaise de retour.

Programme pilote d'aide au retour volontaire

155. En février 1999, le Ministère de l'intérieur du Royaume-Uni a accepté de financer un programme pilote d'aide au retour volontaire (VARP) destiné à aider les demandeurs d'asile à rentrer chez eux. Ce programme était ouvert à toutes les nationalités. L'aide accordée au titre de ce programme pilote était limitée au transfert depuis le Royaume-Uni jusqu'au pays d'origine de la personne. Le VARP a été mis en œuvre en coopération avec Refugee Action, qui a fourni des conseils spécialisés, financés par l'Union européenne, aux personnes désireuses de rentrer chez elles. Vers la fin de 1999, l'OIM a commencé à constater une augmentation des demandes émanant de demandeurs d'asile de souche albanaise se disant originaires du Kosovo, et qui demandaient à être aidés à se rendre en Albanie.

Aide au retour en Croatie

156. Grâce au financement de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), l'OIM a travaillé avec les autorités municipales locales en Croatie pour créer les conditions propices au retour. Le programme d'aide au retour (RAP) en Croatie a fourni une assistance financière destinée à la reconstruction des infrastructures publiques et notamment des systèmes d'adduction d'eau et d'électricité dans les communautés, à l'éclairage public et aux bâtiments municipaux. Au cours de la seconde et dernière année du projet, environ 15.000 personnes ont ainsi été aidées à se réinsérer en Croatie.

Aide au retour dans la région de Knin-Golubic

157. La Suisse a rendu possible un projet de réadaptation communautaire en Croatie mettant l'accent sur la réintégration après l'arrivée. L'OIM a fourni un soutien logistique et technique à 16.000 personnes, avec la municipalité de Knin comme partenaire de mise en œuvre, et la gestion et le soutien financier de l'Agence suisse pour le développement et la coopération.

Retour général et réintégration de Bosniaques

158. Au titre de divers plans de financement bilatéraux et multilatéraux, le bureau de l'OIM à Sarajevo a facilité le retour de 31.206 personnes en Bosnie-Herzégovine, depuis plus de 25 pays différents dans le monde. La majorité des rapatriés venait d'Allemagne (30.761) au titre du Programme de réintégration et d'émigration de demandeurs d'asile d'Allemagne (REAG) et du Programme de rapatriement bénéficiant de l'aide du gouvernement (GARP).

Facilitation des retours transfrontières entre la Bosnie-Herzégovine et la Croatie

159. Le Programme global de retours transfrontières de l'OIM a commencé à déployer des opérations significatives en Croatie et Bosnie-Herzégovine dans le courant de l'année 1999. Géré conjointement par les bureaux de Sarajevo et de Zagreb, il a permis le rapatriement de 376 personnes, organisé le transport de 113 chargements d'effets personnels, dont 16 tracteurs et 16 remorques; fourni une orientation dans l'optique des retours aux personnes intéressées et entrepris le traitement de plus de 500 demandes de retours futurs. L'OIM a également facilité 155 visites

éclaircis sur place entre les deux pays, ce qui a concerné 3.625 personnes. A la fin de 1999, plus de 250 personnes dans les deux pays avaient été admises et attendaient leur retour.

160. L'OIM a également mis au point un vaste système d'orientation, avec des ONG locales et internationales, afin de compléter ses propres activités par des programmes de reconstruction, des services juridiques et des services offrant des possibilités d'emploi rémunérateur pour les rapatriés de chaque côté de la frontière. Les efforts se sont intensifiés pour faire en sorte qu'un nombre croissant de personnes désireuses de regagner leurs foyers d'avant-guerre puissent compter à l'avenir sur des mécanismes de retour sûrs et bien organisés.

Programme de retour général au départ de l'Europe centrale (GRPCE)

161. Le Programme de retour général au départ de l'Europe centrale (GRPCE), une formule de service intégré combinant l'aide au retour et le renforcement des capacités, a aidé 971 migrants en 1999 qui ont ainsi pu quitter la Hongrie, la République tchèque et la République slovaque pour regagner 34 pays d'origine, dont la République fédérale de Yougoslavie, le Bangladesh et la Bosnie-Herzégovine.

Aide au retour volontaire et à la réintégration de migrants de la région des Balkans résidant en Italie

162. Le bureau de l'OIM à Rome a aidé environ 200 familles à regagner leurs pays d'origine dans les Balkans. La majorité de ces familles sont rentrées au Kosovo, en tirant parti des possibilités de transport par voie de surface de l'OIM, à travers l'Albanie. D'autres bénéficiaires du projet ont regagné la Bosnie-Herzégovine et l'Albanie. Les activités de pré-départ en Italie, menées en coordination avec des ONG et les autorités gouvernementales, ont porté sur des services de conseil par téléphone et des services d'information, ainsi que sur l'utilisation des médias pour la radiodiffusion de messages d'information en Albanie et en Bosnie-Herzégovine.

Aide au retour de non-citoyens d'origine russe en Lettonie

163. A l'aide des fonds versés par divers donateurs et en étroite partenariat avec le bureau de Riga des services de migration de la Fédération de Russie, le projet susmentionné a permis de faire bénéficier les intéressés d'un mécanisme humanitaire de retour destiné aux personnes vulnérables résidant en Lettonie. En 1999, 386 non-citoyens de Lettonie d'origine russe ont ainsi été aidés.

Retour de migrants bloqués dans des centres d'accueil des pays baltes

164. En 1999, 209 migrants bloqués pour la plupart en Lettonie et en Lituanie ont été aidés à quitter la région balte pour regagner leur pays d'origine. Ce projet a été financé par les pays nordiques et les Etats-Unis. La diminution constante du nombre de personnes concernées par ce projet, depuis sa création en 1997, a été jugée digne d'être signalée. L'efficacité du projet, combinée avec les efforts des directeurs locaux des services de migration, soucieux de décourager l'utilisation des pays baltes comme zone de transit, a constitué un facteur déterminant dans la réduction de la migration irrégulière de transit à travers les Etats baltes.

Centre d'information sur le retour et la réinstallation en Grèce

165. Grâce au financement du Gouvernement grec, le Centre d'information de l'OIM à Athènes a pu offrir ses services aux nationaux rentrés en Grèce après un séjour professionnel à l'étranger et à ceux qui résident aujourd'hui encore à l'étranger et qui envisagent de rentrer au pays. En 1999, le Centre a reçu et répondu à plus de 400 demandes individuelles de renseignements sur les conditions d'emploi, de sécurité sociale, de pension, d'investissement, d'exemption fiscale et d'éducation.

Retour et réintégration de nationaux qualifiés

Retour général et réintégration de nationaux qualifiés

Programme de nationaux thaïlandais hautement qualifiés

166. A l'aide de ressources financières fournies par le Gouvernement japonais, l'OIM a pu proposer à l'Agence nationale thaïlandaise de promotion de la science et de la technologie une formule d'aide au retour s'adressant aux nationaux thaïlandais hautement qualifiés de l'étranger. Sept de ceux-ci sont ainsi rentrés dans leur pays d'origine à titre temporaire pour y échanger des connaissances, sous la forme de conférences, d'ateliers et de séminaires. L'année dernière, grâce à un projet de coopération rendu possible par le programme de nationaux thaïlandais hautement qualifiés, le premier autobus électrique de la métropole de Bangkok a été inauguré par le Ministère de la science, de la technologie et de l'environnement.

Retour de nationaux qualifiés (RQN) en Bosnie-Herzégovine

167. En 1999, le programme RQN pour la Bosnie-Herzégovine a permis d'aider un total de 223 nationaux hautement qualifiés (pour la seule année 1999) qui ont ainsi pu regagner la Bosnie-Herzégovine et participer à sa reconstruction. Parmi ceux-ci, 27 candidats ont été placés dans le secteur sanitaire, 33 dans celui de l'éducation, 36 dans le secteur commercial et industriel, 34 dans celui de l'économie et 16 dans celui de la justice. Un total de 77 candidats ont été aidés à fonder leur propre entreprise. Les chiffres de 1999 comprennent 129 candidats et 94 candidates, en plus de 520 personnes à charge, soit un total général de 743 personnes rapatriées au titre du programme. Le programme RQN a concerné l'année dernière le retour de 36 mineurs d'âge (16%). L'âge moyen des candidats mis au bénéfice du programme RQN pour la Bosnie Herzégovine était de 44 ans.

Programme d'aide à la réintégration en Amérique latine (LARAP)

168. Les bureaux de l'OIM en Amérique latine ont fourni des services de placement à 47 nationaux rentrés au Chili, en Argentine, en Bolivie, en Uruguay, au Paraguay, au Costa Rica, en Equateur et en République dominicaine, notamment en établissant à leur intention les documents de voyage nécessaires et en effectuant des réservations sur les moyens de transport, ainsi qu'en prenant les dispositions nécessaires pour les formalités d'assurance maladie et accidents. Les personnes parrainées par l'Office central de l'emploi en Allemagne (ZAV) ont également bénéficié, pour une durée ne dépassant pas douze mois, d'une aide au transport et de compléments de salaire après l'arrivée.

Retour de nationaux africains qualifiés (RQAN)

169. En 1999, des candidats ont été recrutés par le bureau de l'OIM à Londres au départ du Royaume-Uni, des autres pays d'Europe (à l'exception du Portugal) et de l'Australie. Durant la dernière partie de l'année, une demande croissante émanant de candidats potentiels a pu être constatée. Pour la phase restante du programme, il a été décidé que l'accent serait mis sur les retours au Cap-Vert, au Ghana, au Kenya, en Zambie et dans les pays non cibles. Les retours rendus possibles par le bureau de l'OIM à Londres au titre de ce programme en 1999 ont concerné 112 personnes: 68 à destination de pays cibles et 44 à destination de pays non cibles. Divers pays africains participants ont été encouragés à établir un cadre institutionnel susceptible de favoriser le retour de leurs nationaux qualifiés de l'étranger. Un séminaire s'est tenu durant la première partie de l'année avec certaines des principales missions diplomatiques dans les pays cibles, afin d'encourager le dialogue et la discussion sur les principes et les procédures des programmes.

V. CAMPAGNES D'INFORMATION PUBLIQUE

Introduction

170. En 1999, l'OIM a mis au point et appliqué plusieurs programmes d'information devant permettre de traiter une série de problèmes migratoires tels que l'afflux de clandestins, la protection des droits des migrants, la traite des femmes et des enfants, les programmes de régularisation et d'amnistie, les thèmes médicaux liés à la migration, ainsi que les besoins au niveau du retour et de la réintégration. L'objectif général de ces programmes est d'accroître la prise de conscience des réalités de chaque problème donné et de dissiper les malentendus au sein des divers groupes cibles.

171. Durant les crises humanitaires de 1999, l'OIM, s'appuyant sur les systèmes de diffusion rapide d'informations, a fourni aux populations en détresse des informations de base sur la disponibilité de dispositifs d'aide et de soutien humanitaires susceptibles de permettre aux migrants de faire face à leurs besoins immédiats. Par la suite, des informations et des orientations ont été fournies sur les initiatives de réadaptation et de reconstruction mises sur pied, et un système a été instauré pour permettre aux personnes concernées d'obtenir et d'échanger des informations. Ces programmes visaient à instaurer la confiance dans le processus d'assistance, en encourageant une participation majoritaire de toutes les parties concernées et en dissipant les malentendus et les informations erronées.

Programmes

Programme d'information pour candidats migrants du Maroc

172. En juin 1999, l'OIM a signé un accord avec le Gouvernement espagnol aux termes duquel ce dernier déclarait assumer le financement du programme. Le but de ce programme d'un an est de sensibiliser les migrants potentiels du Maroc au risques et aux conséquences de la migration irrégulière lors de la traversée du détroit de Gibraltar jusqu'en Europe occidentale. Les activités dans ce cadre, qui commenceront en 2000, consisteront en la radiodiffusion d'informations hebdomadaires, des documentaires télévisés et des campagnes de sensibilisation, par le biais de brochures et d'affiches, et par des débats informels itinérants adaptés à l'environnement rural.

Programme d'information pour la Thaïlande

173. Suite à l'achèvement, en octobre 1998, de la phase d'évaluation effectuée par le Centre de recherche asiatique pour la migration, le bureau de l'OIM à Bangkok a lancé une campagne d'information contre la migration irrégulière et la traite des êtres humains en octobre 1999.

174. Une stratégie d'information s'appuyant sur les grands médias a été mise au point en coopération avec l'agence de communication J. Walter Thompson. Un chanteur thaïlandais populaire originaire de la région d'où partent la plupart des migrants illégaux a donné son soutien à cette campagne et en assure la promotion à l'aide d'un album et d'une tournée dans tout le pays, l'accent étant mis sur le message de la campagne: "Si vous devez le faire, faites-le bien". Cette campagne comprend en outre des éléments qui font appel aux relations publiques, à la télévision et aux spots radiophoniques, aux articles de presse, aux débats et à des dessins animés dans les journaux et les magazines, à la production d'une affiche et d'un calendrier de poche, ainsi qu'à la

publication d'une brochure d'information. Une évaluation de la campagne est en cours et devra déboucher sur une proposition de projet concernant les activités à suivre.

175. Pour la mise en œuvre de la campagne, l'OIM coopère avec l'agence pour l'emploi du Ministère du travail et de la sécurité sociale, le Département du développement communautaire du Ministère de l'intérieur et plusieurs ONG.

Programme d'information sur les migrations en Albanie

176. En Albanie, l'OIM a continué son programme d'information sur les migrations entrepris en septembre 1997 et intégralement financé par le Gouvernement italien, afin de prévenir l'afflux de migrants illégaux en Europe et plus particulièrement en Italie. Le bureau de l'OIM à Tirana, en collaboration avec Radio Tirana, parraine un programme radiophonique d'une demi heure "Pour vous les migrants" deux fois par semaine. Ce programme a pour but de fournir des informations crédibles sur les procédures de migration régulières, l'imposture des filières illégales, et les réalités auxquelles les migrants albanais peuvent être confrontés dans les pays de destination.

177. Au cours de la crise du Kosovo, les problèmes auxquels le programme est censé s'attaquer sont apparus pertinents non seulement pour la population albanaise, mais aussi à une large frange de la population de réfugiés kosovars. De ce fait, l'OIM et Radio Tirana ont mis au point un programme spécialement adapté à cette nouvelle situation, et les efforts se sont poursuivis durant la phase d'après-crise pour tenter de répondre aux questions de l'heure.

Programme d'information aux Philippines

178. Les Gouvernements belge et finlandais ont assuré le financement de ce projet dont le but est de faire en sorte que les migrants philippins potentiels, réguliers ou irréguliers, ainsi que les femmes et les enfants victimes de trafiquants, continuent d'avoir accès à des informations officielles et puissent bénéficier de politiques et de structures collectives qui puissent garantir leur protection durant le cycle d'emploi à l'étranger, et plus précisément à partir du moment où ils quittent cet emploi et sollicitent leur réintégration. Ce programme fournit des informations précises et fiables sur les possibilités existantes en terme d'emploi légal à l'étranger, tout en soulignant les risques et les conséquences de la migration illégale. Les activités d'information ont été menées à l'aide de trois médias principaux: la radio, la presse écrite et les réseaux de contacts communautaires. Les activités ainsi déployées ont notamment consisté en une série hebdomadaire de saynètes radiophoniques d'une durée de quinze minutes relatant des expériences vécues de migrants, suivies par un débat approfondi de trente minutes conduit par des experts et des membres de la famille des migrants, le tout radiodiffusé sur tout le territoire national; la distribution de brochures et d'affiches d'information dans les groupes communautaires et la mise sur pied de spectacles mettant en scène les efforts de lutte contre les trafiquants. Le programme radiophonique a reçu la récompense de la meilleure pièce de théâtre lors de la remise de récompenses Golden Dove du 14 octobre 1999, par l'Association des radiodiffuseurs des Philippines (KBP) et la pièce dépeignant la lutte contre les trafiquants a été jouée plus de 70 fois, y compris quelques représentations outre-mer.

Campagne publique d'information au Costa Rica, en accord avec le décret d'amnistie No 27457

179. En 1999, le bureau de l'OIM à San José a lancé une campagne d'information destinée à appeler l'attention sur l'instabilité migratoire créée en Amérique centrale par la publication d'informations sur les avantages et les exigences du décret d'Amnistie concernant les nationaux étrangers résidant de manière inofficielle au Costa Rica. Cela s'est fait dans le cadre d'une campagne radiophonique de deux semaines, de la production d'un documentaire vidéo de dix minutes et de deux annonces télévisées sur le service public, des annonces dans la presse, la distribution de 100.000 dépliant, de 75.000 brochures et de 50.000 affiches, le tout financé par le Gouvernement des Etats-Unis.

Campagnes d'information destinées à prévenir la traite des femmes en Bulgarie et en Hongrie

180. Ces projets visent à sensibiliser davantage les autorités nationales respectives quant aux dangers et aux conséquences de la traite des femmes en Bulgarie et en Hongrie, afin de prévenir celle-ci. Des recherches effectuées dans chaque pays à l'automne de 1999 ont permis à l'OIM et à ses partenaires de mettre sur pied la stratégie de campagne d'information la plus appropriée et de définir des moyens rentables pour atteindre les groupes cibles dans chaque cas. Les principaux partenaires de projets de l'OIM en Bulgarie sont le Ministère de l'intérieur, le Ministère du travail et de la politique sociale, le Ministère de l'éducation et de la science et l'Association Animus. En Hongrie, les principaux partenaires de l'OIM sont le Ministère de l'intérieur, le Ministère des affaires étrangères et l'ONG NANE, qui assure la permanence téléphonique. L'OIM a également travaillé à l'établissement d'un mécanisme consultatif au sein des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux du projet et parmi les experts de chaque pays.

181. Ces deux projets d'une année sont financés par le Gouvernement des Etats-Unis (pour la Bulgarie) et par la Commission européenne (pour la Hongrie), et sont menés dans le cadre du dialogue transatlantique Union européenne-Etats-Unis.

Campagne d'information destinée à prévenir la traite des femmes en République tchèque

182. Le bureau de l'OIM à Prague a lancé cette campagne en avril 1999 avec le soutien financier du Gouvernement des Etats-Unis. En coopération avec les instituts de recherche STEM et IVVM, l'OIM a mené des travaux de recherche destinés à vérifier un certain nombre de faits essentiels sur la traite des femmes en République tchèque.

183. Depuis le début de la phase de diffusion en septembre 1999, 20.000 affiches, 100.000 cartes postales et 100.000 dépliant d'information de la taille d'une carte de crédit ont été distribués à la population ciblée par l'entremise d'établissements d'enseignement et de homes d'étudiants, de centres d'information dans les municipalités, de bureaux du travail, d'administration où sont délivrés les passeports, de gares ferroviaires et d'ambassades. Environ 100 annonces ont été publiées dans les magazines féminins et dans les journaux et les magazines de tout le pays, dans les journaux régionaux et dans les bulletins d'information distribués par les municipalités sur tout le territoire de la République tchèque. Plus d'un million de tickets de train ont été émis en parallèle avec une information sur ce trafic. Il y a eu douze débats radiophoniques et quatre débats télévisés; des "spots" ont été diffusés à la télévision et dans les cinémas, et dix séminaires ont été organisés.

Campagne d'information en Ukraine: prévention de la traite des femmes originaires d'Ukraine

184. En 1999, l'OIM a continué l'application de ce projet en Ukraine avec les fonds du Gouvernement des Etats-Unis. La diffusion de l'information dans la population ciblée, à savoir les femmes susceptibles d'être victimes de trafiquants, s'est effectuée essentiellement par le biais de messages radiodiffusés et de plateaux de débat itinérants.

185. L'application réussie du projet a conduit le bureau de l'OIM à Kiev, en coopération avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'Office des institutions démocratiques et des droits de l'homme (ODIHR) et les autorités ukrainiennes, en particulier l'Office du médiateur, à poursuivre d'autres activités de prévention de la traite des femmes originaires d'Ukraine par le biais d'une initiative sollicitant l'instauration d'un conseil national de lutte contre la traite.

Campagne d'information sur la lutte contre la traite au Viet Nam

186. S'appuyant sur la campagne pilote d'information dans la province de Lang Son, qui s'est terminée avec succès en mars 1999, l'OIM et l'Union des femmes vietnamiennes (VWU) ont lancé une campagne nationale d'information sur la lutte contre la traite visant 14 des provinces les plus gravement touchées du Viet Nam.

187. Ce projet doit être réalisé au niveau le plus fondamental par quelque 6.600 activistes formés de la VWU, qui auront recours à des campagnes de porte à porte, à des réunions publiques, à des représentations théâtrales, à du matériel d'information et à d'autres stratégies pour propager ce message de lutte contre la traite. Il est également prévu d'avoir recours à une formation et à une couverture des médias à l'appui de la campagne.

188. Ce projet est financé par les Gouvernements danois et japonais.

Programme d'information d'urgence pour les Kosovars résidant en Albanie et en ex-République yougoslave de Macédoine

189. A la mi-avril 1999, le bureau de l'OIM à Tirana et Radio Tirana ont mis sur pied un programme radio parrainé par l'OIM, sous le titre "Radio Tirana avec et pour le Kosovo". Ce programme fournit des informations sur les situations humanitaires de crises qui sont régulièrement réactualisées à l'intention des Kosovars déplacés vivant en Albanie, en ex-République yougoslave de Macédoine et dans d'autres pays d'Europe. Lorsque les retours massifs de réfugiés ont commencé en juin 1999, le programme a été adapté pour fournir des informations sur les itinéraires de retour sûrs, sur l'aide organisée au retour et sur l'assistance humanitaire disponible à l'intérieur du Kosovo. Ce programme a été radiodiffusé trois fois par semaine tant au niveau local qu'au niveau mondial par satellite et a fourni une couverture continue et actualisée sur l'évolution de la situation à l'intérieur du Kosovo jusqu'en décembre 1999. Le Gouvernement italien a assuré le financement de ce projet.

Programme transitoire d'information

190. Ce projet s'appuie sur des efforts entrepris en Albanie dans le cadre du programme d'information d'urgence pour l'Albanie, et visant à fournir des informations urgentes aux réfugiés kosovars en Albanie. Lorsque la majorité des réfugiés sont rentrés au Kosovo, le programme a déplacé son centre d'opérations au Kosovo afin de combler le vide considérable qui existait à l'époque en matière d'information.

191. Les initiateurs du programme ont surtout été soucieux de faciliter l'émergence de moyens d'information équilibrés, responsables et tenant compte des sensibilités ethniques dans la province, le but étant de faire en sorte que l'information humanitaire (y compris dans ses ramifications relatives aux migrations) et l'activité de compte rendu objectif dans la presse puissent devenir pratique courante dans la province. Dans ce contexte, un groupe de 25 journalistes kosovars de souche albanaise ont bénéficié d'un recyclage aux techniques de la radio de la part d'un formateur international à Gnjilane, Gjakova et Peje. Pour mettre ces compétences nouvellement acquises en pratique, les stagiaires ont produit et radiodiffusé des communication sur des points concernant l'OIM, principalement sur la réintégration des ex-combattants dans la vie civile. La remise en état des studios de Radio Peje a été menée à bonne fin, ce qui met cette station radio municipale en mesure d'émettre à nouveau.

192. Les gouvernements de l'Italie et du Royaume-Uni ont financé ce projet.

Initiative d'assistance au Kosovo dans le domaine de l'information (KIAD): accès à l'Internet et formation

193. Ce projet consiste à mettre des centres Internet à la disposition des membres de la communauté, des ONG locales et d'autres acteurs concernés dans la région, à offrir une formation à l'utilisation de l'Internet, allant des connaissances de base à la création de pages d'accueil, et de faciliter le travail des médias et des autres organisations par l'intermédiaire de la technologie. Deux centres Internet ont ainsi ouvert leurs portes à Ferizaj et Pristina, et cinq autres sont sur le point d'être créés. Le projet est appuyé par le Gouvernement des Etats-Unis et des sociétés américaines privées.

Aide aux Kosovars de souche albanaise en Belgique

194. Dans le cadre de ce projet de six mois, cinq clubs kosovars ont été créés et une base de données a été constituée pour aider le Gouvernement belge à fournir une assistance aux demandeurs d'asile et aux réfugiés kosovars de souche albanaise, de même qu'aux personnes résidant en Belgique au titre de leur statut spécial de protection temporaire. Ce projet gère un centre de coordination et d'information par téléphone et a répondu aux demandes émanant de plus de 3.500 appelants depuis la mi-juillet 1999. En outre, 1.000 dépliants d'information et 2.000 brochures d'information ont été distribués à la population kosovare, en même temps que 600 affiches. Plusieurs articles ont également été publiés dans le journal kosovar "Bota Sot" sous le titre "Diaspora", de même que dans les médias belges. D'autres activités de diffusion d'informations ont été menées au travers de réunions organisées par les clubs et par le réseau d'agences partenaires du bureau de l'OIM à Bruxelles. Un total de 2.100 personnes ont ainsi assisté à 74 séances d'information. La Commission européenne a assuré le financement de ce projet.

Distribution du magazine Zavicaj aux nationaux bosniaques résidant dans des Etats membres de l'Union européenne

195. Par le biais de ses missions dans l'Union européenne, l'OIM a distribué 7.500 copies du numéro spécial du magazine Zavicaj à la communauté bosniaque, afin de diffuser des informations sur les opportunités existantes en matière de retour et de réintégration dans leur pays. Environ 115.000 Bosniaques ont ainsi pu être atteints grâce à cette opération unique qui s'est déroulée en septembre 1999 avec le soutien financier de la Commission européenne.

Divers

196. Des activités de diffusion d'informations font partie d'un certain nombre d'autres activités déployées par l'OIM. Le projet "Services d'information, de conseil et d'orientation (ICRS) – Kosovo" entrepris en août 1999, en est un exemple. Grâce au volet de diffusion d'informations que comprend ce projet, des informations précises, objectives et arrivant à point nommé ont pu être fournies à différents niveaux, entre autres sur les opportunités disponibles en matière de réintégration, sur l'accès aux services de conseil, d'orientation, de formation, de renforcement de capacités, d'emploi et d'autres opportunités rémunératrices, le tout à l'appui des efforts généraux de reconstruction actuellement en cours au Kosovo.

197. Une activité similaire, financée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), s'est achevée en septembre 1999 au Philippines. Le programme de "Service mobile d'information, d'orientation et d'aide aux communautés (MIRCAS)" a été conçu pour répondre aux besoins d'information et de rétablissement de la confiance parmi les parties prenantes aux processus de paix et de développement s'inscrivant dans la phase d'après-conflit à Mindanao. Ce projet comprend deux parties distinctes: des équipes mobiles d'information et des noyaux d'information reliés à un centre. Les besoins de réintégration ont été recensés et des tentatives ont été faites pour les mettre en concordance avec les services disponibles et les programmes d'assistance existants par des services de conseil et d'orientation et par la diffusion d'informations fiables et précises. Grâce à ces activités d'information à distance, le projet a répondu aux besoins de quelque 180 communautés du Front national de libération Moro (MNLF), pour la plupart identifiées avec les commandements de l'unité nationale. Les communautés locales ont également été informées des possibilités d'assistance en termes de services de base, de moyens d'existence, d'entreprises et de formation à l'acquisition de compétences à l'appui du processus de paix, et de la manière d'avoir accès à ces différentes possibilités. Différentes parties prenantes, et notamment des agences gouvernementales nationales, des entités gouvernementales locales, des organisations non gouvernementales, des organisations bailleuses de fonds et des institutions de développement des ressources humaines disposent maintenant d'informations précises, fiables et accessibles sur les divers programmes et les projets de développement dans des communautés spécifiques du MNLF. En retour, cela facilite la coordination et l'orientation de leurs tâches sur le plan de l'assistance au MNLF en particulier, et à la zone spéciale de paix et de développement (SZOPAD) en général.

198. Le programme "Aide au retour et conseils aux demandeurs d'asile de la République tchèque, de la Roumanie et de la Slovaquie résidant actuellement en Belgique, en Finlande et aux Pays-Bas" comprend lui aussi un volet de campagne d'information axé sur la prévention de la migration illégale. Cette initiative est financée par la Commission européenne et cofinancée par les Gouvernements belge, finlandais et néerlandais.

VI. LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS

199. La traite des êtres humains, et particulièrement des femmes et des enfants, est un phénomène mondial en expansion. Un nombre croissant de personnes s'adressent aujourd'hui à des trafiquants pour faciliter leur migration. Elles le font en raison des conditions régnant dans les pays d'origine, à savoir la pauvreté, le manque d'opportunités, le rôle de subordination des femmes dans la société, la violence et la persécution, et les violations des droits de l'homme, mais aussi lorsque surviennent des catastrophes écologiques. Le nombre de pays ainsi touchés augmente rapidement, les routes de la traite se multiplient et se ramifient pour constituer des itinéraires de plus en plus complexes, et la participation de réseaux criminels organisés sur les plans transnational et national semble désormais bien répandue. 1999 a été une année au cours de laquelle les problèmes de traite ont suscité une attention accrue.

200. Le document MC/EX/INF/58 du 10 mai 1999 contient la définition que donne l'OIM de la traite des êtres humains, et décrit les moyens d'action et les activités déployées par l'Organisation pour faire face à ce phénomène. Pour l'OIM, il y a traite d'êtres humains lorsqu'un migrant est engagé de manière illicite et/ou déplacé, soit à l'intérieur des frontières nationales soit au-delà; lorsque des intermédiaires en tirent profit sous une forme financière ou sous une autre forme, lorsque les migrants sont victime d'abus ou de coercition, et lorsque leurs droits individuels fondamentaux sont violés.

201. En 1999, l'OIM a suivi de près les efforts de la communauté internationale – et y a elle-même contribué – pour rédiger une convention des Nations Unies contre le crime transnational organisé et ses protocoles portant sur la suppression et la répression de la traite des êtres humains, et spécialement les femmes et les enfants, et sur l'introduction clandestine de migrants, l'un et l'autre protocole devant compléter ladite convention.

202. L'Organisation a également coopéré avec les organes régionaux qui ont un mandat pour agir dans le domaine de la migration irrégulière en général et de la traite des migrants en particulier. Une coopération étroite s'est instaurée dans ce contexte avec la Commission européenne, les consultations Asie/Pacifique et le Processus de Manille en Asie, et le Processus de Puebla au Amériques. En avril 1999, l'OIM a organisé avec le Gouvernement thaïlandais le Symposium international sur la migration qui s'est tenu à Bangkok et qui a adopté la Déclaration de Bangkok sur la migration irrégulière; cette déclaration comprend un certain nombre de mesures que les Etats sont invités à prendre pour lutter contre la traite des migrants.

203. Conformément à la politique de l'Organisation, l'OIM soutient les programmes de prévention et de lutte contre la traite des migrants, et d'aide et de protection aux migrants qui ont été victimes de trafiquants.

204. Les activités et les programmes de l'OIM sont centrés sur deux secteurs: (i) l'aide à la prévention de la traite (y compris par des séminaires, des travaux de recherche, un renforcement de capacités et la diffusion d'informations) et (ii) l'aide aux victimes de la traite et leur protection (notamment par des services de conseils, de protection et d'assistance dans les phases de retour et/ou de réintégration). Un élément de l'un de ces deux domaines ou des deux a également fait partie d'autres programmes de l'OIM qui sont décrits de manière plus détaillée dans des chapitres consacrés à d'autres secteurs de services.

205. En 1999, l'OIM a entrepris ou exécuté les activités suivantes:

a) Aide à la prévention de la traite

Enquête de la couverture par les médias des cas de femmes et d'enfants kidnappés, disparus ou victimes de trafiquants au Bangladesh de 1990 à 2000 – Bangladesh

206. L'OIM a mené des recherches sur la base de la couverture consacrée par les médias aux enfants disparus, kidnappés et victimes de trafiquants de 1990 à janvier 2000, et à l'enlèvement et à la traite des femmes de 1997 à janvier 2000. Des informations de base, des études de cas et des initiatives gouvernementales ont été réunies et analysées dans un rapport et fourniront des informations sur l'âge, le sexe, le lieu d'origine et le nombre de personnes sauvées. Ce rapport conduira à l'identification des tendances dans le domaine de la traite et de l'enlèvement de femmes et d'enfants dans les années 90.

International Law Enforcement Academy (ILEA)/Immigration and Naturalization Service (INS)-cours de formation de l'OIM pour l'Association des fonctionnaires des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) dans le domaine de la traite des femmes et des enfants - Thaïlande

207. L'INS et l'OIM ont été invitées à prendre la direction du cours de formation de l'ILEA (Bangkok) dans le domaine de la migration irrégulière et de la traite des femmes et des enfants, afin d'aider les participants à comprendre ce phénomène et à le combattre. Ce cours, qui s'est tenu du 23 août au 3 septembre 1999, a consisté en modules INS consacrés à la répression, à l'information sur l'introduction clandestine d'êtres humains et leur trafic, aux questions touchant aux droits de l'homme et aux techniques de détection de documents falsifiés. L'OIM a fourni un aperçu des tendances régionales en matière migratoire et en matière de traite de femmes et d'enfants, de son approche de la traite des migrants, et du traitement soucieux de la sexospécificité qu'elle réserve aux femmes et aux victimes de la traite, ainsi que de la migration irrégulière.

Coopération technique en matière de lutte contre la traite: formation de 750 agents de l'autorité publique- Thaïlande

208. Ce projet a consisté en ateliers de renforcement des capacités dans le domaine de la lutte contre la traite à l'intention de fonctionnaires des services de police et d'immigration à tous les niveaux dans les provinces thaïlandaises. En 1999, cinq ateliers sur les huit qui avaient été prévus ont été menés à bien. Les trois ateliers restants, ainsi qu'un atelier additionnel devant se tenir à Bangkok, seront terminés dans le courant de l'année 2000.

Traduction et reproduction de la pièce de théâtre "Sex trafficking: Yes, we're so syndicated Ma'am" - Philippines

209. L'OIM a produit une vidéo multilingue de la pièce de théâtre " Sex trafficking: Yes, we're so syndicated Ma'am", qui s'est révélée un bon moyen de révéler les dangers de la migration irrégulière et de la traite aux fins de prostitution. L'OIM a géré la production du projet et la distribution de la vidéo dans des agences s'occupant de migration, dans des organismes, des administrations locales, des communautés urbaines pauvres et des institutions académiques afin de répondre aux problèmes persistants et de plus en plus graves de la traite aux fins de prostitution dans la société patriarcale des Philippines.

210. Cette vidéo a également servi d'outil éducatif préventif au niveau local. 50.000 copies ont été distribuées dans 39 provinces, 30 villes, 719 municipalités, 23.000 communautés urbaines pauvres et 25.000 écoles publiques et privées.

Programme de lutte contre la traite au Kosovo

211. L'OIM a mis en œuvre un programme destiné à aider la police civile internationale et locale, les autres autorités civiles, les communautés et les ONG, dans la mise sur pied de mécanismes d'alerte rapide et de notification sur la traite à destination et en provenance du Kosovo. L'accent de la première phase du programme a été mis sur les mesures préventives telles que la collecte de données, des campagnes de sensibilisation et la formation d'agents de l'autorité publique et de chefs des communautés.

212. Les responsables du programme ont recueilli des informations sur la source et l'étendue des réseaux de trafic dans la région afin de comprendre les méthodes et les mécanismes de ce phénomène au Kosovo. Les partenariats avec d'autres organisations et avec les ONG actives dans le domaine du combat pour l'égalité entre les sexes, tels que le Fonds des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), la Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), ont été renforcés afin de coordonner les questions politiques pertinentes et la formation des services de police des frontières, des administrateurs locaux et des autres partis concernés.

Etudes de faisabilité sur le transfert rapide d'informations visant à prévenir et combattre la traite des femmes et des enfants à des fins d'exploitation sexuelle dans l'Union européenne - STOP 2 – Italie

213. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme STOP de la Commission européenne, qui a démarré en 1996. Les Etats Membres de l'Union européenne ont décidé qu'une mesure importante de lutte contre la traite devait être prise, à savoir de mettre en place un mécanisme de notification sur les tendances en matière de traite des êtres humains en général, et de traite des femmes et des enfants en particulier, en faisant meilleur usage des données existantes et en mettant en commun l'ensemble des statistiques pertinentes, et de tous les autres types d'information, à des intervalles de temps réguliers et à une échelle tant nationale qu'europpéenne. En 1999, l'OIM a pris part au développement du cadre analytique prototype (PAF). Il s'agit d'un instrument pratique mis au point pour classifier l'information requise par des organisations spécifiques participant à la lutte contre la traite et qui a été utilisée pour analyser le transfert rapide d'informations entre institutions et pays d'origine, de transit et de destination. Le PAF permet également aux organisations concernées de recenser les besoins d'amélioration et les obstacles qui gênent le flux rapide et efficace d'informations; il a été mis à l'épreuve dans le cadre du projet STOP du Comité directeur de la Commission européenne/OIM dans leur domaine d'action afin d'améliorer le transfert rapide d'informations entre les pays. L'accent a été mis sur l'analyse de la coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination. Avec l'appui de la Commission européenne, ce projet a bénéficié de la participation des Gouvernements belge, finlandais, allemand, italien, suisse et britannique.

Mesures de prévention et de lutte contre la traite des femmes et des enfants aux fins d'exploitation sexuelle – Italie

214. Ce projet, entrepris en juin 1999, comprend quatre volets. Premièrement, une campagne d'information pilote en Albanie, visant à mettre en lumière les risques qu'encourent les femmes en termes de santé et de conditions de vie, ainsi que les risques d'exploitation, d'abus, de violence et d'isolement de la société civile dans les pays de destination. Deuxièmement, la participation des institutions albanaises en vue de les sensibiliser au problème social de la traite, ainsi qu'à l'importance de la coopération avec des entités et des associations locales dans la lutte contre cette forme de criminalité. Troisièmement, la création d'un réseau en Italie, mettant en contact des structures cibles où les femmes migrantes victimes de trafiquants, d'exploitation ou d'autres formes d'abus peuvent être reçues et entendues. Quatrièmement, l'offre de retour volontaire et de réinsertion faite aux femmes victimes de trafiquants.

Projet pilote de formation et d'échange en Italie pour la prévention de l'immigration irrégulière et de la traite

215. Ce projet pilote italien visait à promouvoir la formation et l'échange d'informations et de connaissances spécialisées entre les services de migration et des experts de quelques Etats membres de l'Union européenne (Italie, Belgique, Allemagne, Grèce et Espagne) et un certain nombre d'Etats candidats à l'adhésion et de pays tiers, quant aux pratiques légales et à l'action des forces de l'ordre dans la prévention des flux migratoires irréguliers, et surtout des entrées clandestines, et aux procédures d'admission pour les nationaux des pays tiers. Par le biais de la formation, les participants ont analysé et identifié les meilleures pratiques à adopter en vue de prévenir, de contrôler et de combattre l'immigration irrégulière et la traite. Ce projet a été mis en œuvre dans le cadre des changements légaux découlant de l'entrée en vigueur du Traité d'Amsterdam, de la Convention de Dublin et d'autres accords pertinents de l'Union européenne dans ce domaine. En Italie, de nouveaux instruments sont récemment entrés en vigueur, à savoir la loi de 1998 sur les étrangers – pour laquelle ce projet présente un intérêt particulier – et d'autres encore sont à l'examen en vue de leur soumission à l'approbation du Parlement.

Atelier sur la traite des femmes - Albanie

216. En collaboration avec le Ministère du développement international du Royaume-Uni, l'OIM a organisé un atelier de deux jours à Tirana (21 et 22 septembre 1999) pour débattre avec différents organismes et des ONG de la question de la traite des femmes originaires d'Albanie. Le but de cet atelier était de partager des expériences et de débattre un plan d'action coordonné possible de lutte contre la traite en Albanie. Il était censé constituer la première étape dans la voie d'une action concertée de différents organismes et d'ONG participant activement aux activités de lutte contre la traite.

b) Aide et protection aux victimes de la traite

Retour et réintégration dans la région du Mékong de femmes et d'enfants victimes de trafiquants ou vulnérables à d'autres titres – Thaïlande

217. Le but général de ce projet est de contribuer à l'instauration d'un mécanisme permettant de rompre le cercle vicieux par lequel les femmes et les enfants chutent et rechutent dans les pièges des trafiquants en organisant leur retour dans des conditions de sécurité et en leur offrant, à eux et à d'autres femmes et enfants vulnérables, une formule de réinsertion volontaire portant leurs effets pendant une année. Il a permis à des femmes et des enfants du Cambodge, du Viet Nam, de la Chine, de la Birmanie et du Laos de regagner en bon ordre leur pays d'origine au départ de la Thaïlande. Dans certains cas, le projet a aidé des femmes et des enfants vietnamiens et chinois à regagner leur pays au départ du Cambodge. Ce programme opère depuis 1996 et est venu en aide à 583 personnes. Les activités déployées en 1999 ont permis d'aider 167 personnes à rentrer dans leur pays, dont 154 ont bénéficié d'activités de réinsertion.

Accueil et réinsertion de femmes et d'enfants vietnamiens victimes de trafiquants ou vulnérables à d'autres titres - Viet Nam

218. Ce projet, mis en œuvre dans la province de Lang Son à proximité de la frontière chinoise, compte deux grands volets:

- i) Un centre d'accueil fournissant un hébergement à court terme et d'autres formes d'assistance aux femmes et aux enfants récemment rentrés au pays;
- ii) Un plan de réinsertion favorisant des activités rémunératrices pour les anciennes victimes de la traite qui ont quitté la Chine pour regagner leur communauté d'origine dans la province de Lang Son.

219. Ce projet existe depuis 1997. Jusqu'à la fin décembre 1999, il a permis d'offrir une formation et des microcrédits à près de 1.752 rapatriés, tandis que 700 femmes environ ont tiré parti du centre d'accueil.

Projet pilote de retour, de Bosnie-Herzégovine, de migrants victimes de trafiquants

220. Ce projet a mis en place des mécanismes et des procédures pour le retour en bon ordre, dans la sécurité et la dignité, de migrants victimes de trafiquants, et en particulier de femmes qui sont tombées dans les pièges de l'industrie du sexe en Bosnie Herzégovine. L'OIM a également organisé leur accueil dans le pays d'origine ou la coordination avec des ONG et des administrations compétentes, d'un accueil similaire et d'une aide à la réinsertion.

221. Depuis le début du projet, treize migrants ont été aidés à regagner volontairement leur pays d'origine. L'OIM a créé une base de données qui doit faciliter les recherches ultérieures et l'élaboration de programmes de lutte contre la traite. En 1999, elle a noué de bonnes relations de travail avec les autorités gouvernementales, de même qu'avec les ambassades étrangères, qui ont facilité la délivrance de document de voyage et de visas aux migrants qui rentraient dans leur pays. Des procédures opérationnelles ont été mises au point avec les missions de l'OIM dans les pays d'origine des victimes de la traite ainsi qu'avec les missions dans les pays de transit.

ACTIVITES DE CARACTERE GENERAL ET APPUI AUX PROGRAMMES

VII. ACTIVITES D'URGENCE

222. Les activités d'urgence concernent tous les secteurs de services et font appel à chacun d'entre eux. En 1999, l'OIM a appliqué une approche de gestion intégrée des phases initiales de ces activités. Le présent chapitre rend compte des deux principales situations complexes d'urgence auxquelles elle a été confrontée en 1999, à savoir le Kosovo et le Timor. Il est rendu compte plus en détails de certaines des activités décrites ci-après dans les chapitres correspondants des secteurs de services concernés.

Programmes d'évacuation humanitaire et de retour au Kosovo (HEP) et (HRP)

223. Suite aux événements qui se sont déroulés au Kosovo en mars 1999, l'OIM a rallié les efforts internationaux visant à venir en aide aux réfugiés et aux personnes déplacées au Kosovo. L'OIM a travaillé avec des institutions des Nations Unies, avec la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR), avec des pays donateurs, des pays hôtes, avec les autorités reconnues du Kosovo et avec les institutions universitaires du Kosovo. D'avril à octobre 1999, l'OIM a organisé l'évacuation de 65.649 Kosovars vers 28 pays d'accueil non limitrophes. Après l'instauration d'une présence humanitaire internationale au Kosovo et en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et la Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK), l'OIM a organisé le retour volontaire de 69.693 Kosovars en provenance de 31 pays hôtes. En plus des dispositions en matière de transport, les services d'aide au retour de l'OIM ont notamment porté sur des opérations de sélection médicale et d'escorte, la fourniture d'une indemnité de réintégration/réinstallation, ainsi que des services d'orientation vers d'autres prestataires d'assistance et forces de sécurité.

- A la demande de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et en association avec elle, l'OIM a coordonné un programme d'évacuation médicale qui a permis à 70 Kosovars d'obtenir un traitement médical et chirurgical à l'étranger. Dix-sept d'entre eux sont revenus au Kosovo en 1999.
- Pour remettre en état le système de soins de santé local, l'OIM, en accord avec l'OMS et les partenaires locaux, a mis au point une formation intensive en matière de gestion de soins de santé et d'administration sanitaire. Les stagiaires bénéficiaires ont reçu une formation de deux semaines à Budapest avant de retourner au Kosovo.
- En coopération avec les facultés de médecine et de philosophie et de sociologie de l'Université de Pristina, l'OIM a mis au point un cours de formation hors programme consacré aux mesures psychosociales et au traitement des traumatismes devant permettre de prendre en compte les problèmes de santé mentale découlant du conflit. Quarante étudiants se sont inscrits à ce cours d'une année.
- Pour faciliter les programmes d'initiatives transitoires communautaires et de remise en état, l'OIM a encouragé la formation de groupes à fondement communautaire présentant différents intérêts politiques. Ces groupes ont sélectionné, hiérarchisé et répondu aux

besoins communautaires tels que l'eau, les installations sanitaires, les logements, l'éducation, la santé et l'électricité. Trente-cinq projets ont été mis en œuvre dans différentes localités.

- L'OIM a également appuyé des programmes destinés à répondre aux besoins à court et à moyen terme en termes d'informations objectives et fiables et de remise en état de l'infrastructure locale des médias. Elle a ainsi facilité la formation et le recyclage de journalistes du Kosovo, mis sur pied et équipé un centre de médias destinés à relayer le Kosovo au monde extérieur, et mis la station radio à nouveau en mesure d'émettre.
- La MINUK, la KFOR et les gouvernements donateurs ont demandé à l'OIM de concevoir et de mettre en œuvre un programme de réintégration pour les membres démobilisés de l'Armée de libération du Kosovo (ALK) non encore absorbée dans la force de police civile du Kosovo ou dans le corps de protection du Kosovo (KPC). En s'appuyant sur son expérience, l'OIM a instauré un service d'information, de conseil et d'orientation, en recensant les besoins des anciens membres de l'ALK et des personnes à leur charge, et en mettant ces besoins en concordance avec les possibilités disponibles en matière de réintégration. Plus de 10.000 des 17.000 anciens membres de l'ALK qui étaient enregistrés dans sept bureaux secondaires de l'ICRS (Service d'information, de conseil et d'orientation) ont rencontré des conseillers de l'ICRS; certains de leurs besoins, auxquels il n'avait pas encore été répondu, ont été satisfaits par l'entremise du mécanisme de financement de la réintégration qui soutient plus de soixante projets sur tout le territoire du Kosovo. A la fin de 1999, 130 autres projets de financement d'opérations de réintégration étaient en cours. Au total, les opérations du Kosovo ont représenté 80 millions de dollars de dépenses en 1999.

Retour au Timor oriental

224. En janvier 1999, le Président indonésien de l'époque a annoncé la possibilité pour le Timor oriental d'obtenir l'indépendance par la voie du référendum.

225. Le 5 mai 1999, un accord tripartite entre l'Indonésie, le Portugal et les Nations Unies a été signé, appelant l'ONU à faire procéder à une consultation par référendum au Timor oriental, dans le sens de l'acceptation ou du rejet de l'autonomie. Ce souvenant de l'expérience acquise par l'OIM dans le domaine de l'organisation d'une consultation à l'étranger pour les élections en Bosnie-Herzégovine, l'ONU a demandé à l'OIM d'organiser le processus de vote depuis l'étranger, partout hors du Timor oriental, à l'exception de l'Australie où le processus devait être mis sur pied par la commission électorale australienne. En accord avec la MINUTO (qui devait être mise sur pied à Dili), l'OIM a ouvert un bureau de coordination à Darwin (Australie) en juin et des centres d'enregistrement/vote en Indonésie, à Macao, au Mozambique, aux États-Unis et au Portugal.

226. 6.220 personnes se sont inscrites dans les centres ouverts par l'OIM, dont la moitié en Indonésie uniquement. 6.004 (96,5%) des personnes inscrites ont voté. L'Agence canadienne pour le développement international (CIDA) a financé l'apport de plus de 20 experts de "Elections Canada" pour procéder à l'enregistrement, au vote et au dépouillement du vote.

227. L'annonce des résultats de la consultation populaire a entraîné une explosion de violence et de destruction qui ont occasionné le déplacement d'un demi-million de Timorais de l'Est. Environ 250.000 personnes ont cherché refuge, de leur plein gré ou par la force, au Timor occidental. Environ 200.000 se sont cachés dans les montagnes du Timor oriental, craignant pour leur vie. Plusieurs milliers de personnes ont gagné d'autres régions de l'Indonésie, tandis qu'un certain nombre ont été provisoirement accueillies en Australie.

228. Le Bureau de l'OIM à Darwin est rapidement devenu une tête de pont, en même temps que le principal bureau des achats pour les activités humanitaires de l'OIM au Timor oriental. En septembre 1999, l'OIM a pris part aux mécanismes de coordination instaurés à Darwin par le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA), qui a également aidé, avec le bureau de l'OIM à Lisbonne, au transfert rapide de l'équipe d'assistance portugaise de défense civile, composée de plus de 70 personnes et de 8 véhicules, qui ont dû être acheminés de Lisbonne à Dili. Le personnel de l'OIM est arrivé à Dili le 4 octobre 1999 et a ensuite créé des bureaux à Baucau, Batugade et Suai (Timor oriental), de même qu'à Kupang, Atambua, et Kefamenanu (Timor occidental).

229. En vertu d'un accord et en coopération avec le HCR, et sous les auspices du Processus d'appel consolidé interorganisations, l'OIM a pris en charge le retour en sécurité et en bon ordre des personnes déplacées, en ce compris la mobilisation de fonds pour l'opération. Du 14 octobre au 31 décembre 2000, un total de 75.191 personnes ont été aidées à regagner le Timor oriental depuis le Timor occidental, depuis d'autres parties de l'Indonésie et depuis l'Australie, par voie maritime, par voie aérienne et par voie de surface.

230. Les bureaux de l'OIM à Kupang et Atambua ont organisé avec le HCR le départ des camps du Timor occidental et la coordination des transports vers le Timor oriental. La police et l'armée indonésienne ont assuré la sécurité au Timor occidental, tandis que la force internationale faisait de même au Timor oriental (INTERFET). Des contrôles médicaux de préembarquement ont été menés pour s'assurer de l'aptitude des réfugiés à voyager; des escortes médicales ont été assurées et les manifestes ont été communiqués au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour la traçabilité des transferts. Le Portugal, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Australie, le Japon et l'Office humanitaire de la Commission européenne (ECHO) ont financé les retours assurés par l'OIM au Timor oriental, pour une dépense totale de 13.710.988 dollars.

231. Le projet a également assuré une aide secondaire au transport au Timor oriental pour les personnes rentrant dans leurs villages. La coordination locale a été assurée par l'OCHA, tandis que l'OIM a reçu le soutien du HCR, du Programme alimentaire mondial (PAM), de certaines ONG et du Centre d'opérations civiles et militaires de l'INTERFET (CMOC), celle-ci organisant les transports secondaires à l'intérieur du Timor oriental. L'INTERFET a également fourni la main-d'œuvre et assuré la sécurité au port maritime et à l'aéroport de Dili. A la mi-décembre 1999, l'OIM opérait sa propre flotte de camions et d'autobus pour effectuer des mouvements sur tout le territoire. Conformément aux vœux de plusieurs donateurs, l'OIM a mis cette flotte à la disposition d'autres organismes humanitaires lorsqu'elle n'était pas utilisée pour des tâches primaires. Ces moyens de transport ont également été utilisés pour acheminer des vivres et du matériel de secours à l'intérieur du pays. Les ferry-boats de l'OIM, affrétés par le bureau de Kupang pour l'opération de retour, ont fréquemment été utilisés lors du retour à vide au Timor

occidental pour déposer des véhicules et des secours destinés à d'autres organismes opérant dans l'enclave difficile à atteindre d'Oe-Cussi.

232. A la fin de 1999, la MINUTO est devenue l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), avec laquelle l'OIM a entrepris des discussions sur les programmes qu'elle proposait de mettre en œuvre dans les domaines suivants: transition et intégration des combattants des forces armées de l'indépendance nationale du Timor oriental (FALINTIL); appel lancé aux Timorais de l'Est qualifiés résidant à l'étranger pour occuper des postes d'importance vitale dans les secteurs public et privé; et mise sur pied d'un programme de gestion harmonieuse des migrations et du contrôle des frontières entre le Timor occidental et le Timor oriental.

VIII. APPUI AUX PROGRAMMES ET MOBILISATION DE FONDS

Elaboration de projets

233. La Division de l'Appui aux programmes (PSD) a continué à renforcer les capacités d'élaboration de programmes de l'OIM en veillant à l'application de normes élevées en la matière et en prêtant assistance aux phases critiques du processus. PSD a collaboré avec les concepteurs de projets et d'autres unités afin de recenser les possibilités d'expansion en termes de fourniture de services de l'OIM, d'encourager la saine planification et la mise en œuvre des activités proposées, et de fournir un matériel de référence dans les contextes propres aux projets. Durant la période examinée, les bureaux régionaux et les missions de pays ont reçu un soutien technique considérable dans le cadre de plus de 200 propositions de projets, et un appui ciblé a pu être fourni grâce à deux affectations temporaires sur le terrain.

234. En 1999, PSD a mis l'accent, plus que les années précédentes, sur les opérations d'urgences de grande ampleur et sur la finalisation de documents liés aux activités de projets. En outre, une évaluation interne du processus d'élaboration des projets a fourni un cadre de référence pour l'amélioration des procédures et de l'approche d'élaboration des projets. A la fin de l'année, la formalisation des six secteurs de services a permis le regroupement de connaissances spécialisées en matière de migration dans le cadre des propositions de projets et a une nouvelle fois signalé la nécessité de nouvelles modalités de collaboration en la matière.

235. Comme par le passé, l'approche de l'OIM en matière d'élaboration de projets a requis une évaluation des profils de migrants, la définition des problèmes en coordination avec les parties prenantes et le recensement des activités de renforcement mutuel pour aboutir à des solutions et à des améliorations. Au plan interne, les projets bien conçus ont fourni un cadre de mise en œuvre, remplissant les conditions requises pour qu'il soit dûment rendu compte des activités, en même temps qu'ils constituaient un instrument pour l'acquisition d'une expérience institutionnelle. Au plan externe, l'OIM a eu recours aux normes internationales pour susciter l'intérêt et le soutien des donateurs. Sans rien modifier à son mandat original, PSD s'efforcera de recenser les moyens les plus efficaces de donner suite aux propositions faites en termes d'élaboration de projets, tout en assurant le maintien des mécanismes qui garantissent la qualité, le savoir-faire et les moyens de contrôle. Au terme de cette période de notification et en coordination avec les secteurs de services et autres départements compétents, PSD s'efforcera de rationaliser le processus d'élaboration des projets. Il en résultera notamment une révision accélérée des propositions et la mise sur pied d'une équipe de rédacteurs compétents de projets à déployer en cas de crise et dans d'autres situations exigeant une élaboration ciblée de projets.

236. En 1999, 41 agents des bureaux extérieurs représentant les régions Afrique, Asie et Amérique latine ont participé à trois ateliers régionaux sur l'élaboration des projets et le progiciel PAT d'aide à l'élaboration de projets. Ces ateliers ont renforcé le savoir-faire et les connaissances dans le domaine des méthodes d'élaboration de projets et de l'application du progiciel PAT, et offert l'occasion de partager avec des collègues les expériences acquises. Le nombre total d'agents de l'OIM formés a dépassé 200, ce qui donne à chaque région au moins un concepteur de projet formé. En outre, le progiciel PAT a été fourni en vue d'une installation immédiate dans tous les bureaux de l'OIM sous la forme d'un CD Rom. Sur une période d'un an, les projets de

l'OIM enregistrés dans le PAT sont passés de 300 à plus de 600, renforçant ainsi la fonction de "réceptacle en temps réel" du PAT pour l'activité mondiale de l'OIM en termes d'élaboration de projets.

237. PSD a produit et distribué deux versions du Compendium mondial de projets de l'OIM reflétant les initiatives en matière de projets prises par les différentes missions dans le monde. L'application de la base de données centrale du PAT sera élargie de manière à produire des rapports et des compendiums futurs faisant apparaître un classement par secteur de services, par région, par catégorie thématique, etc. Ces compendiums serviront pour répondre aux besoins de l'Organisation en matière d'information publique, mais aussi à ceux de la communauté des bailleurs de fonds et au réseau international des organisations, des gouvernements et des agences concernées par les questions migratoires et leur gestion.

Relations avec les donateurs

238. En 1999, l'OIM a été un partenaire actif dans trois crises majeures: le cyclone Mitch, le Kosovo et le Timor. La Division de la mobilisation de fonds a représenté l'OIM et activement contribué aux débats de planification interorganisations sur la coordination des programmes et la mobilisation des ressources. L'OIM a également pris part aux appels globaux interorganisations des Nations Unies en faveur de l'Europe du Sud-Est, de l'Afghanistan, de l'Ouganda et du Timor. En plus de ces appels globaux, l'OIM a lancé ses propres appels dans lesquels d'autres priorités complémentaires ont été reflétées, comme le processus de la Conférence sur la CEI et de nouvelles initiatives en Afrique.

239. L'information continue et ciblée à l'adresse des donateurs s'est traduite par un soutien financier généreux en faveur des opérations d'urgence déployées par l'OIM dans les crises humanitaires. Cela a permis à l'Organisation de renforcer son rôle opérationnel. Les réalisations de 1999 ont débouché sur des débats consacrés à la poursuite d'un certain nombre de programmes, en étroite coordination avec les partenaires sur le terrain, dans des secteurs où l'OIM a un rôle manifeste à jouer. La participation initiale de l'OIM aux mécanismes d'intervention humanitaire a également conduit à l'élaboration par l'Organisation d'initiatives transitoires, destinées à combler le vide entre la phase de secours et la phase de développement dans un certain nombre de situations d'après-crise telles que le Kosovo, le Timor et l'Amérique centrale.

240. FSD a encore développé sa stratégie et son approche de la communauté des donateurs de l'OIM afin de passer en revue et d'explorer conjointement les programmes suscitant un intérêt commun, par le biais de consultations bilatérales avec les gouvernements donateurs intéressés. Des réunions se sont tenues avec les Gouvernements danois, finlandais, norvégien, suisse et britannique. En outre, des réunions techniques ont eu lieu à Bruxelles avec la Commission européenne et l'Office humanitaire de la commission européenne (ECHO). Ces réunions ont contribué à renforcer la compréhension qu'ont les donateurs de l'OIM et à faciliter les tentatives de FSD pour mettre en concordance les activités de programmes et les priorités appropriées des gouvernements.

241. La formulation et la conception du document "Initiatives dans le domaine de la migration 2000", un instrument majeur de planification et de mobilisation de ressources de l'Organisation, ont été lancées dans le but de fournir aux donateurs un tableau d'ensemble des priorités de financement de l'OIM dans ses secteurs de services. Il a été rendu compte du suivi de la Déclaration de Bangkok dans un numéro spécial de "Initiatives dans le domaine de la migration" à propos de l'Asie du Sud-Est, afin de cibler l'intérêt des donateurs. Compte tenu des efforts en cours pour renforcer la capacité de l'OIM à rendre compte de ses activités, un compendium a été rédigé, réunissant tous les rapports adressés aux donateurs en 1999 à propos des activités déployées en 1998.

242. FSD n'a pas cessé de s'efforcer d'améliorer la qualité et la pertinence des appels à financement lancés par l'OIM, des rapports coordonnés sur les projets financés par des donateurs, à partir d'indications fournies par les bureaux extérieurs, et de maintenir des contacts réguliers avec les donateurs sur l'orientation des programmes et d'autres questions d'intérêt commun. FSD continuera d'aider les bureaux extérieurs à finaliser et mettre en place des instruments de mobilisation de fonds spécialement adaptés aux besoins afin d'adopter une approche globale et ciblée vis à vis de la communauté des donateurs au sens large. Cela passe par la fourniture d'une formation aux collègues sur le terrain en matière de relations avec les donateurs et de mobilisation de fonds.

243. En novembre 1999, le Conseil de l'OIM a approuvé le changement de nom de la Division qui, désormais, ne s'appelle plus Division des appels de fonds (FSD), mais Division des relations avec les donateurs (DRD), ce qui reflète mieux sa raison d'être et ses fonctions.

IX. RELATIONS EXTERIEURES

Introduction

244. 1999 a été une année d'activités et de faits nouveaux considérables pour les relations extérieures. Dans le domaine de la recherche, en plus de produire des études et des documents sur tout un éventail de thèmes, l'OIM a mis sur pied un conseil consultatif académique chargé d'orienter et d'évaluer les travaux futurs de recherche. Dans le domaine des publications, beaucoup d'efforts ont été consacrés à améliorer les pratiques et les systèmes existants, y compris le site internet de l'OIM, et aussi à préparer l'Organisation à de nouveaux systèmes.

Recherche

Migration temporaire de main-d'œuvre féminine

245. En 1999, l'OIM et l'Institut de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW) ont mené un projet de recherche conjoint, avec des études parallèles au Bangladesh et au Sri Lanka, sur le thème de la migration temporaire de main-d'œuvre féminine. Un groupe d'experts s'est réuni à Genève, en Suisse, les 30 et 31 août 1999, pour examiner les résultats de la recherche de ces deux études de cas et d'autres expériences régionales fournis par des experts d'autres régions, dans le but d'élaborer des recommandations d'action et de définir une action de suivi. Le rapport de cette réunion et ces recommandations seront publiés en avril 2000. Un ouvrage présentant les deux études de cas sera publié en juin 2000.

Etude de l'OIM sur la migration féminine du Sénégal

246. En raison du peu de résultats de recherche sur la migration féminine en Afrique subsaharienne, des travaux ont été entrepris à la fin de 1999 dans le cadre d'une étude consacrée à "la situation économique et sociale des femmes migrantes sénégalaises et des membres de leurs familles".

Conseil consultatif académique de l'OIM

247. Suite à un réexamen des priorités de l'OIM dans le domaine de la recherche et avec le soutien financier du Département d'Etat des Etats-Unis, l'OIM a mis sur pied un Conseil consultatif académique composé d'universitaires du monde entier. Ce conseil doit contribuer à l'adoption d'approches innovatrices et à l'identification de domaines de recherche méritant l'attention de l'OIM et de ses Etats Membres, à la quête de sources de financement potentielles et à l'évaluation du résultat des travaux accomplis. Des invitations ont été adressées aux Membres pour la tenue de la première réunion du Conseil à la fin de février 2000.

Bulletin trimestriel: Trafficking in Migrants

248. L'OIM a continué à publier son bulletin "Trafficking in Migrants", qui contient des informations sur les incidents récents dans le domaine de la traite, sur les tendances actuelles du

phénomène et sur les faits nouveaux et les initiatives récentes en la matière, tels qu'instruments juridiques et mesures politiques, travaux de recherche et réunions de gouvernements et d'organisations. La perspective mondiale du bulletin contribue à l'échange d'informations et d'idées entre les différentes régions du monde. Le bulletin est distribué aux autorités gouvernementales, aux instituts de recherche et aux organisations, et on peut se le procurer aussi bien en version papier qu'en version électronique sur le site de l'OIM.

Examen des documents publiés sur la migration et la dégradation de l'environnement

249. L'altération des conditions environnementales sous les effets de la sécheresse, de la désertification, du déboisement, de l'amincissement de la couche d'ozone, de l'érosion des sols et de l'intoxication chimique a suscité une inquiétude grandissante quant à ses répercussions sur les populations, qui sont nombreuses à se déplacer en raison de la dégradation de l'environnement, celle-ci s'étant spectaculairement aggravée au cours des dernières années. Une grande partie de la recherche effectuée à ce jour dans le domaine des migrations occasionnées par l'environnement a mis l'accent sur les causes profondes des mouvements de population tirant leur origine dans ce type de phénomènes. Le but de cette recherche est de passer en revue les documents publiés qui traitent de la question ainsi que des flux migratoires et de déterminer, au moyen de cette analyse, les domaines insuffisamment documentés et ceux qui mériteraient d'être traités à l'avenir. L'étude en question contient une liste de recommandations d'action future découlant de cet examen de la littérature existante en la matière.

Exposés faits à l'occasion de réunions internationales

250. Plusieurs documents de synthèse et de recherche ont été préparés dans la perspective de réunions internationales ayant eu lieu en 1999:

- “*Global Migration and Europe*”, Séminaire international sur le droit en matière d'asile en Europe et en Suisse – L'Europe: Une forteresse ou un havre de sécurité?, Association européenne des étudiants en droit, Fribourg, Suisse, 14-17 janvier 1999.
- “*Partnership Building: The Role of International Organizations in Dealing with Irregular/Undocumented Migration*”, Symposium international sur la migration: Pour une coopération régionale face à la migration irrégulière ou sans documents, Bangkok, Thaïlande, 21-23 avril 1999.
- “*Preventing, combating, regularizing irregular migration – The various experiences of Western Europe*”, Séminaire sur la migration irrégulière: Droit, politiques et réalités, Jablonna, Pologne, 21-22 mai 1999. La communication faite à cette occasion analysait les mesures prises par les gouvernements européens contre la migration irrégulière et la traite, et examinait leurs implications, notamment sur les marchés du travail.
- “*Le rôle des pays d'origine*”, Quatrième réunion des consultations intergouvernementales Asie/Pacifique sur les réfugiés, les personnes déplacées et les migrants, Katmandou, Népal, 10-11 juin 1999.

- “*Protection des droits des victimes de la traite: obstacles et recommandations*”, Consultation entre les ONG et les organisations internationales/ONU sur la traite des personnes, la prostitution et l'industrie mondiale du sexe, Genève, Suisse, 21-22 juin 1999.
- “*Principes de protection des droits individuels des migrants*”, Séminaire sur la protection et l'assistance des consulats: Echange d'expériences, Guatemala, 29-30 juillet 1999. Cette communication a présenté le cadre constitué par le droit international dans le domaine des droits individuels des migrants et décrit l'attention croissante accordée aux droits des migrants par les Nations Unies.
- “*Processus de consultations intergouvernementales régionales sur la gestion des migrations*”, Colloque international sur la migration internationale à l'aube du nouveau millénaire: perspectives mondiales et régionales, Conseil international des sciences sociales de l'UNESCO (CISS) et Centre de recherche et de relations ethniques de l'Université de Warwick, Royaume-Uni, 15-18 septembre 1999.
- Un chapitre consacré aux femmes migrantes dans le cadre du recueil “*Les femmes dans l'économie de la région CEE – Tendances et problèmes des années 1990*”, Compilation de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) en vue d'une réunion régionale préparatoire qui a eu lieu à Genève, Suisse, du 19 au 21 janvier 2000, à propos du suivi de la Conférence de Beijing sur les femmes.
- “*The role of legal systems in the combat against human trafficking*”, Séminaire international sur la traite et l'exploitation sexuelle des femmes, Oporto, Portugal, 6-7 décembre 1999.
- Des communications ont en outre été faites au Comité interuniversitaire de Boston sur la migration internationale (à propos de la traite), à l'Institut universitaire des hautes études internationale (IUHEI)/Parlement étudiantin de l'Université Webster, ainsi qu'à la Geneva School for International Training.

Publications

251. En plus de publications périodiques telles que OIM Infos, la publication trimestrielle *International Migration* et les bulletins *Migration and Health* et *Trafficking in migrants*, 1999 a été consacrée à une production accrue de publications de qualité et au développement des moyens de publication électronique afin d'assurer la couverture des grandes opérations de l'OIM et la préservation de la mémoire institutionnelle.

252. La Gestion de l'information sur les migrations (MIM) s'appelle désormais Systèmes de publication (PUBS). Des efforts ont été faits pour améliorer les flux d'informations à destination, en provenance et à l'intérieur de l'OIM, notamment par le développement de son site sur l'Internet. En préparation du Système intégré de gestion de l'information sur les migrations (IMIMS) (qui doit permettre le stockage et la recherche au niveau mondial de tout type d'information relative aux migrations, d'origine interne ou externe), l'indexation automatique et l'enregistrement des informations produites par l'OIM et l'accès à toute information relative aux

migrations en fonction des droits d'accès des usagers), un système alphanumérique d'identification de documents provenant tant du Siège que des bureaux extérieurs a été mis au point et devrait être mis en œuvre en 2000. Les efforts déployés pour mettre en œuvre l'IMIMS et le nouveau site Internet, de même que pour mettre au point un programme et un système cohérent de publications sont complémentaires et visent à donner à l'OIM les capacités d'apparaître comme le point de référence international pour toutes les questions liées aux migrations.

253. La production des publications imprimées a été rationalisée, leur présentation et leur contenu ont été améliorés, et toutes les publications font clairement ressortir l'identité de l'Organisation. 1999 a été la première année de mise en œuvre intégrale de l'accord de publication, de distribution et de vente signé en 1998 avec le service des publications de l'ONU. Cet accord autorise la vente, dans le monde entier, des publications de l'OIM par le réseau de l'ONU et permet à l'OIM de tirer profit des accords avantageux de co-publication devant réduire les dépenses en la matière. Dans le cadre de ce nouveau système, PUBS fournit des services et des conseils en matière de conception, d'édition, de traduction, de présentation et d'impression des publications aux départements de l'OIM et aux bureaux extérieurs, et organise la vente ou la libre distribution des publications. Le programme de publication vise à une plus large diffusion du travail actuel de recherche et des activités de forum, et tend à rendre les connaissances existantes en matière de migration disponibles dans le monde entier. En 1999, environ 500 publications ont été vendues au titre de l'accord conclu avec les Nations Unies. Les efforts de promotion prévus à l'occasion de la première parution du Rapport sur les migrations dans le monde en 2000 (voir ci-dessous) devraient encore gonfler considérablement ce chiffre.

254. Plusieurs publications importantes ont été produites en 1999 après l'introduction du nouveau système de publications de l'OIM. A signaler notamment deux ouvrages sur la traite des femmes en Asie, à savoir *Paths of Exploitation – Studies on the trafficking of women and children between Cambodia, Thailand and Viet Nam* (Les voies de l'exploitation - Etudes sur la traite des femmes et des enfants entre le Cambodge, la Thaïlande et le Viet Nam), et *To Japan and back – Thai women recount their experiences* (Aller-retour pour le Japon - Des Thaïlandaises relatent leurs expériences).

255. Deux ouvrages ont été publiés à la suite des projets de recherche effectués par le Centre de coopération technique de l'OIM (CCT) pour l'Europe et l'Asie centrale, intitulés *Migration in Central and Eastern Europe – 1999 Review* (produits conjointement avec le Centre international pour le développement des politiques migratoires) et *Migration in the CIS 1997-98 – 1999 Edition*.

256. Les deux premiers ouvrages, publiés conjointement avec les Nations Unies au titre de l'accord de 1998, étaient *Migration and Development* (un tiré à part d'un numéro spécial de 1999 de la publication trimestrielle *International Migration*) et *International Migration Policies and Programmes* (la traduction anglaise et l'adaptation de la publication originale en langue espagnole). Les versions française et espagnole de *Gender Mainstreaming in IOM. Policy, strategy and programme activities* (Intégration de la problématique du genre à l'OIM - Politiques, stratégies et activités de programmes) sont également parues. Des efforts sont faits pour que davantage de publications paraissent en français et en espagnol.

257. L'OIM s'efforce d'accroître la diffusion, la commercialisation et la couverture de la publication trimestrielle *International Migration* afin de toucher un lectorat plus large et d'améliorer la situation financière générale de la publication. Dès 2000, le nombre de parutions sera porté de quatre à six.

Rapport sur les migrations dans le monde

258. En 1999, l'OIM a continué de travailler à l'élaboration du *World Migration Report* (Rapport sur les migrations dans le monde), dont le premier numéro devrait paraître en juillet 2000. Cette publication majeure, qui devrait faire autorité, est censée rendre compte des tendances, des questions et des problèmes contemporains dans le domaine de la migration internationale. Elle vise les lecteurs ayant un intérêt pour les questions migratoires, tels que les étudiants, les conférenciers, les chercheurs, les journalistes, les fonctionnaires gouvernementaux, le personnel des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les groupes de défense des droits de l'homme, les associations et groupes de migrants.

Site internet de l'OIM

259. L'importance du site Internet de l'OIM (<http://www.iom.int>) en tant qu'instrument de diffusion d'informations pour l'Organisation tout entière s'est renforcée en 1999. Durant le premier semestre de l'année, le nombre de demandes adressées au serveur a augmenté de près de 50%; le nombre de séances de consultation par des utilisateurs a augmenté de 75%. Il ressort des chiffres encore provisoires que cette tendance s'est confirmée durant le second semestre de 1999, mais dans une mesure moindre.

260. A l'apogée des crises du Kosovo et du Timor oriental, le site Internet de l'OIM a fait office de "tableau d'affichage" pour l'actualisation des opérations quotidiennes de l'OIM. 1999 a également été témoin de la création de plusieurs sites secondaires dans les bureaux extérieurs. Les exemples les plus notables sont les sites de la Mission du Kosovo, de celle de Berne et du Centre de coopération technique de Vienne.

261. Le site Internet central de l'OIM a continué de faire office de centre d'information électronique permettant aux usagers de dénicher rapidement des informations sur les migrations, notamment en ce qui concerne les textes de loi, les conférences, les liens avec des sites apparentés, les programmes d'études, les publications, etc. Il contient également des pages consacrées aux dialogues régionaux en matière de migration. Ce service s'est révélé particulièrement précieux alors que les informations relatives aux migrations n'ont pas cessé de prendre de l'ampleur partout dans le monde.

262. Sous l'effet de la restructuration de l'Organisation, 1999 a également été une année au cours de laquelle des efforts ont été entrepris pour moderniser et actualiser le site Internet. S'il tend surtout à répondre aux besoins des six nouveaux secteurs de services, le processus de réforme a pour objectif général de faire du site Internet de l'OIM un outil de gestion et un moyen de promotion plus efficaces.

X. COORDINATION DES QUESTIONS DE GENRE

263. Parmi les activités prévues et mises en œuvre en 1999, on peut citer:

- L'organisation d'une formation sur l'analyse de la sexo-spécificité dans la perspective du progiciel PAT d'aide à l'élaboration de projets au moyen d'ateliers à Guatemala City en février et à Nairobi en mai;
- L'organisation d'ateliers de formation de formateurs axés sur la sensibilisation aux questions de genre et à la formation d'équipes à Manille (février), Phnom Penh (mai) et Saint-Domingue (décembre);
- Le parrainage d'activités de formation locale pour les responsables de la coordination des questions de genre à Islamabad et à Guatemala City en août;
- L'organisation d'ateliers de formation sur la sensibilisation aux questions de genre et à l'analyse de la sexo-spécificité à Guatemala, à San José et à Nairobi entre juin et septembre;
- L'intégration de la problématique du genre dans divers projets de l'OIM traitant des problèmes que rencontrent les femmes dans les régions ayant traversé une période de conflit ("Les femmes pour la prévention des conflits et l'instauration de la paix dans le Sud du Caucase" et "La traite des femmes et des enfants dans la sous-région du Mékong");
- L'exécution conjointe avec l'INSTRAW d'un projet de recherche sur le thème "Migration internationale temporaire de main-d'œuvre féminine: "Rapport concernant le Bangladesh" qui a été examiné lors d'une réunion d'experts tenue à Genève à la fin du mois d'août et qui s'est terminée par une série de recommandations d'actions destinées à améliorer la situation sociale des travailleuses migrantes;
- La participation à différentes tribunes consacrées à la problématique du genre et la présentation d'exposés portant sur les formes de violence contre les femmes et/ou la traite, en septembre et en novembre.

264. Conformément à l'effort de promotion de la sensibilisation positive à la problématique du genre et en considération de la politique de l'Organisation sur le plan de la parité entre les sexes, différentes entreprises ont été prévues et sont en voie de mise en œuvre:

- La constitution d'un fichier de ressources humaines contenant le nom de candidates qualifiées;

- La nomination d'un représentant du Groupe de travail sur la problématique du genre, chargé de s'assurer que les nominations s'accordent bien avec la politique d'équilibre entre les sexes, en sa qualité de membre ex-officio non votant du Comité des nominations et des affectations;
- L'organisation d'une formation ciblée sur l'avancement professionnel;
- L'élaboration d'un ordre du jour travail/famille;
- L'objectif fixé dans le plan d'action quinquennal de l'OIM, qui était de 40% de fonctionnaires femmes à des postes de haut niveau, d'ici à 2000, n'a pas été atteint. En 1995, les fonctionnaires femmes sous contrat ordinaire ou sous contrat d'un an (grade P1 à D2) représentaient 24,8% de l'effectif total de fonctionnaires, mais, sur ce pourcentage, 7% seulement occupaient des postes de haut niveau (grade P5 à D1). On a constaté une certaine amélioration en ce sens que ces pourcentages ont augmenté, et plus particulièrement parmi les fonctionnaires de haut niveau. Ainsi, en décembre 1999, l'OIM comptait un total de 30,6% de fonctionnaires femmes (grades NC* à D2); 16,1% d'entre elles occupaient des postes de haut niveau dans des fonctions de direction (grade P5 à D1). L'OIM continuera de mettre tout en œuvre pour accroître le recrutement de femmes à des postes de gestion et de décision et tendre ainsi vers l'équilibre entre les sexes.

265. Jusqu'à l'automne de 1999, ces activités ont été menées sous la supervision de la coordonnatrice des questions de genre. Après son départ, les fonctions de coordination des questions de genre ont été assumées par le Bureau du Directeur général.

* La catégorie "NC" désigne les membres du personnel appartenant à la catégorie dite "professionnelle", détenteurs d'un type de contrat qui ne les assimile pas au personnel dont l'emploi est régi par le Statut et Règlement du personnel (par exemple les membres du personnel sous contrat de courte durée).

XI. EVALUATION ET VERIFICATION INTERNE DES COMPTES

Evaluation

266. En 1999, le rôle du Bureau d'évaluation a été double: (1) procéder à des évaluations; et (2) favoriser la compréhension et l'utilisation de l'évaluation au sein de l'OIM.

267. Les rapports d'évaluation rédigés par le Bureau d'évaluation ont porté sur des programmes d'information aux Philippines, sur le processus d'élaboration de projets au sein de l'OIM, sur la revitalisation économique et la création d'emplois dans les régions d'Una Sana et de Banja Luka, et sur les programmes d'information du grand public par l'OIM.

268. L'action d'évaluation a été encouragée au sein de l'OIM en commentant des propositions de projet, en fournissant une assistance technique en réponse à des demandes spécifiques, et en favorisant l'utilisation des lignes directrices en matière d'évaluation pour référence et auto-évaluation. Comme on pouvait s'y attendre pour la première année de mise en œuvre du système, peu d'auto-évaluations ont été reçues. Il ressort des témoignages limités reçus à ce jour que la formule d'auto-évaluation a été utile en ce sens qu'elle a donné aux gestionnaires de projet un cadre dans lequel inscrire leur action. Les observations faites au stade de la conception des projets, et notamment la participation à des ateliers de formation sur la conception des projets, devraient déboucher sur l'inclusion d'éléments d'évaluation plus nombreux dans les documents de projet, ce qui en faciliterait l'évaluation à l'avenir.

Vérification interne des comptes

269. En 1999, des vérifications internes ont été effectuées dans 29 missions/bureaux de l'OIM dans le monde. Des missions/bureaux ont fait l'objet de vérifications comptables dans les régions géographiques suivantes: les Amériques (5); l'Europe (9); l'Asie et l'Océanie (5); et l'Afrique et le Moyen-Orient (10). Comme d'habitude, le Centre international pour la migration et la santé a fait l'objet d'une vérification comptable dans le courant de l'année. En raison de circonstances imprévues, un certain nombre de contrôles prévus pour 1999 ont dû être remis à l'année suivante.

270. Une vérification interne spécifique des comptes a été requise dans le contexte des migrations illégales entre Islamabad et l'Australie. En octobre 1999, le bureau de l'OIM au Guatemala a fait l'objet de critiques dans la presse du pays pour son administration financière des fonds reçus du Gouvernement. Les vérificateurs internes ont coordonné la réponse à donner face aux faits et aux allégations contenues dans la presse avec le Bureau du Directeur général (DGO), le Département de l'Appui administratif (ASD) et le Bureau du Conseiller juridique (LEG).

271. Compte tenu des différents niveaux de décentralisation de l'OIM, une attention particulière est accordée aux systèmes de contrôle et de supervision financière, ainsi qu'à la cohérence au niveau de l'environnement de gestion de l'OIM, notamment sur le plan légal. En raison de la mobilité des chefs de mission et des chefs de bureau, les procédures de passation de pouvoirs et les vérifications comptables exercées à ces occasions revêtent une importance toute particulière, due à la nécessité d'éviter tout problème en matière financière. Les passations de pouvoirs peuvent également donner l'occasion de découvrir des pratiques locales qui sont

dépassées ou incompatibles avec les normes acceptables en la matière. Comme à l'accoutumée, le Bureau de vérification interne des comptes (AUD), ASD et LEG ont coopéré étroitement au niveau des contrôles exercés.

272. Les programmes de l'OIM ont à ce point évolué au cours des années passées que les contrôles exercés à propos d'activités portant sur l'octroi de microcrédits ou la construction de bâtiments ont été intégrés au processus de vérification des comptes. Ces éléments sont spécifiquement liés à la coopération technique et à l'aide au retour.

273. Afin de se tenir au courant des développements en matière de vérification des comptes au sein d'autres organisations et aussi des tendances dans ce domaine de manière générale, l'Unité de vérification interne des comptes de l'OIM a assisté à la réunion annuelle des services de vérification interne des comptes de l'Organisation des Nations Unies et des institutions financières multilatérales. En outre, elle a assisté à un atelier sur la vérification comptable des contrats, organisé par les services comptables de l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

XII. APPUI ADMINISTRATIF

Finances

274. 1999 a été une année de croissance pour l'OIM. Les dépenses totales dans le cadre du budget des opérations ont augmenté de 53,1 millions de dollars, soit une hausse de 24%, passant de 218,7 millions de dollars en 1998 à 271,8 millions en 1999. Cette augmentation s'explique pour l'essentiel par la participation de l'OIM aux activités d'urgence déployées dans les Balkans et au Timor, ainsi qu'en Amérique centrale suite au passage du cyclone Mitch. Les activités menées dans les Balkans, et en particulier la participation de l'OIM aux projets d'évacuation, de rapatriement et de renforcement de capacités, ont représenté environ 80 millions de dollars de dépenses en 1999. En Amérique centrale, les activités déployées à la suite du cyclone Mitch ont entraîné environ 7 millions de dollars de dépenses en 1999. En Asie, les activités déployées au Timor ont représenté environ 7 millions de dollars de dépenses en 1999 et des activités substantielles devraient se poursuivre en 2000. En outre, les dépenses générales en Afrique et au Moyen-Orient ont augmenté de 3,6 millions de dollars, traduisant l'expansion des programmes de réinstallation traditionnelle. En compensation de cet accroissement significatif des activités en 1999, il a été mis un terme aux opérations déployées au Rwanda et en Angola, pour ce qui concerne l'Afrique, tandis que des réductions significatives ont été opérées dans les programmes traditionnels de réinstallation au départ de l'Europe et de l'Asie, de même que dans le programme de rapatriement depuis l'Allemagne et aussi au niveau des activités déployées au Guatemala.

275. En 1999, le déficit reporté de la partie opérationnelle du budget, qui s'était constamment amenuisé ces dernières années, a été pratiquement résorbé. Cela a pu se faire grâce à l'augmentation du niveau d'activité ainsi qu'à la politique constante de l'OIM de n'entreprendre que des projets intégralement financés. Depuis 1992, l'OIM est confrontée à un déficit opérationnel significatif. En 1994, alors que le déficit avait atteint 4,5 millions de dollars, différentes stratégies ont été mises en place pour éliminer le déficit structurel, et notamment l'imputation directe des dépenses aux projets auxquels elles se rapportent, la diminution des dotations en effectifs et le renforcement des fonctions d'élaboration des projets et de mobilisation de fonds. L'Administration reste fidèle à son objectif d'équilibre budgétaire. Les stratégies susmentionnées sont à présent institutionnalisées et devraient empêcher qu'un déficit important se reproduise à l'avenir.

276. Dans le cadre de la partie administrative du budget, en dépit de la contrainte de la croissance nominale zéro, les dépenses ont été contenues avec succès et limitées à un niveau pratiquement égal à l'allocation approuvée de 34,1 millions de francs suisses. Exprimées en dollars des Etats-Unis, les dépenses ont diminué d'un million en raison de l'affaiblissement du franc suisse par rapport au dollar, tandis qu'en francs suisses, les dépenses totales sont restées pratiquement inchangées par rapport à l'année précédente. Alors que les dépenses de 1999 n'ont pas dépassé l'allocation budgétaire, l'Organisation est néanmoins confrontée à un déficit général de 400.000 francs suisses dû à la dégradation de la situation sur le plan du paiement des contributions assignées par les Etats Membres. Les contributions restant dues depuis 1998 et les années antérieures ont augmenté, et il a fallu alimenter de 600.000 francs suisses supplémentaires la provision pour créances douteuses. Cette opération fait suite à une augmentation similaire effectuée en 1998 à hauteur de 400.000 francs suisses. Il est à noter qu'à la fin de 1999, 18 Etats

Membres ne s'étaient pas acquittés de leurs obligations pour 1998 et les années antérieures, certains d'entre eux étant d'ailleurs responsables de la plus grande part des sommes restant dues. Le total des contributions assignées restant dues à la fin de 1999 s'élevait à 5.925.139 francs suisses, dont 4.273.063 francs pour 1998 et les années antérieures. Des plans d'action ont été élaborés pour encourager les contributions des Etats Membres en retard de paiement.

Ressources humaines

277. 1999 est une année qui a compté pour la Division des ressources humaines, mise dans l'obligation de déployer rapidement des effectifs, et plus précisément, de sélectionner, de recruter et d'affecter de nouveaux fonctionnaires pour les deux opérations d'urgence du Kosovo et du Timor oriental. Tout ce processus est reflété par l'augmentation du nombre des bureaux ouverts (voir le diagramme à la page 107), et par le nombre accru de fonctionnaires relevant de la partie opérationnelle du budget.

278. Suite à la vérification comptable menée à propos de l'opération de reclassement des postes au début de 1999, lorsque l'OIM a été amenée à produire des statistiques selon les définitions des catégories de personnel des Nations Unies, des graphiques présentant les statistiques de dotation en effectifs ont été préparés, faisant apparaître non seulement les fonctionnaires et les employés détenteurs d'un contrat ordinaire ou d'un contrat d'un an, mais aussi le personnel sous contrat de courte durée au service de l'Organisation depuis plus de 12 mois (voir les pages 102 à 106). Cette façon de faire permet de comparer les pratiques des différentes organisations pour ce qui concerne les questions intéressant les Etats Membres, tels que la répartition des effectifs masculins et féminins et le pourcentage des fonctionnaires de haut rang. Toutefois, pour assurer la comparabilité des données avec les statistiques des années précédentes, on trouve également les données présentées selon la définition antérieure (page 107).

279. Selon cette définition, le nombre de fonctionnaires (catégorie Administrateurs) a diminué, passant de 180 à 175. Le taux élevé de fonctionnaires sous contrat de courte durée s'explique par l'ampleur des opérations menées au Kosovo et au Timor. Le nombre de fonctionnaires et d'employés (services généraux) au service de l'Organisation au 31 décembre 1999 s'élevait à 1.836, soit une augmentation de 48% par rapport à l'effectif total de 1998 (1.233).

280. La résolution du Conseil No 932 (LXXI) approuvait la politique du personnel de l'OIM concernant l'équilibre entre les sexes (29 novembre 1995) et invitait le Directeur général à appliquer cette politique en prenant à cet effet toutes les mesures appropriées, et à informer les organes directeurs à intervalles réguliers des progrès accomplis dans ce sens. En décembre 1999, les fonctionnaires femmes avaient vu leur nombre progresser de 2,9%, passant de 27,7% en 1998 à 30,6% en 1999. Les femmes de la catégorie des services généraux totalisaient 45,3% de l'effectif dans les bureaux extérieurs et 73,6% au Siège. (Voir à ce sujet le document de séance distribué lors de la soixante-dix-huitième session du Conseil, 30 novembre - 1er décembre 1999).

281. Par souci de donner une place plus grande aux programmes d'experts associés et de jeunes administrateurs, comme source alternative de financement et comme atout clé pour la réalisation du mandat de l'Organisation, douze nouveaux experts associés ont été recrutés en 1999. Durant la même période, quatre experts associés dont l'affectation était arrivée à son terme ont été intégrés dans le cadre ordinaire de l'OIM.

282. En 1999, l'Organisation a publié 41 avis de vacance (37 ouverts aux seuls candidats internes et 4 ouverts également aux candidats externes). On trouvera en page 108 les données détaillées concernant la nationalité des candidats nommés de 1997 à 1999.

283. La Division des ressources humaines s'est engagée dans un processus de normalisation des conditions d'emploi pour le personnel recruté localement dans ses bureaux extérieurs du monde entier. Des progrès ont été accomplis dans ce sens suite à la mise en application du règlement applicable au personnel dans onze autres missions en 1999.

284. Suite à la coopération étroite avec le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité (UNSECOORD), qui a débouché sur un mémorandum d'accord signé en 1998 avec l'Organisation des Nations Unies à propos de la sécurité du personnel, l'OIM a obtenu d'adhérer au régime d'assurance des Nations Unies contre les atteintes volontaires à l'intégrité physique (MAI), qui couvre les décès et les handicaps découlant de tels actes. L'assurance MAI couvre à la fois le personnel national et le personnel international dans davantage de pays et assure des prestations plus avantageuses pour un coût substantiellement moindre que l'ancienne assurance de l'Organisation couvrant les risques de guerre. Cette collaboration a renforcé les liens avec le système de sécurité des Nations Unies pour le bénéfice du personnel de l'OIM.

285. L'Unité de perfectionnement et de formation du personnel (SDT), dans sa structure actuelle, a rempli son rôle qui est de promouvoir le perfectionnement et la formation structurée, rationnelle, professionnelle, ciblée et rentable du personnel par le biais d'activités menées sur le terrain comme au Siège. SDT a appuyé 62 activités de formation dont ont bénéficié 389 membres du personnel, soit 20% de l'ensemble du personnel de l'OIM dans le monde. Une grande partie (79%) du budget de SDT a été utilisée pour soutenir des activités en faveur des bureaux extérieurs (voir les statistiques à la page 109).

286. Conformément aux pouvoirs que lui confèrent les dispositions pertinentes du Statut du personnel applicable aux fonctionnaires, et en conformité avec les mesures prises par l'Organisation des Nations Unies, le Directeur général a appliqué les ajustements habituels au barème des ajustements de postes et à la grille des traitements de base, de même qu'à la grille des salaires soumis à retenue pour la retraite. Le Directeur général a en outre mis à jour le Statut du personnel en ce qui concerne les conditions d'emploi dans différents lieux d'affectation sur le terrain, conformément aux dispositions approuvées par l'Assemblée générale des Nations Unies.

287. Conformément aux pouvoirs que lui confèrent les dispositions pertinentes du Statut du personnel applicable aux employés à Genève et en accord avec les mesures prises par les institutions des Nations Unies basées à Genève, le Directeur général a approuvé la mise en œuvre de nouveaux barèmes de traitements nets et soumis à retenue pour les employés du Siège recrutés à partir du 1er juin 1997.

Fonctionnaires (administrateurs)¹ par grade, par affectation budgétaire, par lieu d'affectation et par sexe au 31 décembre 1999

Grade	Budget administratif				Budget des opérations				Total des fonctionnaires (administrateurs) de l'OIM		
	Siège		Bureaux extérieurs		Siège		Bureaux extérieurs				
	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	Total
D2		1								1	1
D1	1	6	1	8			1		3	14	17
P5	2	10	2	8	1	5	1	7	6	30	36
P4	9	4	1	3	2	1	4	26	16	34	50
P3	4	4	1	5	3	4	11	21	19	34	53
P2	1				2	1	5	7	8	8	16
P1		1					1		1	1	2
Total	17	26	5	24	8	11	23	61	53	122	175

Ce tableau n'inclut pas :

- Le Directeur général et le Directeur général adjoint
- 22 experts associés financés par les Gouvernements danois (2), finlandais (1), allemand (1), italien (2), japonais (3), néerlandais (4), coréen (1), suédois (6) et américain (2)
- Les fonctionnaires sous contrat de courte durée (dont ceux qui ne sont pas classés) : 79
- Les internes, les consultants et les membres du personnel en congé spécial sans traitement.

¹ Membres du personnel détenteurs d'un contrat ordinaire ou d'une durée d'un an au minimum, ou au service de l'Organisation depuis plus de 12 mois.

**Répartition des fonctionnaires de la catégorie administrateurs
par grade et par nationalité²
au 31 décembre 1999**

Pays de nationalité ³	GRADE							Total
	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	
Argentine		1	1			2		4
Australie		2				3		5
Autriche		1				1	1	4
Belgique		1	1	1		3		6
Bolivie				1				1
Canada		1	1	1		2		5
Chili			1	1				2
Costa Rica		1				1		2
Croatie						1		1
Danemark			1	1				2
Finlande						1		1
France			2	2	4		2	10
Allemagne		1	6	2	1		1	11
Grèce						1		1
Haïti						1		1
Honduras				1				1
Israël			1					1
Italie		1	4	5	5			15
Japon		1		1	1			3
Jordanie						1		1
Kenya				1				1
Mozambique						1		1
Pays-Bas		1	2	1	1			5
Nicaragua			1					1
Norvège			1	1				2
Panama				1	1			2
Pérou		1		1				2
Philippines				1				1
Portugal				1				1
Sri Lanka						1		1
Soudan				2				2
Suède							1	1
Suisse	1		4	6	3			14
Thaïlande							1	1
République-Unie de Tanzanie							1	1
Etats-Unis d'Amérique		5	6	8	11	4		34
Uruguay				4				4
Venezuela			1					1
Autres			3	7	7	5	1	23
Total	1	17	36	50	53	16	2	175

² Membres du personnel détenteurs d'un contrat ordinaire ou d'une durée d'un an au minimum, ou au service de l'Organisation depuis plus de 12 mois.

³ Les nationaux d'Etats observateurs ou non membres sont classés sous "Autres".

**Employés (services généraux) du Siège et des bureaux extérieurs
par affectation budgétaire
au 31 décembre 1999**

	Budget administratif		Budget des opérations		Total
	Siège	Bur. ext.	Siège	Bur. ext.	
Employés ⁴	61	22	19	1 007	1 109
Temporaires	9		6	537	552
Total	70	22	25	1 544	1 661

**Répartition des employés (services généraux) du Siège et des bureaux extérieurs
par nationalité et par sexe
au 31 décembre 1999**

Pays de nationalité	Siège		Bureaux extérieurs		Total
	F	H	F	H	
Afghanistan			1	11	12
Albanie			14	14	28
Algérie			1	2	3
Argentine	3		11	1	15
Arménie			13	10	23
Australie	1		7	1	9
Autriche			1	5	6
Azerbaïdjan			9	14	23
Bangladesh			1	6	7
Bélarus			1	2	3
Belgique			6	5	11
Bolivie			1	3	4
Bosnie-Herzégovine	1		39	43	83
Brésil		1		1	2
Bulgarie			3	1	4
Cambodge			4	11	15
Canada	1		3		4
Cap-Vert			1		1
Chili			4	7	11
Colombie	2		9	4	15
Costa Rica	1		8	8	17
Croatie	1		18	23	42
Cuba				1	1

⁴ Employés (services généraux) détenteurs d'un contrat ordinaire ou d'une durée d'un an au minimum, ou au service de l'Organisation depuis plus de 12 mois.

**Répartition des employés (services généraux) du Siège et des bureaux extérieurs
par nationalité et par sexe
au 31 décembre 1999
(suite)**

Pays de nationalité	Siège		Bureaux extérieurs		Total
	F	H	F	H	
République tchèque			5	2	7
Equateur			4	1	5
Egypte			12	5	17
El Salvador			4	2	6
Ethiopie			5	6	11
Finlande			3	2	5
France	20	12	1	3	36
Géorgie			6	5	11
Allemagne	2		27	12	41
Ghana		1	5	3	9
Grèce			10	6	16
Guatemala			20	34	54
Guinée			1		1
Haïti			4	6	10
Honduras			27	31	58
Hong Kong, Chine			1		1
Hongrie			4	3	7
Inde			1	2	3
Indonésie	1		6	67	74
Iran (République islamique)			3	35	38
Irlande			1		1
Italie	3	3	11	5	22
Japon			2		2
Jordanie			4	5	9
Kazakhstan			3	2	5
Kenya			16	20	36
Kirghizistan			3	6	9
Lettonie			1	1	2
Libéria			1	3	4
Lituanie			3		3
Macédoine(ex-Rép.youg.de)			51	71	122
Mali				1	1
Mexique			1	1	2
Népal				1	1
Pays-Bas	1		14	12	27
Nicaragua			5	10	15
Pakistan			2	7	9
Pérou	1		6	6	13
Philippines	1		8	3	12
Pologne			3		3
Portugal	1		7	2	10

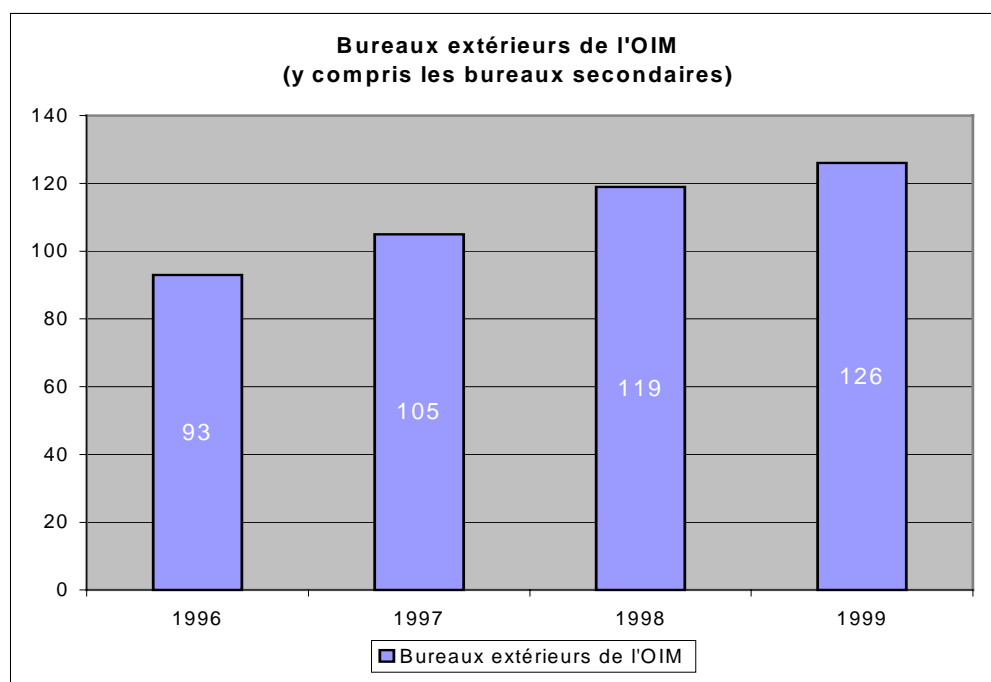
**Répartition des employés (services généraux) du Siège et des bureaux extérieurs
par nationalité et par sexe
au 31 décembre 1999
(suite)**

Pays de nationalité	Siège		Bureaux extérieurs		Total
	F	H	F	H	
République de Corée			3		3
République de Moldova			1		1
Roumanie	1	2	2	1	6
Fédération de Russie			34	19	53
Sao Tomé-et-Principe				1	1
Sénégal			9	9	18
Slovaquie			3		3
Somalie			1		1
Afrique du Sud			4	5	9
Espagne		1	4	1	6
Sri Lanka		1			1
Soudan				2	2
Suède			1		1
Suisse	16	2	4		22
République arabe syrienne				1	1
Tadjikistan			4	7	11
Thaïlande			6	3	9
Turquie			3	7	10
Turkménistan			3	3	6
Ouganda			1	1	2
Ukraine			9	11	20
Royaume-Uni	10	1	3	4	18
Etats-Unis d'Amérique			19	31	50
Uruguay	1		1		2
Ouzbékistan			1		1
Venezuela			1	3	4
Viet Nam			29	16	45
Yougoslavie (Rép.féd.de)	2	1	42	41	86
Kosovo			72	134	206
Zambie			1	1	2
Zimbabwe			2	1	3
Autres				1	1
Total	70	25	709	857	1 661

Tableau récapitulatif et comparaison avec l'année précédente

	Administration		Opérations	
	1998	1999	1998	1999
Fonctionnaires (catégorie administrateurs)				
Contrat ordinaire ou d'un an	75	70	57	76
Plus de douze mois de service	2	2	46	27
Moins de douze mois de service	2		11	79
Employés du Siège				
Contrat ordinaire ou d'un an	54	51	12	17
Plus de douze mois de service	24	10	5	2
Moins de douze mois de service	2	9		6
Employés dans les bureaux extérieurs	21	22	1 032	1 544

Bureaux extérieurs de l'OIM de 1996 à 1999



Statistiques de recrutement

	1997	1998	1999
Avis de vacance	35	22	41
Vacances publiées uniquement au plan interne	27	14	37
Vacances publiées également au plan externe	8	8	4
Postes pourvus par des candidats internes	28	17	31 ⁵
Postes pourvus par des candidats externes	4	3	3
Avis de vacances annulés	3	2	4
En suspens			2

Fonctionnaires (administrateurs) recrutés sur la base d'un avis de vacance, par nationalité

Pays de nationalité ⁶	1997	1998	1999
Argentine	1	1	
Australie	2		
Autriche	1		
Belgique			1
Canada			1
Chili		1	1
Costa Rica	1		1
Croatie			1
France	2	4	
Allemagne	1	1	4
Grèce			1
Haïti		1	1
Italie	2	1	2
Japon	1		
Pays-Bas	3	1	1
Nicaragua		1	
Norvège			1
Panama		1	
Philippines		1	1
Portugal	2		1
Roumanie			1
Suède	1		1
Suisse	1		3
Etats-Unis d'Amérique	8	2	5
Uruguay	3		2
Autres	3	5	5
Total	32	20	34

⁵ Un seul avis de vacance a été publié pour deux postes (trois personnes ont été recrutées, dont deux à mi-temps) et un autre avis a été à nouveau publié.

⁶ Les nationaux des Etats observateurs ou non membres sont classés sous "Autres".

L'Unité de perfectionnement et de formation du personnel (SDT) en chiffres

288. En 1999, SDT a eu à sa disposition les ressources suivantes pour mettre en œuvre des activités de formation: un budget de 790.000 CHF, trois membres du personnel et un interne, ainsi que le centre d'apprentissage.

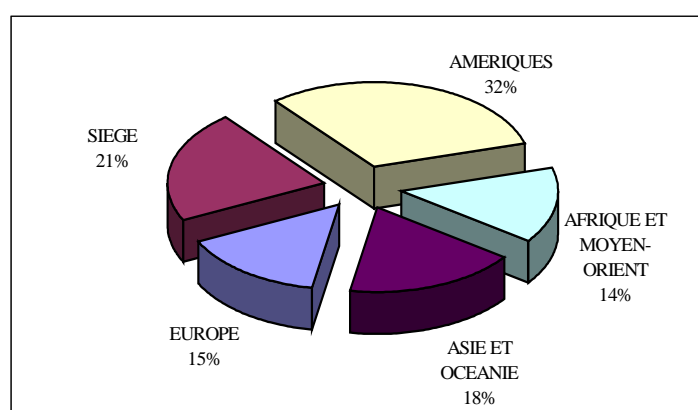
289. SDT est resté fidèle au principe selon lequel "...une grande partie du budget de SDT sera utilisée pour appuyer des activités hors-Siège..." (voir la Stratégie de SDT). Cela s'est fait en allouant au moins 70% des ressources de SDT aux membres du personnel sur le terrain.

Comparaison des résultats de SDT entre 1998 et 1999

Indicateurs	Chiffres de 1999	% de l'effectif total	Chiffres de 1998	% de l'effectif total
Effectif total de l'OIM ⁷	1990		1367	
Nombre d'activités organisées ou financées par SDT	389	20	128	9
Personnel des bureaux extérieurs	307	79	54	42
Personnel du Siège	82	21	74	58
Personnel féminin	206	53	65	51
Fonctionnaires (administrateurs)	124	32	84	66
Employés (services généraux)	163	42	38	30
Personnel non classé	101	26	6	5

⁷ Ces chiffres englobent l'effectif des bureaux extérieurs en novembre de chaque année, ainsi que les fonctionnaires (administrateurs) sous contrat de courte durée (Gestion de l'information relative aux Ressources humaines)

Présence régionale en 1999



Présence régionale en 1998

